

**Trajectoires d'insertion
professionnelle des jeunes
Français au Québec :
quelques éléments d'analyse
quantitative et qualitative**

Christian Papinot
Mircea Vultur
Thibault Martin
Alain Vilbrod



**Trajectoires d'insertion
professionnelle des jeunes
Français au Québec :
quelques éléments d'analyse
quantitative et qualitative**

Christian Papinot
Mircea Vultur
Thibault Martin
Alain Vilbrod

avec la collaboration de

Mélanie Le Her
Eva Pasquier
Doris Châteauneuf
Jean-Dominique Morency

Institut national de la recherche scientifique
Centre – Urbanisation Culture Société

Octobre 2009

Responsabilité scientifique :

Christian Papinot

Université de Bretagne Occidentale

christian.papinot@univ-brest.fr

Mircea Vultur

Observatoire Jeunes et Société

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation Culture Société

mircea.vultur@ucs.inrs.ca

www.obsjeunes.qc.ca

(418) 687-6414

Diffusion:

Institut national de la recherche scientifique

Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone: (514) 499-4000

Télécopieur: (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

ISBN 978-2-89575-200-4

Dépôt légal: - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

- Bibliothèque et Archives Canada, 2009

© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES.....	6
LISTE DES ANNEXES	6
AVANT PROPOS.....	7
INTRODUCTION	9
1. CADRAGE THÉORIQUE ET CONTEXTUEL DE LA RECHERCHE	11
1.1 La question de l'insertion professionnelle des jeunes en France.....	12
1.2 La politique de l'immigration du Québec	15
2. LES FRANÇAIS AU QUÉBEC : PORTRAIT STATISTIQUE ET INDICATEURS D'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	27
2.1 Caractéristiques des personnes nées en France et présentes dans la province de Québec.....	27
2.2 Les indicateurs d'insertion des français sur le marché du travail au Québec...	37
3. TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FRANÇAIS AU QUÉBEC : ÉLÉMENTS D'ANALYSE QUALITATIVE	47
3.1 Sociographie de la population d'enquête	47
3.2 Le départ de jeunes Français au Québec : un moratoire ?.....	50
3.3 Les Français installés au Québec : pourquoi ils restent, pourquoi ils retournent ?	56
4. LES MODALITÉS D'UTILISATION DES DISPOSITIFS D'AIDE À L'INSERTION	63
4.1 Les réunions de la Délégation du Québec en France.....	63
4.2 Les dispositifs d'aide à l'insertion des nouveaux arrivants.....	64
4.3 Une logique d'assistance ?	67
5. L'OMBRE PORTÉE DU « MAUDIT FRANÇAIS » ET IMAGES COMPARÉES DE LA FRANCE ET DU QUÉBEC.....	71
5.1 L'ombre portée du « maudit Français ».....	71
5.2 Images comparées de la France qu'ils ont quittée et du Québec qu'ils ont découvert.....	77

CONCLUSION 85

ANNEXES..... 87

Liste des tableaux

Tableau 1 : Accords fédéraux-provinciaux-territoriaux.....	20
Tableau 2 : Grille d'évaluation des candidats - catégorie des travailleurs qualifiés (Québec).....	21
Tableau 3 : Notation de l'item « formation ».....	22
Tableau 4 : Grille d'évaluation des candidats - catégorie des travailleurs qualifiés (Canada).....	23
Tableau 5 : Distribution de la population par sexe et par groupe d'âge des individus nés en France et présent au Québec en 2001	28
Tableau 6 : Population née en France présente au Québec lors des recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001	29
Tableau 7 : Distribution des immigrants nés en France par région administrative du Québec pour 1996 et 2001	30
Tableau 8 : Distribution des immigrants nés en France par Région Métropolitaine de Recensement pour 1996 et 2001	31
Tableau 9 : Période d'immigration des personnes nées en France et qui habitaient le Québec en 2001	31
Tableau 10 : Immigrants nés en France admis au Québec par année et par sexe (Période 1996-2006)	32
Tableau 11 : Population immigrante provenant de France arrivée entre 1996 et 2005 et présente au Québec en 2007 par catégorie	34
Tableau 12 : Principaux pays de naissance des immigrants arrivés au Québec pour la période de 1997 à 2007 (six premiers mois).....	35
Tableau 13 : Population immigrée entre 1996 et 2005 et présente au Québec en 2007 pour les 10 principaux pays de naissance.....	36
Tableau 14 : Population immigrée au Québec pour les 10 principaux pays de naissance, 2001	36
Tableau 15 : Plus haut niveau de scolarité atteint par les immigrants nés en France présents au Québec en 2001.....	37
Tableau 16 : Distribution des personnes nées en France et présentes au Québec en 2001 par profession.....	38
Tableau 17 : Distribution des travailleurs nés en France et présents au Québec en 1997 par secteur d'activité	39
Tableau 18 : Revenu des immigrants français présents au Québec en 2001	41
Tableau 19 : Activité sur le marché du travail pour l'année 2001 Province de Québec.....	41
Tableau 20 : Activité sur le marché du travail pour l'année 2001 Province de Québec (15-30 ans) ...	41
Tableau 21 : Taux de chômage chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001.....	42
Tableau 22 : Revenu médian chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001	43
Tableau 23 : Taux d'emploi chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001	44
Tableau 24 : Principaux organismes privés ou publics d'aide à la recherche d'emploi dans les régions de Québec et Outaouais	65

Liste des graphiques

Graphique 1 : Population née en France présente au Québec lors des recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001	29
Graphique 2 : Nombre de nouveaux immigrants français arrivés au Québec durant la période 1996 à 2006 par sexe	33
Graphique 3 : Pourcentage des immigrants arrivés au Québec entre 1996 et 2006 qui sont nés en France	34

Liste des annexes

Annexe 1 : Niveau d'instruction pour les immigrants nés en France présent dans la région de Québec et de Gatineau	87
Annexe 2 : Secteur d'activités des immigrants nés en France présent dans la région de Québec et de Gatineau.....	89

Avant propos

Cette recherche est née d'une rencontre au congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) de Tours en 2004 et de la collaboration de recherche qui s'en est suivie. À partir de nos préoccupations de recherche communes sur la question de l'insertion professionnelle des jeunes, nous avons d'abord procédé à l'élaboration d'un état des lieux des principaux traits constitutifs de l'insertion professionnelle des jeunes telle qu'elle se décline en France et au Québec à partir d'une série de regards croisés systématiques franco-québécois. Puis, nous avons élaboré un projet de recherche sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes Français au Québec déposé en 2007 auprès de la Commission Permanente de Coopération Franco-québécoise (CPCFQ). Le projet, retenu et soutenu pendant deux ans par la CPCFQ puis par la Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne, nous a permis de fédérer une équipe de recherche franco-québécoise formée de chercheurs et d'étudiants et de nous rencontrer à plusieurs reprises de part et d'autre de l'Atlantique.

L'objectif général de ce projet de recherche a été d'analyser les trajectoires professionnelles des jeunes Français immigrés au Québec et d'examiner la manière dont les dispositifs d'aide à l'emploi structurent ces trajectoires. Les objectifs spécifiques du projet ont été les suivants :

- 1) Faire une synthèse des résultats des recherches sur le phénomène d'émigration des jeunes Français au Québec et sur l'insertion professionnelle de ces jeunes à partir de banques de données disponibles ;
- 2) Conduire une recherche qualitative sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes Français immigrés au Québec quatre ans après leur installation au Québec ;
- 3) Analyser le recours aux mesures d'aide à l'insertion et aux programmes de formation en vue de l'intégration professionnelle adressées aux immigrants.

Le programme des activités dans le cadre de ce projet, conforme aux paramètres établis lors du dépôt de la demande à la Commission, a été le suivant :

Au cours de l'année 2007, une première réunion de l'équipe de chercheurs (Papinot, Vilbrod, Vultur et Martin) s'est tenue à Montréal et les grandes lignes du projet ont été établies. Les schémas d'entrevue et les critères d'échantillonnage ont été définis et des contacts ont été établis avec les jeunes Français qui ont émigré au Québec et sont rentrés en France. Les séjours de recherche en France, à Brest, des deux étudiants québécois ont eu lieu en

novembre 2007. Ceux-ci ont réalisé des entrevues avec des immigrants français au Québec qui sont retournés en France. La campagne d'entrevues s'est terminée avec les entrevues réalisées par A. Vilbrod et C. Papinot.

Au cours de l'année 2008, les séjours de recherche au Québec de deux étudiantes françaises de l'Université de Bretagne Occidentale ont eu lieu au mois de février. Ces étudiantes ont réalisé des entrevues sur les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes Français immigrés au Québec quatre ans après leur installation au Québec et ont effectué des études documentaires dans les bibliothèques québécoises en vue de préparer les cadres théoriques de leurs mémoires de master 2 portant sur des thèmes liés à la problématique du projet. En mai 2008, les chercheurs québécois, M. Vultur et T. Martin, ont effectué leur séjour de recherche en France. Une journée d'études intitulée « Trajectoires migratoires et insertion professionnelle des jeunes Français au Québec : mise en perspective historique et comparative » a été organisée le 23 mai 2008 à la Faculté des lettres et sciences humaines de Brest. Le programme de cette journée a inclus des interventions complémentaires faites par des historiens spécialistes de l'immigration française au Québec (J. Dickinson et E. Pierre), en plus de celles faites par les membres de notre équipe de recherche qui ont présenté les résultats préliminaires du projet. En octobre 2008, l'équipe de recherche a également organisé à Québec un atelier scientifique intitulé « Quelles présences du passé des relations France/Québec dans l'immigration française contemporaine au Québec » dans le cadre du 61^e Congrès de *l'Institut d'histoire de l'Amérique française* qui a eu lieu à Québec du 23 au 25 octobre 2008.

Nous remercions la CPCFQ d'avoir soutenu ce projet de recherche à la jonction de préoccupations communes de nos instances universitaires respectives et de nos deux pays. Nous remercions également nos institutions d'appartenance qui ont accepté de soutenir ce projet. L'Université de Bretagne Occidentale a encouragé notre collaboration de recherche à plusieurs reprises en octroyant deux séjours de recherche en 2006 et 2008 à Mircea Vultur comme professeur invité à Brest et en soutenant une journée d'études sur notre thématique de recherche en 2008. L'INRS a soutenu ce projet en accueillant Christian Papinot comme membre associé de l'Observatoire Jeunes et Société.

Introduction

Terre d'immigration, le Québec accueille chaque année près de 45 000 immigrants dont la venue est encouragée afin de mettre un frein au vieillissement de la population, à la pénurie de main d'œuvre et à la dénatalité. Avec plus de 26 000 personnes (14 000 hommes et 12 000 femmes) sur la période cumulée 1993-2002, les Français composent la première communauté nationale parmi les immigrants au Québec. En 2001, on dénombrait au Québec, 50 140 personnes nées en France, dont 22 % ont émigré après 1996¹.

Dans le contexte de chômage de masse persistant en France, une partie des jeunes s'orientent vers la voie de l'émigration qui, dans de nombreux cas, commence avec les études à l'étranger. Le Canada représente, de ce point de vue, une destination privilégiée ; de 1980 à 2001, le nombre d'étudiants français au Canada s'est accru fortement, passant de 556 à 6 467 personnes².

Si nous partageons une même langue et si la France et le Québec sont liés par des fragments d'histoire commune, les premiers pas des jeunes Français sur le marché du travail québécois sont jalonnés de découvertes, de surprises, voire de déconvenues. Pour le dire d'une formule triviale : le Québec n'est pas un bout de France en Amérique du Nord. De manière un peu paradoxale, le partage d'une même langue peut participer des difficultés de compréhension, ne serait-ce par ce qu'on appelle des « faux-amis linguistiques » et qui sont légion. À commencer par le baccalauréat, qui ne désigne pas le même niveau d'étude de part et d'autre de l'Atlantique et qui représente un exemple paradigmatique à cet égard. Les jeunes immigrants français découvrent une réalité nord-américaine du marché du travail dans un habillage linguistique familier. Ils découvrent cette réalité à partir de schèmes cognitifs construits dans leur parcours de socialisation en France et des espérances qu'ils ont pu y bâtir au cours de leur formation et de leur début de vie active sur le territoire hexagonal.

Dans ce contexte, ce rapport de recherche se donne comme objectif d'offrir quelques éléments d'analyse quantitative et qualitative concernant l'insertion professionnelle des jeunes Français au Québec. Il est divisé en cinq chapitres dont le contenu est le suivant : le premier présente le cadrage théorique et contextuel de la recherche en analysant brièvement la question de l'insertion professionnelle des jeunes en France et la politique migratoire du Québec. Le deuxième chapitre offre un portrait statistique de la présence des Français au Québec ainsi que les indicateurs de leur insertion sur le marché du travail. Les chapitres trois

¹ Immigration et Communautés culturelles, *Portrait statistique de la population immigrée née en France*, Québec, 2005.

² Ministère des travaux publics et Services gouvernementaux Canada, *Les étudiants étrangers au Canada, 1980-2001*, Direction de planification et recherche, Ottawa, 2003.

et quatre contiennent des éléments d'analyse qualitative qui visent le phénomène du départ et du retour des jeunes Français au Québec ainsi que leur parcours sur le marché du travail québécois et les modalités d'utilisation des dispositifs d'aide à l'insertion. Enfin, le chapitre cinq contient une analyse sociologique qui fait le lien entre le présent et le passé des relations entre le Québec et la France dans une perspective de compréhension de certains problèmes qui se posent aujourd'hui aux Français installés au Québec.

1. CADRAGE THÉORIQUE ET CONTEXTUEL DE LA RECHERCHE

Le lundi 12 janvier 2009, le président de la République française confiait à Martin Hirsch, haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté la nouvelle responsabilité d'un deuxième haut-commissariat dédié à la jeunesse. À ce sujet, ce dernier déclarait au journal *Le Monde* en date du 14 janvier 2009 : « Quand l'emploi allait mieux, les portes se fermaient déjà trop souvent sur les 16-25 ans. Quand la crise est là, leur situation devient encore plus sensible. [...] Le taux de pauvreté des jeunes est 50 % plus élevé que celui des autres adultes, leur taux de chômage, double. Mais leurs potentialités sont aussi fortes, avec une soif d'engagement et de solidarité, un sens de la citoyenneté aigu. Ma mission n'est pas de traiter les jeunes comme un problème, mais comme un atout ».

L'intitulé même de sa mission, tout comme le fait de confier cette responsabilité politique au « père » du RSA (revenu de solidarité active), ancien président de l'association caritative Emmaüs, en charge des questions d'exclusion sociale, contredit de facto les dénégations de celui-ci. La nécessité de se préoccuper ou tout du moins d'afficher politiquement une préoccupation pour cet âge de la vie ne fait qu'ajouter une nouvelle pierre au processus d'institutionnalisation de celui-ci en contribuant indirectement à stigmatiser ceux-là même qu'il s'agit d'« aider »... Se saisir de la question de l'insertion professionnelle des jeunes d'un point de vue scientifique, c'est se saisir d'un de ces objets de recherche préconstruits dans et par le champ politique³. Sans doute, même la catégorie de jeunesse offre-t-elle une dimension emblématique à cet égard.

L'émergence et le développement d'un chômage de masse et la multiplication des emplois précaires depuis une trentaine d'années en France ont produit une situation de rationnement et de déstabilisation de l'emploi qui affecte l'ensemble des actifs. Comme le déclare tout « naturellement » cette jeune Française de 23 ans titulaire d'une licence et qui a connu sept mois d'emplois intermittents avant de décrocher un emploi d'employée de banque en contrat à durée indéterminée : « Maintenant on sait que c'est normal d'avoir du mal à trouver un travail pour nous les jeunes ». Ainsi, en France, les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes restent particulièrement aiguës. Les conditions d'accès à l'emploi des débutants sont affectées par l'ampleur structurelle du chômage et son caractère très sélectif. Depuis le début des années 1970, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est passé de 3,3 % à environ 25 % et il est constamment resté plus de deux fois supérieur au taux moyen. L'entrée dans les entreprises se fait massivement sur des emplois temporaires (l'emploi intérimaire est désormais le premier contrat de travail d'un jeune sur cinq) et ce phénomène est amplifié

³ Mauger, Gérard, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire*, Paris, Belin, 2006, p. 30.

pour les jeunes même si elle est en réalité largement commune à l'ensemble des nouveaux embauchés. Ainsi, depuis de nombreuses années, les moins de 25 ans sont deux à trois fois plus représentés parmi les contrats à durée déterminée, les intérimaires, les stages et les contrats aidés. Cette relative concentration des difficultés d'insertion sur les jeunes a conduit les pouvoirs publics à mettre en place depuis une trentaine d'années une multitude de mesures pour l'emploi et pour la formation des jeunes qui ont contribué à en faire une catégorie à part sur le marché du travail sans lever pour autant leurs interrogations légitimes (cf. la mobilisation des jeunes contre le contrat premières embauches au cours du printemps 2006).

Dans ce contexte, nous avons posé l'hypothèse que, pour éviter les difficultés d'insertion professionnelle, une partie de jeunes Français choisissaient une stratégie individuelle d'*exit*⁴ en adoptant la voie de l'émigration vers le Québec. En partant de cette hypothèse, dans les pages qui suivent, nous allons expliciter la problématique de l'enquête et notre conception théorique de l'insertion professionnelle des jeunes, pour exposer ensuite les traits caractéristiques de la politique migratoire du Québec.

1.1 La question de l'insertion professionnelle des jeunes en France

Gérard Mauger a proposé une définition sociologique de la jeunesse à l'articulation des temps individuels et sociaux. La jeunesse, le « temps qu'il faut pour trouver sa place », est « l'âge de la vie où s'opère le double passage de l'école à la vie professionnelle et de la famille d'origine à la famille de procréation⁵ ». Dans ce double processus qui caractérise la transition vers la vie adulte les frontières des deux sphères ne sont évidemment pas étanches. Cependant dans des sociétés productivistes comme les nôtres, l'accès à l'autonomie passe d'abord par l'accès à l'emploi. L'indépendance économique conditionne les autres formes d'indépendance, à commencer par l'indépendance résidentielle. L'emploi se fait de plus en plus flexible. Il est notoire cependant de constater que les bailleurs de logements n'ont pas suivi la même tendance à la flexibilité. Sans doute même doit-on poser l'hypothèse inverse. Pour pouvoir accéder à un logement, il faut en effet pouvoir présenter des « garanties » qui n'ont pas connu d'inflexions majeures ces derniers temps. Or si bulletins de salaires ou caution parentale offrent deux voies privilégiées d'accès au logement locatif, elles ne manifestent évidemment pas l'autonomie résidentielle sous les mêmes auspices. Si la jeunesse se prolonge, ce n'est pas sous l'influence de nouvelles valeurs immanentes et acontextuées mais bien principalement par un accès à l'emploi plus problématique. En réponse aux assertions qui, en contexte de crise, « assimile le fait que l'emploi a perdu sa

⁴ Hirschman, Albert, *Les passions et les intérêts : justification politique du capitalisme avant son apogée*, PUF, Paris, 2001.

⁵ Mauger, Gérard, « Unité et diversité de la « jeunesse », dans Mauger, G., Bendit, R. et Von Wolffersdorff, C. (dir.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, A. Colin, 1994, p. 23.

consistance au jugement de valeur qu'il aurait perdu son importance⁶ », nous réaffirmons l'absence de trace significative dans nos travaux de l'émergence de statuts alternatifs à ceux engendrés par l'activité professionnelle. Devant les dérives du relativisme absolu, il convient de rappeler que l'expérience du travail n'est pas une expérience sociale parmi d'autres mais le vecteur principal de l'intégration sociale. L'insertion dans d'autres sphères sociales ne peut pas être considérée comme équivalente à l'intégration sociale générée à partir de l'activité professionnelle. L'importance du travail n'est pas démentie par la raréfaction de l'emploi et nous ne pouvons que rester dubitatifs sur ces effets d'annonce sans précision bibliographique de « recherches de plus en plus nombreuses sur les jeunes chômeurs et précaires » qui rendent compte de « modes de vie en partie débarrassés du pathos lié à l'absence de travail⁷ ».

Dans ce contexte, nous allons envisager la situation des jeunes Français au Québec dans le champ du travail, et non en général, perspective qui présente toujours le risque de dérives substantialistes conduisant « à faire du « Jeune » ou des « Jeunes » des entités fermées sur elles-mêmes, avec leur culture ou leur identité propres⁸ ». Face à ces risques de réification, voire de naturalisation d'un « âge de la vie », le champ de l'analyse sera centré sur la situation des jeunes au regard de l'emploi, car dans ce champ-là « être jeune a un certain sens à condition que l'on précise qu'il s'agit d'âge non pas en soi mais au regard de l'accès à l'emploi⁹ ». À travers les mesures de discrimination positive de la politique de l'emploi, par exemple, l'étiquetage administratif des pouvoirs publics a apporté sa pierre à la segmentation et à une certaine étanchéité des classes d'âge en assignant des positions professionnelles et/ou des registres d'attitudes attendues. Dans cette perspective, l'âge prend une signification particulière dans le processus de transition professionnelle, « cependant, du point de vue de l'insertion sur le marché du travail, ses effets sont délicats à interpréter car ce n'est pas l'âge directement qui joue, mais deux variables « cachées » qui se combinent : l'ancienneté sur le marché du travail et le niveau de diplôme¹⁰ ». Précisons également que si, pour nous, les débutants sur le marché du travail sont évidemment acteurs de leur parcours d'insertion professionnelle, leurs capacités individuelles s'actualisent dans un contexte social et économique qui leur préexiste et s'offre à eux sous fortes contraintes depuis l'état du marché du travail jusqu'aux pratiques de gestion des ressources humaines des entreprises en passant par les politiques publiques de l'emploi. À la vision d'une société composée d'individus atomisés et en apesanteur sociale, il n'est pas inutile de rappeler à quel point les dimensions

⁶ Castel, Robert, « Centralité du travail et cohésion sociale », dans Kergoat, J., Boutet, J., Jacot, H. et Linhart, D. (dir.), *Le monde du travail*, La Découverte, 1998, p. 57.

⁷ Schehr, Sebastien, « Jeunesse et précarité professionnelle », dans Pugeault-Cicchelli, C., Cicchelli, V. et Ragi, T. (dir.), *Ce que nous savons des jeunes*, Paris, PUF, 2004, p. 139.

⁸ Lahire, Bernard, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, La Découverte, 2004, p. 497.

⁹ Rose, José, *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.

¹⁰ IRES, *Les mutations de l'emploi en France*, Repères La Découverte, 2005, p. 61.

macro structurelles du contexte économique et social préexistent aux volontés individuelles et contribuent à en limiter les capacités stratégiques.

Le présent rapport propose de questionner les trajectoires d'insertion professionnelle des jeunes Français au Québec. Il répond d'abord au souci de distanciation avec nos évidences nationales qui finissent par faire écran à force de s'imposer comme « naturelles ». À cet égard, on gardera toujours présent à l'esprit au fil de nos analyses, comme l'a bien indiqué A. Sayad au sujet de l'immigration algérienne en France, qu'« immigration ici et émigration là sont les deux faces d'une même réalité, elles ne peuvent s'expliquer l'une sans l'autre¹¹ ». Au-delà du constat descriptif des différences et convergences, il s'agit de montrer en quoi ces dernières s'expliquent par la spécificité des contextes sociétaux et des cohérences nationales. Ainsi, si le problème de l'insertion professionnelle des jeunes est devenu une question sociale et un problème politique de premier plan tant en France qu'au Québec, les réponses des différents acteurs à ce problème divergent de part et d'autre de l'Atlantique. Aux difficultés de construction de concepts qui puissent passer les frontières et des raisonnements sur des « équivalents fonctionnels¹² » d'un contexte national à l'autre, l'approche théorique ici procède plutôt d'une compréhension par rapprochements successifs d'analyses développées à partir de données situées dans les contextes nationaux où elles font sens. Les difficultés d'interprétation n'en sont pas levées pour autant et la compréhension ne peut advenir que par approximations successives. Pierre Doray et Stéphane Moulin ont bien souligné la complexité de la tâche quand les instruments dont disposent la France et le Québec pour observer les trajectoires d'insertion professionnelle ne reposent pas sur les mêmes catégorisations statistiques¹³. Ainsi, si l'on pense par exemple à un des axes centraux de notre questionnement, à savoir la transition école-emploi, la France se caractérise par une certaine étanchéité entre les deux temps sociaux des études et de la vie active, alors qu'au Québec et au Canada, c'est une logique combinatoire qui prévaut et la scansion de ces deux temps sociaux n'y est pas aussi marquée. « Être aux études » ne recouvre donc tout simplement pas la même réalité dans les enquêtes longitudinales du CÉREQ en France et dans celles sur les jeunes en transition (EJET) de Statistiques Canada. En France, il y a dans la manière de penser le passage de l'école à la vie active une césure radicale constituée par l'événement de la sortie de formation initiale, qui sert même à définir la population de référence dans les enquêtes longitudinales Générations du CÉREQ. Dans la catégorisation française, chaque type de situation est exclusif à la différence de la catégorisation canadienne où un jeune peut

¹¹ Sayad, Abdelmalek, *La double absence*, Paris, Seuil, 1999, p. 15.

¹² Barbier, Jean-Claude, « La précarité, une catégorie française à l'épreuve de la comparaison internationale », *Revue française de sociologie*, n° 46-2, 2005, p. 360.

¹³ Doray, Pierre et Moulin, Stéphane, « Les parcours des jeunes : catégorisations statistiques et représentations normatives », Communication présentée au colloque Approches longitudinales : Confrontations franco-canadiennes, Paris, octobre 2007, http://www.cmh.ens.fr/cmh/colloque/CFC_MoulinDoray.pdf.

être aux études et en emploi. C'est évidemment une information essentielle avant de « comparer » deux tableaux statistiques de taux d'activité des jeunes en France et au Québec car « il n'existe pas de parfaite continuité des phénomènes économiques et sociaux d'un espace national à un autre¹⁴ ». Les mêmes types de données statistiques a priori informent de réalités différentes. Ainsi en est-il aussi de la mobilisation usuelle des variables explicatives qui ne répondent pas aux mêmes systèmes de normes sociétales et de conception de la justice sociale par exemple. L'origine sociale est une variable plus fréquemment mobilisée en France qu'au Québec. Pour le genre, il y a une systématique au Québec que l'on ne retrouve pas en France¹⁵. Cette recherche a été aussi l'occasion de comprendre les manières nationales d'appréhender des objets de recherche similaires de part et d'autre de l'Atlantique.

Nous retiendrons donc dans cette recherche un cadre problématique selon lequel l'individu inscrit son action dans un contexte social spécifique, dans une histoire personnelle structurante, ce qui n'enlève en rien à sa possibilité de choix et ne remet pas en cause la reconnaissance, a posteriori de tendances. Si chaque sujet peut a priori « tout faire », il ne fait pas « n'importe quoi » car il existe des régularités et des contraintes dans les actions en société, des tendances qui distinguent les groupes sociaux. Cette histoire personnelle structurante ne produit pas seulement des ressources ou des capitaux « négociables » sur un marché (diplômes sur le marché du travail) mais plus fondamentalement des dispositions, c'est-à-dire des manières plus ou moins durables de voir, de sentir et d'agir : propensions, inclinations, penchants, habitudes, tendances, manières d'être persistantes...

1.2 La politique de l'immigration du Québec

En 1991, le gouvernement fédéral et celui du Québec ont signé l'Accord Canada-Québec qui donne, dans le domaine de l'immigration, des responsabilités particulières au gouvernement provincial. Cet accord est la version la plus accomplie de plusieurs ententes destinées à répondre aux demandes du Québec en termes de sélection des immigrants (Entente Lang-Cloutier en 1971, Entente Andras-Bienvenue en 1975, Entente Cullen-Couture en 1979). Depuis la signature de cet accord, le gouvernement du Québec a la possibilité de définir certains des critères de sélection des immigrants qui choisissent de s'installer dans la province. Cependant, selon les termes de cette entente, le gouvernement fédéral détermine toujours les normes et les objectifs nationaux relatifs à l'immigration. Ainsi les catégories d'immigrants définies par Ottawa servent de base à la sélection des immigrants par Québec. De même, le nombre maximum d'immigrants que la province peut accueillir est aussi

¹⁴ Lefresne, Florence, *Les jeunes et l'emploi*, Repères, La Découverte, 2003, p. 21-22.

¹⁵ On a pu en apercevoir quelques exemples lors du colloque international, de fait plutôt franco-québécois, sur les Rapports intergénérationnels et dynamiques des groupes professionnels que nous avons organisé en mai 2008 à l'Université de Brest. Voir, Papinot, Christian, (coord.) Actes du colloque international *Jeunes au travail. Rapports intergénérationnels et dynamiques des groupes professionnels*, 2008, Brest, UBO-ARS.

déterminé régulièrement par Ottawa et est fixé en fonction du poids numérique de la province au sein de la confédération (Québec pouvant seulement dépasser de 5 % ce nombre). Le Québec doit aussi accepter sa « part » de réfugiés que le Canada admet et redirige ensuite vers les différentes provinces, ce qui représente environ 2 000 personnes par an, soit quelque 5 % du total d'immigrants que reçoit le Québec. Cela dit, une personne qui est reconnue comme réfugiée et admise au Canada ne pourra aller au Québec que si elle est sélectionnée par la province ; il s'agit encore d'un gain en termes de contrôle de l'immigration fait par Québec, cependant le nombre de réfugiés accueillis par la province est suffisamment faible pour que cela ne contribue pas à infléchir la composition du contingent d'immigrants s'installant au Québec. Par ailleurs, l'accord spécifie qu'Ottawa s'engage à ne pas admettre des immigrants qui souhaiteraient s'installer au Québec (mais qui font leur demande à travers les services d'immigration du Canada plutôt que ceux du Québec) s'ils ne répondent pas aux critères de la province. Cela dit, rien n'empêche toutefois les immigrants admis au Canada de quitter la province où ils sont arrivés pour venir s'installer plus tard au Québec (l'inverse est tout aussi vrai) puisqu'une fois établi au Canada, le nouveau résident jouit, au même titre que tous les citoyens, d'une liberté de circulation totale. D'ailleurs, de nombreux immigrants qui résident aujourd'hui à Gatineau avaient, en fait, choisi Ottawa comme destination.

Malgré ces gains, Québec ne contrôle toutefois qu'une partie du processus d'immigration. En fait, son pouvoir se limite à faire la promotion de l'immigration au Québec dans les pays de son choix et à fixer certains critères spécifiques afin de sélectionner des immigrants tant et aussi longtemps que ceux-ci correspondent aux normes générales et aux catégories établies par Ottawa. En effet, si Québec sélectionne un candidat qui ne correspond pas aux critères définis par la *Loi [canadienne] sur l'immigration et la protection des réfugiés* celui-ci ne pourra venir s'établir au Québec puisque c'est ultimement le Canada qui émet le permis de résidence pour tous les immigrants reçus au pays, incluant ceux qui viennent s'établir au Québec. Ottawa fixe aussi les conditions d'attribution de la citoyenneté et veille à l'exécution des obligations internationales du Canada concernant l'immigration, notamment ce qui à trait à l'extradition des ressortissants étrangers, incluant bien sûr ceux qui sont établis au Québec.

Malgré les limites qu'impose l'accord, le gouvernement du Québec dispose quand même d'un instrument qui lui permet d'infléchir le cours naturel des flots migratoires, longtemps considérés comme représentant une menace pour la survie de la distinction québécoise, notamment linguistique. À l'instar du Canada et d'autres pays ayant une politique active de recrutement d'immigrants, le Québec peut désormais instrumentaliser l'immigration afin qu'elle contribue, ou à tout le moins ne fasse pas obstacle, au projet de construction de la nation (*nation building*). D'une manière générale, les deux partis politiques principaux (souverainiste et fédéraliste) ont une vision similaire de l'immigration et veulent recruter des

candidats capables de s'intégrer de façon rapide dans le tissu social et économique¹⁶. Certes, le débat sur les « accommodements raisonnables » (2007) a soulevé la question du nombre et des compétences des immigrants que le Québec devrait admettre ; les discours parfois xénophobes tenus durant la Commission Bouchard Taylor ont pu laisser penser que le gouvernement québécois serait tenté de revoir son approche en termes d'immigration, d'autant plus que lors de la campagne électorale suivante (élections provinciales de 2008), un des partis de l'opposition a tenté de « récupérer » ces discours en proposant de réduire les objectifs cibles d'accueil d'immigrants. Cela dit, ce baroud d'honneur d'une certaine partie de la population québécoise, sans doute plus soucieuse d'exprimer sa crainte de l'assimilation que de rejeter les immigrants, n'a pas infléchi la politique du gouvernement et ne semble pas avoir changé la perception de la majorité des Québécois pour qui l'immigration est une des réalités incontournable de la société contemporaine sur laquelle il vaut mieux s'appuyer, en l'orientant pour assurer la relève, que de tenter de s'y opposer pour des raisons idéologiques peu compatibles avec la nature qui se veut « interculturelle » de la société québécoise¹⁷.

Lorsqu'on sait que le nombre d'immigrants a reculé de 21 % au Québec entre 1990 et 2000 alors qu'il avait augmenté de 11 % dans le reste du Canada et de 16 % en Ontario, on comprendra l'importance pour le gouvernement provincial de définir des stratégies de recrutement efficaces¹⁸. D'autant plus que la grande partie de cette baisse peut être attribuée au repli du nombre d'arrivants appartenant à la catégorie des travailleurs indépendants, c'est-à-dire le contingent le plus important d'immigrants et pour lequel Québec a défini sa politique de sélection (*idem*). C'est pourquoi, le gouvernement provincial a depuis 1996 pris différentes mesures, dont la modification de sa « grille de sélection » et l'adoption d'une stratégie pour retenir les étudiants étrangers qui ont permis de modifier la dynamique, si bien que le nombre d'immigrants reçu annuellement a augmenté régulièrement depuis le début des années 2000. Ainsi Québec a reçu entre 2003 et 2007, 217 043 immigrants, alors qu'ils n'étaient que 163 391 entre 1998 et 2002¹⁹. En 2007, 46 300 immigrants s'établissaient dans la province et l'objectif du gouvernement provincial est d'augmenter le nombre d'admission annuel à 55 000 dès 2010²⁰.

¹⁶ Parent, Daniel et Worswick, Christopher, « Qualification et immigration : réforme de la grille d'admission du Québec et composition de la population d'immigrants s'établissant au Québec », rapport de projet, Montréal, CIRANO, 2004.

¹⁷ Vincent, Pierre, *Immigration. Phénomène souhaitable et inévitable*, éditions Québec/Amérique, Montréal, 1994.

¹⁸ Parent et Worswick, *op. cit.*, p. 13.

¹⁹ Plan d'immigration du Québec pour l'année 2008 [en ligne] www.micc.gouv.qc.ca.

²⁰ Plan stratégique 2008-2012, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [en ligne] <http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanStrategique2008.pdf>.

1.2.1 LE CADRE ET L'ESPRIT DE LA POLITIQUE CANADIENNE D'IMMIGRATION

La Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés de 2001 définit l'esprit de l'immigration canadienne. Celle-ci poursuit, selon les vœux du législateur deux objectifs concurrents. Le premier s'inscrit, pour paraphraser les termes du texte de loi, dans la tradition humanitaire du Canada qui est d'accueillir en son sein les réfugiés et les persécutés en quête d'un asile. Une tradition qui a fait la renommée du pays, malgré de nombreux incidents déplorables tels, notamment, le refus de recevoir des réfugiés juifs durant la seconde guerre mondiale. Le second objectif est économique et vise à « permettre au Canada de retirer de l'immigration le maximum d'avantages sociaux, culturels et économiques [...] de favoriser le développement économique et la prospérité du Canada et de faire en sorte que toutes les régions puissent bénéficier des avantages économiques découlant de l'immigration » (article 3.1 : Objet de la loi).

L'opérationnalisation de ces deux objectifs se fait à travers la définition de trois catégories légales d'immigrants. Tout d'abord la catégorie de l'« immigration économique ». Il s'agit d'immigrants sélectionnés en fonction de leur capacité à contribuer à l'économie du pays. Cette catégorie est subdivisée en trois sous-groupes. Le premier est celui des « travailleurs qualifiés et professionnels » (intitulée « travailleurs permanents » au Québec). Les candidats appartenant à cette catégorie sont sélectionnés en fonction de leur formation ou de leurs compétences professionnelles, l'objectif étant de retenir ceux qui ont une expérience professionnelle qui correspond aux besoins du marché du travail ou qui ont une formation qui leur permettra de s'y intégrer. Le recrutement de ces immigrants qualifiés est de plus en plus considéré par le gouvernement canadien mais aussi par les provinces qui s'impliquent maintenant dans la sélection des immigrants comme un moyen de répondre de façon rapide aux besoins spécifiques en main-d'œuvre qualifiée et de faire face au vieillissement démographique. Ainsi entre 1997 et 2001, le Canada a eu recours aux informaticiens étrangers pour faire face à la carence de la main-d'œuvre dans ce domaine, maintenant ce sont les professionnels de la santé qui sont recrutés.

La deuxième sous-catégorie, celle des « gens d'affaires », fait référence aux investisseurs, entrepreneurs, et travailleurs autonomes. Les textes de Citoyenneté et Immigration Canada stipulent que les investisseurs doivent démontrer qu'ils ont de l'expérience dans les affaires mais surtout qu'ils possèdent au moins 800 000 \$ canadiens et vont faire un investissement de 400 000 \$ dans l'économie canadienne. Les « entrepreneurs » doivent prouver qu'ils ont de l'expérience dans le domaine des affaires, possèdent un avoir d'au moins 300 000 \$ et qu'ils vont créer ou gérer une entreprise qui contribuera au développement de l'économie canadienne. Les travailleurs autonomes doivent avoir l'intention et la capacité de créer leur propre emploi dans certains domaines spécifiques, tels ceux de la vie culturelle ou sportive ou

bien encore dans le domaine agricole. Quelque soit l'activité du travailleur autonome, le candidat doit prouver qu'il a au moins deux ans d'expérience dans ce domaine et que son activité est de « classe internationale ». Le Québec impose aussi au candidat de posséder un avoir d'au moins 100 000 \$.

La deuxième catégorie est celle des « Réfugiés ». Pour des raisons humanitaires et en vertu de la convention de Genève, le Canada reçoit chaque années plusieurs milliers de réfugiés qui proviennent de régions en guerre ou qui fuient un régime non-démocratique où ils ne sont pas en sécurité. Il y a deux sous-catégories de réfugiés. Tout d'abord, il y a les réfugiés sélectionnés à l'étranger — dans leurs pays d'origine ou dans un pays où ils ont trouvé un asile provisoire — par l'État canadien ou par des organismes de parrainage (Églises, organismes à but caritatif habilités à sélectionner des réfugiés ou même groupes d'individus s'engageant collectivement à subvenir aux besoins de ses personnes). Ces réfugiés sont conduits au Canada (souvent depuis des camps de réfugiés sous mandat des Nations Unis) par le gouvernement fédéral qui les répartit ensuite au sein des différentes provinces. La seconde catégorie de réfugiés est constituée des demandeurs d'asile, c'est-à-dire de personnes déjà présentes au pays (parfois arrivées de façon clandestine) qui demandent à ce qu'on leur permette de rester au Canada, car leur vie est en danger dans leur pays d'origine. Ils peuvent obtenir eux aussi un statut de réfugié mais doivent prouver qu'ils correspondent aux mêmes critères d'admissibilité que les réfugiés sélectionnés à l'étranger. Un juge détermine si leur demande est fondée.

La troisième catégorie d'immigrant est celle du « Regroupement familial » communément appelé le parrainage. Le gouvernement canadien encourage la réunification familiale pour des raisons, elles aussi, humanitaires puisque beaucoup d'immigrants, notamment des réfugiés arrivent seuls au pays. Un immigrant peut parrainer son époux, son conjoint de fait, ainsi que certains autres membres de sa famille (parents, grands-parents, enfants à charge y compris les enfants adoptés et les enfants mineurs que l'immigrant a l'intention d'adopter, de même les frères, sœurs, neveux, nièces ou les petits-enfants s'ils sont orphelins et âgés de moins de 18 ans et ne sont pas mariés). Le parrainage est soumis à certaines conditions. Le requérant principal doit être majeur, citoyen canadien ou résident permanent et doit prouver qu'il peut subvenir aux besoins de ou des personnes parrainées pendant au moins une année. Certains liens de parentés contractés en vertu de pratiques contraires aux lois canadiennes, comme la polygamie par exemple, ne sont pas reconnus par Citoyenneté et Immigration Canada.

1.2.2 LA PROVINCIALISATION DE L'IMMIGRATION

À la demande des provinces et des territoires, Ottawa a progressivement accepté de déléguer une partie de ses responsabilités en termes d'immigration notamment en accordant aux

gouvernements territoriaux et provinciaux qui le demandent le droit de participer à la sélection et au recrutement des immigrants afin de choisir ceux qui correspondent le mieux à leurs besoins. Si bien qu'aujourd'hui, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés autorise le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration à conclure des accords avec les provinces afin de définir l'ampleur du transfert de responsabilité accordé à chacun des gouvernements qui souhaitent s'impliquer dans le processus de sélection et d'établissement des immigrants. Ainsi, entre 1991 et 2003, neuf accords bilatéraux ont été signés avec huit provinces et un territoire. L'accord Canada-Québec et celui signé entre le Canada et le Manitoba sont permanents. Les autres accords sont de durée limitée. Les versions les plus récentes des ententes ont pour objectif de répondre aux besoins en termes d'immigration de chaque province et de favoriser l'intégration des immigrants en permettant que les programmes d'accueil destinés aux nouveaux venus soient conçus et gérés par les provinces.

Tableau 1 :
Accords fédéraux-provinciaux-territoriaux

	Date de signature
Accord Canada-Québec	Signé le 5 février 1991
Accord Canada-Manitoba en matière d'immigration	Signé le 22 octobre 1996, renouvelé le 6 juin 2003
Entente Canada-Saskatchewan en matière d'immigration	Signée le 16 mars 1998. Lettre de prorogation signée le 17 juillet 2003
Accord relatif à la collaboration entre le Canada et la Colombie-Britannique en matière d'immigration	Signé le 19 mai 1998. Lettre de prorogation signée le 19 mai 2003
Entente Canada-Nouveau-Brunswick sur les Candidats de la province	Signée le 22 février 1999
Entente Canada-Terre-Neuve et Labrador sur les Candidats de la province	Signée le 1 septembre 1999
Accord relatif à la collaboration entre le Canada et l'Île-du-Prince-Édouard en matière d'Immigration	Signée le 29 mars 2001
Entente de collaboration Canada-Yukon en matière d'Immigration	Signée le 2 avril 2001
Entente Canada-Alberta sur les candidats de la province	Signée le 2 mars 2002
Entente Canada-Nouvelle-Écosse sur les Candidats de la province	Signée le 27 août 2004

1.2.3 L'IMMIGRATION DANS LE CONTEXTE SPÉCIFIQUE DU QUÉBEC

Au Québec, la responsabilité de définir les normes et les objectifs en termes d'immigration incombe au Ministère de l'immigration et des communautés culturelles. Pour cela, le ministère a établi, à la manière du Canada, une Grille d'évaluation²¹ afin de sélectionner les candidats de la catégorie des travailleurs qualifiés. On s'en doute, la grille québécoise diffère de celle du Canada. C'est dans cette différence que s'opérationnalise la stratégie québécoise en terme d'immigration. Les candidats sont évalués en fonction de cette grille et reçoivent un certain nombre de points par item évalué. Si leur score est suffisant, ils seront sélectionnés par Québec et leur dossier transféré aux services canadiens d'immigration qui s'assureront qu'ils satisfont aux critères additionnels du gouvernement fédéral (à la fois en termes de santé et de sécurité). Les catégories, sauf la dernière, (voir tableau) qui servent à évaluer les candidats sont très clairs, et toute personne qui envisage faire sa demande peut d'emblée savoir si elle se qualifie potentiellement, car le Ministère de l'immigration et des communautés culturelles a mis en ligne un questionnaire virtuel qui permet au candidat d'estimer le score qu'il est susceptible obtenir. Il peut aussi obtenir des renseignements sur les domaines de formation ou de qualification professionnelle en demande.

Tableau 2 :
Grille d'évaluation des candidats - catégorie des travailleurs qualifiés (Québec)

Formation	Maximum potentiel 29 points (seuil éliminatoire : 2)
Offre d'emploi confirmée	Maximum potentiel 10 points
Expérience professionnelle	Maximum potentiel 9 points
Âge	Maximum potentiel 18 points
Connaissances linguistiques	Maximum potentiel 22 points
Séjour(s) et famille au Québec	Maximum potentiel 9 points
Caractéristiques de l'époux ou du conjoint de fait	Maximum potentiel 18 points
Enfants qui accompagnent	Maximum potentiel 8 points
Autonomie financière	1 seul point est attribué à cet item mais il s'agit d'une condition <i>sine qua non</i> .
Adaptabilité	8 points maximum accordés selon l'appréciation globale faite lors de l'entrevue (d'une durée de 30 minutes à 1 heure)

Afin d'être sélectionné, c'est-à-dire recevoir un Certificat de Sélection du Québec, la personne qui fait sa demande dans la catégorie « travailleur permanent » doit obtenir au minimum de 59 points en fonction de la grille de sélection du Québec ci-dessus. S'il a un

²¹ Notre appellation, Parent et Worswick (2004 : 6) la nomme « grille d'admission ».

conjoint il devra obtenir un minimum de 68 points sur un total potentiel de 132. Les points accordés pour l'item « adaptabilité » sont impossibles à estimer à l'avance, et on peut se demander sur quelles bases les candidats sont évalués et quelle formation reçoivent les conseillers à l'immigration pour effectuer cette évaluation ; par contre les points sont attribués, dans les autres catégories de façon très technique. Par exemple l'item « formation » est évalué de la manière suivante.

Tableau 3 :
Notation de l'item « formation »

Formation	Points
Niveau de scolarité	
Aucun diplôme = éliminatoire	0 point
Diplôme d'études secondaires	2 points
Diplôme d'études secondaires professionnelles	6 points
Diplôme d'études postsecondaires générales (2 ans d'études à temps plein)	4 points
Diplôme d'études postsecondaires techniques (1 an d'études à temps plein)	6 points
Diplôme d'études postsecondaires techniques (2 ans d'études à temps plein)	6 points
Diplôme d'études postsecondaires techniques (3 ans d'études à temps plein)	10 points
Diplôme d'études universitaires de 1er cycle (3 ans d'études à temps plein ou plus)	11 points
Diplôme d'études universitaires de 2 ^e ou 3 ^e cycle	13 points
Maximum	13 points

Aux points obtenus dans cette sous-section s'ajoutent les points obtenus dans les catégories suivantes

Si un diplôme a été obtenu au Québec	6 points
---	-----------------

Domaine de formation ou de qualification professionnelle	Points
Domaine très en demande	12 points
Domaine en demande	9 points
Domaine moyennement en demande	5 points
Domaine peu en demande	1 point
Domaine sans aucun besoin	0 point
Maximum	12 points

Le candidat possède une autre qualification professionnelle	2 points
--	-----------------

Maximum potentiel	29 points
--------------------------	------------------

En ce qui concerne l'item « connaissances linguistiques » le maximum de 22 points est décomposé entre 16 points attribués pour les compétences en français et six pour celles en

anglais (dans tous les cas il s'agit de maximum potentiel). À noter que ces points sont obtenus seulement en fonction d'une évaluation de la capacité d'interagir à l'oral, aucune épreuve écrite ne fait partie du processus de sélection.

La Grille d'évaluation des immigrants du Canada est relativement différente, notamment parce qu'elle est décomposée de façon distincte et que le poids relatifs des items communs varie.

Tableau 4 :
Grille d'évaluation des candidats - catégorie des travailleurs qualifiés (Canada)

Formation	Maximum potentiel 25 points
Offre d'emploi confirmée	Maximum potentiel 10 points
Expérience professionnelle	Maximum potentiel 21 points
Âge	Maximum potentiel 10 points
Connaissances linguistiques	Maximum potentiel 24 points
Séjour(s) et famille au Québec	Non applicable
Caractéristiques de l'époux ou du conjoint de fait	Non applicable
Enfants qui accompagnent	Non applicable
Autonomie financière	Le candidat doit prouver qu'il dispose d'un montant d'argent qui varie en fonction du nombre de personne qui l'accompagne : 11 000 \$ s'il est seul jusqu'à 29 000 \$ pour sept personnes.
Adaptabilité	Maximum potentiel 10 points

Le candidat doit pour être sélectionné doit obtenir un minimum de 67 points sur un maximum potentiel de 105.

La comparaison entre les deux grilles d'évaluation permet de mettre en évidence que la différence majeure entre l'approche québécoise et canadienne est l'emphase que la province met sur la capacité du candidat à s'intégrer socialement alors qu'au Canada les candidats désirés sont ceux qui démontrent qu'ils ont une grande capacité à s'intégrer au marché du travail. Ainsi l'expérience professionnelle et une offre d'emploi représentent au Canada 31 points (près de la moitié des points nécessaire) alors ces deux items comptent seulement pour 19 points au Québec. L'intégration sociale passe, au Québec, par la connaissance du français ; elle permet d'obtenir 16 points contre 6 points pour la maîtrise de l'anglais. Au Canada, les deux langues officielles donnent le même score. Mais cette capacité de s'exprimer en français n'est pas considérée comme le seul gage d'une intégration sociale, car depuis la réforme du système de pointage de 1996 de nouveaux critères ont été ajoutés qui permettent de mesurer l'adaptabilité sociale du candidat. Ainsi, les séjours au Québec, la présence d'un membre de la famille y vivant ou l'obtention d'un diplôme québécois comptent pour 15 points (9 + 6), presque autant que la maîtrise de la langue française. De même,

Québec accorde un maximum de 18 points pour l'âge contre 10 au Canada et surtout privilégie les jeunes, considérés comme mieux à même de s'intégrer que les personnes dans la quarantaine. Ainsi, un candidat de 18 ans (qui, on s'en doute, n'aura pas ou peu d'expérience professionnelle) obtiendra le maximum de points. Par ailleurs, le fait que le demandeur soit accompagné d'enfants lui accorde jusqu'à 8 points supplémentaires (4 points par enfant de 12 ans et moins et 2 par enfants de 13 à 21 ans). On comprendra que dans la conception du programme, le fait d'être accompagné d'enfants est perçu comme un gage d'enracinement. En somme, ces critères « sociaux » ont un poids bien plus important que la connaissance du français. Additionnés ensemble, ils peuvent représenter 41 points, auxquels peuvent encore s'ajouter 8 autres points si le conseiller en immigration estime que la capacité d'adaptation du candidat est élevée ; ce qu'elle devrait être si celui-ci possède déjà une ébauche de réseau social, grâce à sa famille et à ses études ou un fort potentiel d'en constituer un (âge, jeunes enfants). Au total, c'est 48 points pour la capacité de s'insérer dans la société québécoise, si la personne maîtrise parfaitement le français, il obtient un score de 64, ce qui est largement suffisant pour se qualifier, même sans aucune expérience professionnelle, et il suffit d'avoir un simple diplôme d'études secondaires. Certes, la capacité de s'adapter socialement n'est pas totalement évacuée dans la grille de sélection du Canada mais celle-ci se limite à être évaluée dans la dernière question et ne représente donc que 10 points au total.

Finalement, bien que leur nombre soit faible, Québec a quand même choisi de déterminer des critères de section des réfugiés. Certes, lorsque le besoin de protection est très grand et le danger immédiat, Québec fait passer la sécurité du candidat avant tous les autres critères, mais lorsque le requérant est dans une situation présentant peu de risques immédiats, Québec va examiner la demande avec la même logique que celle qui prévaut dans la sélection des travailleurs qualifiés. Il s'agit toujours de vérifier la capacité d'adaptation du réfugié à la culture québécoise. Voici les critères choisis et annoncé sur le site Web du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles, pour évaluer cette capacité :

[L]a demande est ensuite évaluée par le Québec à la lumière des éléments suivants : les qualités personnelles et les connaissances linguistiques du ressortissant étranger et des membres de sa famille, la présence d'enfants à charge, le lien avec un résidant du Québec qui est l'époux ou le conjoint de fait ou un membre de la parenté au premier ou second degré et toute expérience de travail, rémunérée ou non. D'autres éléments sont pris en compte telles que la scolarité et la débrouillardise. Les qualités personnelles (flexibilité, sociabilité, dynamisme, initiative, persévérance, réalisme, confiance en soi, maturité et motivation)²².

²² ICC 2009, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Réfugiés et autres clientèles [en ligne], consulté en mars 2009 <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/refugies-autres/immigration-humanitaire/partage-competences.html#selection>.

La seule différence entre la sélection d'un travailleur qualifié et d'un réfugié c'est que l'on ne s'attend pas à ce que le réfugié puissent s'intégrer socialement à court terme mais on vise toutefois à ce que le réfugié, tout comme le travailleur qualifié, puisse, à moyen terme, rejoindre les rangs de la société québécoise.

Selon l'étude citée de Parent et Worswick, le changement le plus significatif depuis la mise en place de la nouvelle grille d'évaluation (1996) est l'augmentation de nouveaux immigrants possédant une bonne connaissance du français. Cependant ce mouvement était déjà entamé avant la modification de la grille. Par contre, le changement qui peut le plus directement être associé à la nouvelle grille est la baisse du niveau d'éducation et d'expérience professionnelle des immigrants. Alors qu'ils étaient dans les années 1980 similaires au Québec et dans le reste du Canada, ces niveaux diminuent au Québec de façon significative alors qu'ils progressent ailleurs, notamment en Ontario. Le Québec, voyant augmenter de façon sensible le nombre de demandeurs principaux n'ayant même pas de diplôme d'études postsecondaires, ce qui, d'après Parent et Worswick, atteste du « choix fait par Québec de favoriser davantage ces individus [avec peu de formation] plutôt que ceux ayant une scolarité de milieu universitaire²³ ». Ce constat rejoint notre analyse de la composition de la nouvelle grille de sélection qui révèle que Québec met l'emphase sur la capacité d'intégration sociale au détriment de l'expérience professionnelle. Certes Québec ne rejette pas les immigrants ayant une forte éducation, une longue expérience professionnelle, surtout si elle est dans un domaine en demande au Québec, mais ces compétences ne peuvent suffire à elles seules et doivent être compatibles avec une bonne capacité d'adaptation. En somme, la grande nouveauté est le « pari » que fait Québec qu'un immigrant sans grande expérience mais ayant le potentiel de s'adapter socialement est au moins aussi intéressant qu'un candidat « professionnel ».

Bien sûr, il est pour l'instant difficile d'évaluer le succès de cette nouvelle politique, surtout que le nombre potentiel de candidats socialement adaptables au Québec ne sont pas si nombreux que cela. Il est plus facile de recruter des candidats ayant seulement des caractéristiques professionnelles spécifiques que d'obtenir des candidatures de personnes ayant des affinités sociales avec le Québec. Pour augmenter le bassin potentiel de candidats, Québec a décidé de se tourner vers les étudiants étrangers qui ont déjà entamé un processus de resocialisation ou ont développé un réseau social. Pour cela, Québec a pris certaines mesures afin d'inciter les étudiants et à faire faire une demande de résidence une fois leur études complétées. De plus, afin d'accélérer leur intégration, les étudiants qui poursuivent des

²³ Parent et Worswick, *op. cit.*, p. 14.

études à temps plein peuvent maintenant obtenir, sous certaines conditions, un permis de travail hors campus (avant ils ne pouvaient travailler que sur le campus). Depuis février 2009, afin de faciliter les démarches, la demande d'obtention du permis de travail hors campus se fait même en ligne. Par ailleurs, une fois leurs études terminées, les étudiants peuvent bénéficier du programme post-diplômes et occuper un emploi pour une durée maximum de trois ans. On en conviendra, l'étudiant qui peut obtenir un emploi pendant ou après ses études voit sa capacité de prouver son adaptabilité à la société québécoise décuplée, s'il décide de faire une demande d'immigration en tant que travailleur qualifié ses chances sont très élevées.

2. LES FRANÇAIS AU QUÉBEC : PORTRAIT STATISTIQUE ET INDICATEURS D'INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Le présent chapitre a pour objectif de mettre en relief les caractéristiques des immigrants français présents dans la province de Québec à partir de données quantitatives rendues disponibles par les différents organismes gouvernementaux tant québécois que canadiens. Il est divisé en deux sections. La première vise à présenter le nombre de personnes nées en France et qui se sont établies au Québec, en fonction de leur âge et de leur sexe, l'évolution dans le temps et la répartition géographique de ces personnes. La seconde section mettra en relief des données statistiques sur leur niveau d'éducation, leur profession, leur secteur d'activité et des indicateurs économiques tels que les taux de chômage et le revenu. Dans les deux sections, nous tenterons de faire des comparaisons entre les données statistiques sur les immigrants qui sont nés en France et ceux provenant d'autres communautés en ciblant, dans la mesure de la disponibilité des données, sur les jeunes âgés de 15 à 30 ans ainsi que sur les immigrants vivant dans les régions de Québec et de Gatineau.

2.1 Caractéristiques des personnes nées en France et présentes dans la province de Québec

Dans cette première section, nous nous proposons de faire un recensement des individus qui sont nés en France et qui ont immigré au Québec. Nous présentons d'abord la distribution par âge et par sexe des effectifs des personnes nées en France et présentes au Québec en 2001. Nous montrerons, par la suite, l'évolution des effectifs entre 1981 et 2001 et présenterons leur distribution géographique par région administrative et par région métropolitaine de recensement (RMR). Des données concernant la période d'arrivée de ces immigrants seront ensuite dévoilées. Pour la période allant de 1996 à 2006, nous présenterons le nombre de nouveaux arrivants nés en France qui ont immigré au Québec selon le sexe. La dernière partie de cette section mettra en perspective comparative les statistiques concernant les immigrants qui sont nés en France et ceux nés dans les autres pays afin de faire ressortir l'importance de l'immigration française dans le contexte québécois.

2.1.1 EFFECTIF DES INDIVIDUS NÉS EN FRANCE ET PRÉSENTS AU QUÉBEC PAR SEXE ET PAR GROUPE D'ÂGE EN 2001

Le tableau 5 nous fournit la distribution par âge et par sexe des personnes nées en France qui étaient présentes au Québec en 2001. Tout d'abord on observe que la population totale recensée était de 50 140 individus ; 26 355 de ces individus étaient des hommes, soit 53 % du total, alors que les femmes représentaient 47 % de ce total soit 23 795. Les hommes nés en France sont donc plus nombreux à choisir le Québec que leurs homologues féminins.

En ce qui concerne la distribution par groupe d'âge, nous constatons que les 0 à 14 ans constituaient 6,1 % de la population des immigrants provenant de France, que les 15 à 30 ans représentaient 13 %, les 30 à 44 ans 31 % et les 45 ans et plus 49,8 %, soit près de la moitié de cette population.

Tableau 5 :
Distribution de la population par sexe et par groupe d'âge des individus nés en France et présent au Québec en 2001

Groupe d'âge	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
0-14	1 520	6,4	1 555	5,9	3 075	6,1
15-19	690	2,9	820	3,1	1 505	3,0
20-24	780	3,3	675	2,6	1 455	2,9
25-29	1 565	6,6	1 865	7,1	3 440	6,9
30-34	2 550	10,7	2 950	11,2	5 545	11,0
35-39	3 200	13,5	2 990	11,3	6 120	12,2
40-44	1 905	8,0	2 095	8,0	4 015	8,0
45-64	7 675	32,3	9 145	34,7	16 820	33,5
65 +	3 910	16,4	4 260	16,2	8 165	16,3
Total	23 795	100,0	26 355	100,0	50 140	100,0

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et fichier de données publiques du recensement de 2001 de Statistique Canada.

2.1.2 ÉVOLUTION AU FIL DU TEMPS DU NOMBRE DE PERSONNES NÉES EN FRANCE VIVANT AU QUÉBEC

Le graphique 1 et le tableau 6 nous donnent un aperçu de l'évolution du nombre de personnes nées en France et vivant au Québec avec comme référence les recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001. Ainsi, entre 1986 et 2001, le nombre de personnes nées en France recensées au Québec a augmenté progressivement. Nous notons qu'entre 1991 et 1996 et entre 1996 et 2001, environ 6 000 personnes nées en France se sont ajoutées à celles déjà présentes au début de la période de référence alors qu'entre 1986 et 1991, l'augmentation n'avait été que d'environ 3 000 individus.

Graphique 1 :
Population née en France présente au Québec lors
des recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001

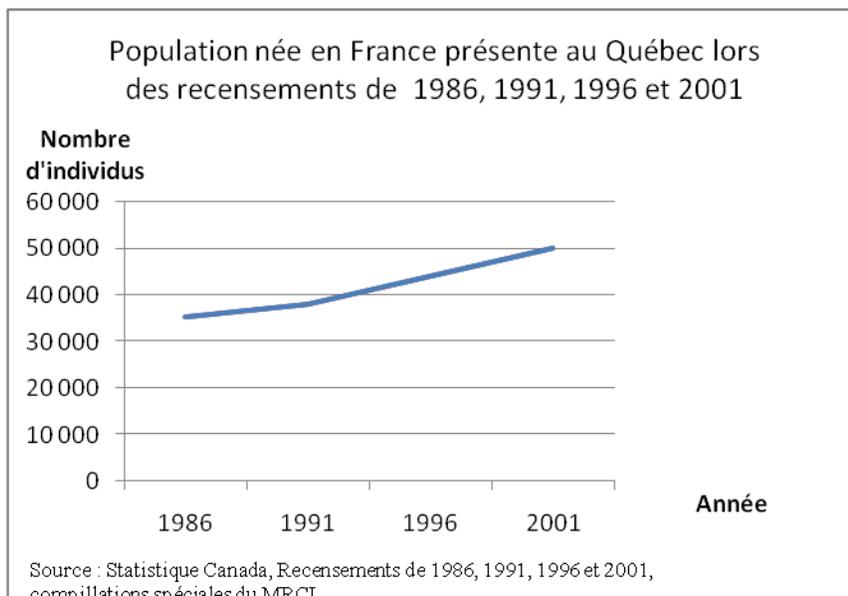


Tableau 6 :
Population née en France présente au Québec
lors des recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001

Année	Nombre de français
1986	35 440
1991	38 260
1996	44 270
2001	50 140

Source : Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001, compilations spéciales du MRCI.

2.1.3 DISTRIBUTION DES FRANÇAIS SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES ET LES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES DE RECENSEMENTS (RMR)

Le tableau 7 nous montre la répartition des immigrants nés en France par région administrative du Québec. Nous constatons que dans toutes les régions administratives du Québec, nous retrouvons un certain nombre de personnes qui sont nées en France. La région de Montréal est celle qui en a accueilli le plus avec 23 775 suivie de la Montérégie avec 8 440 et de la Capitale-Nationale avec 4 145. La région de l'Outaouais vient au septième rang en nombre absolu de personnes nées en France qu'elle héberge avec environ 1 450 résidents.

Entre 1996 et 2001, la région de Montréal a vu sa communauté française augmenter de 3 285 individus. Il s'agit de la région où la communauté a pris le plus d'expansion. La région de la Capitale-Nationale suit avec une augmentation de 1 085 individus suivie de la région des Laurentides avec un accroissement de la communauté de 595 individus. La région de l'Outaouais vient au septième rang avec une augmentation de 150 personnes.

Tableau 7 :
Distribution des immigrants nés en France par
région administrative du Québec pour 1996 et 2001

Région	2001	1996	Différence 1996-2001
	n	n	
Bas-Saint-Laurent	255	195	60
Saguenay—Lac-Saint-Jean	255	265	-10
Capitale-Nationale	4 145	3 060	1 085
Mauricie	595	490	105
Estrie	1 365	1 050	315
Montréal	23 775	20 490	3 285
Outaouais	1 450	1 300	150
Abitibi-Témiscamingue	195	200	-5
Côte-Nord	115	145	-30
Nord-du-Québec	45	70	-25
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	40	165	-125
Chaudière-Appalaches	930	545	385
Laval	2 930	2 765	165
Lanaudière	1 680	1 685	-5
Laurentides	3 255	2 660	595
Montérégie	8 440	8 475	-35
Centre-du-Québec	655	695	-40

Source : Ministère de l'immigration et des communautés culturelles.

Le tableau 8, nous montre la répartition des immigrants nés en France par Région Métropolitaine de Recensement (RMR). La RMR de Montréal concentre la grande majorité des individus nés en France présents dans la province de Québec avec environ 35 000 des 50 000 personnes recensées en 2001. Loin derrière, la RMR de Québec héberge environ 4 500 personnes nés en France alors que la RMR de Gatineau en compte 1 250. Entre 1996 et 2001, la RMR de Montréal a vu son nombre d'immigrants nés en France augmenter de 3 235, celle de Québec de 1 290, celle de Sherbrooke 180 et enfin celle de Gatineau d'environ 70.

Tableau 8 :
Distribution des immigrants nés en France
par Région Métropolitaine de Recensement pour 1996 et 2001

Région Métropolitaine de Recensement	2001	1996	Différence 1996-2001
	n	n	
RMR de Saguenay	200	175	25
RMR de Québec	4 420	3 130	1 290
RMR de Trois-Rivières	365	365	0
RMR de Sherbrooke	885	705	180
RMR de Montréal	35 490	32 255	3 235
RMR Gatineau	1 255	1 185	70

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

2.1.4 STATISTIQUES SUR L'ARRIVÉE DES NOUVEAUX IMMIGRANTS FRANÇAIS

Comme nous l'avons mentionné précédemment, lors du recensement de 2001, 50 140 personnes nées en France ont été dénombrées au Québec. Dans le tableau 9, nous présentons la répartition par période d'immigration de l'arrivée de ces 50 140 personnes. Ainsi, un tiers (34,9 %) de ces immigrants est arrivé au Québec durant la décennie 1990 et un autre tiers (34 %) également avant les années 1970. Lors de chaque période d'immigration, les hommes ont toujours été plus nombreux que les femmes. Nous notons qu'il y a environ 2 500 de plus de Français que de Françaises présents au Québec.

Tableau 9 :
Période d'immigration des personnes nées en France et qui habitaient le Québec en 2001

Période d'immigration	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Avant 1961	3 085	13,0	3 870	14,7	6 955	13,9
1961-1970	4 670	19,6	5 390	20,5	10 055	20,1
1971-1980	3 920	16,5	4 440	16,8	8 360	16,7
1981-1990	3 710	15,6	3 555	13,5	7 260	14,5
1991-1995	3 135	13,2	3 320	12,6	6 455	12,9
1996-2001	5 265	22,1	5 780	21,9	11 050	22,0
Population immigrée	23 785	100,0	26 355	100,0	50 140	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement 2001, compilation spéciale du Ministère de l'immigration et des communautés culturelles

2.1.5 STATISTIQUES SUR L'ARRIVÉE DES FRANÇAIS ENTRE 1996 ET 2006

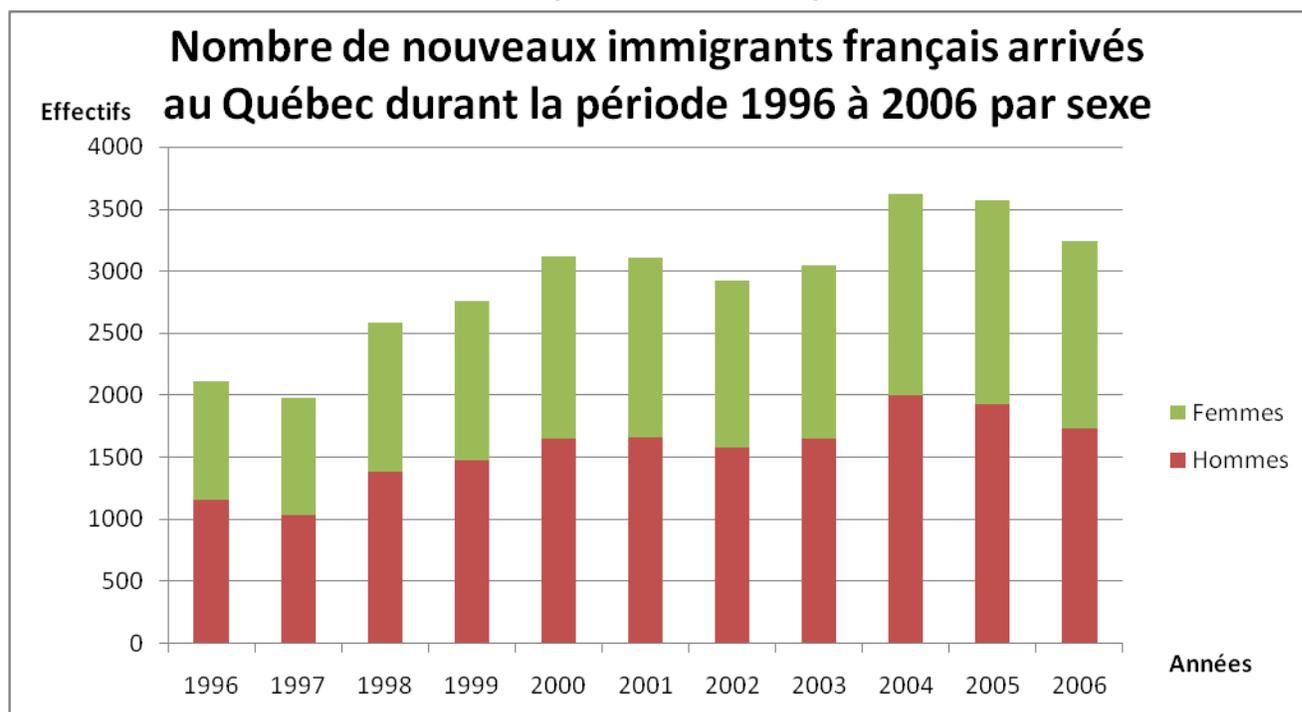
Le tableau 10 présente les données concernant les nouveaux immigrants nés en France arrivés au Québec entre 1996 et 2006. Lors de cette période, 32 057 personnes d'origine française ont immigré au Québec. De ce nombre environ 46 % étaient des femmes et 54 % des hommes. Le graphique 2, nous montre l'évolution du nombre de nouveaux immigrants français arrivés lors de chacune des années entre 1996 et 2006. De façon générale nous constatons que durant cette période, il y a eu une augmentation presque constante du nombre de nouveaux immigrants français. On observe un léger recul entre 2004 et 2006 mais il est important de se rendre compte que ces trois années sont celles où il y a le plus de nouveaux immigrants nés en France arrivés au Québec.

Tableau 10 :
Immigrants nés en France admis au Québec par année et par sexe (Période 1996-2006)

Années	Total	Femmes		Hommes	
		n	% du total	n	% du total
1996	2 113	956	45	1 157	55
1997	1 982	941	47	1 041	53
1998	2 580	1 196	46	1 384	54
1999	2 757	1 275	46	1 482	54
2000	3 119	1 465	47	1 654	53
2001	3 109	1 444	46	1 665	54
2002	2 926	1 344	46	1 582	54
2003	3 050	1 403	46	1 647	54
2004	3 620	1 615	45	2 005	55
2005	3 565	1 633	46	1 932	54
2006	3 236	1 502	46	1 734	54
Total 1996-2006	32 057	14 774	46	17 283	54

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Graphique 2 :
Nombre de nouveaux immigrants français arrivés
au Québec durant la période 1996 à 2006 par sexe



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

2.1.6 CATÉGORIE D'IMMIGRANTS

Le tableau 11, nous montre la répartition des immigrants français qui ont immigré au Québec entre 1996 et 2005 par catégorie d'immigration. Il ressort que la grande majorité des immigrants qui sont nés en France et qui sont arrivés au Québec entre 1996 et 2005 font partie de la catégorie des immigrants économiques. Des 32 253 immigrants économiques arrivés durant cette période, 25 614 étaient toujours présents en 2007, soit 79,4 %. Un nombre moins élevé d'immigrants nés en France ont profité du programme de regroupement familial. Des 3 393 immigrants qui sont venus rejoindre leur famille, 2 860 étaient toujours présents en 2007, soit 84,3 %.

Tableau 11 :
Population immigrante provenant de France arrivée entre 1996 et 2005 et présente au Québec en 2007 par catégorie

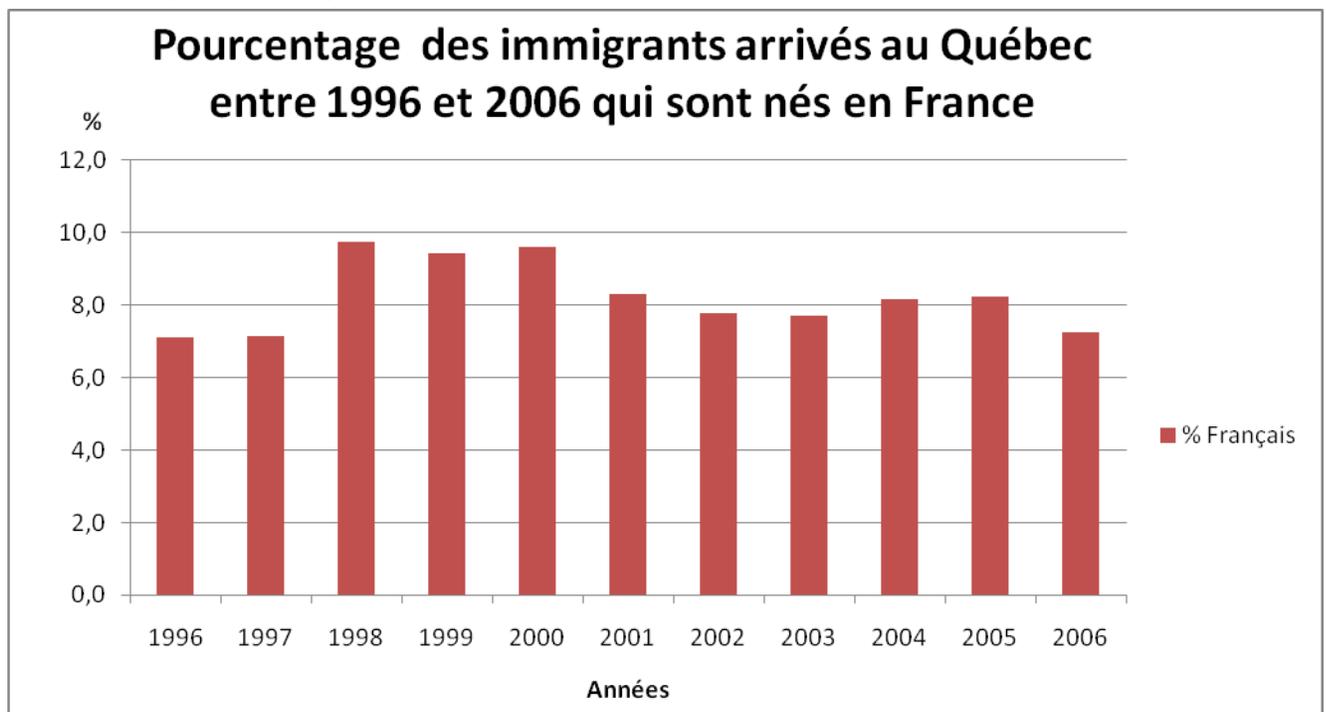
Catégorie	Immigrants	Présents	%
Immigration économique	32 253	25 614	79,4
Regroupement familial	3 393	2 860	84,3
Réfugiés	96	83	86,5
Total	35 757	28 571	79,9

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

2.1.7 COMPARAISON AVEC LES ARRIVANTS DES AUTRES NATIONALITÉS

Le graphique 3 présente le pourcentage d'immigrants arrivés au Québec qui était d'origine française pour chacune des années entre 1996 et 2006. Ainsi, entre 1996 et 2006, de 7 à 10 % de tous les immigrants qui se sont installés au Québec étaient nés en France. Les années 1998 à 2000 sont celles où les proportions étaient les plus élevées avec environ 10 %. Après 2000, la proportion d'immigrants nés en France a diminué presque chaque année pour atteindre en 2006 environ 7 %.

Graphique 3 :
Pourcentage des immigrants arrivés au Québec entre 1996 et 2006 qui sont nés en France



Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le tableau 12 présente les effectifs en fonction des principaux pays de naissance des immigrants arrivés au Québec lors de la période allant de 1997 à 2007. Entre 1997 et 2007 (six premiers mois de l'année), le pays qui a fourni le plus d'immigrants à la province de Québec est la France avec 31 659 individus. Entre 1997 et 2001, la France a fourni le plus d'immigrants alors qu'entre 2002 et 2006 l'Algérie et la Chine se sont classées avant la France. Par contre, il y a eu une augmentation absolue du nombre d'immigrants français. Entre 1997 et 2001, 13 547 personnes nées en France se sont établies au Québec alors qu'entre 2002 et 2006 ce nombre était de 16 397. Lors des six premiers mois de 2007, la France avait fourni 1 715 immigrants au Québec, le nombre le plus élevé au cours de cette période.

Tableau 12 :
Principaux pays de naissance des immigrants arrivés au Québec
pour la période de 1997 à 2007 (six premiers mois)

Rang	1997-2001		2002-2006		2007 (six premiers mois)		1997-2007 (six premiers mois)	
	Pays	n	Pays	n	Pays	n	Pays	n
1	France	13 547	Algérie	17 344	France	1 715	France	31 659
2	Chine	12 873	Chine	17 226	Maroc	1 500	Chine	31 196
3	Algérie	10 818	France	16 397	Algérie	1 302	Algérie	29 464
4	Maroc	9 004	Maroc	16 034	Chine	1 097	Maroc	26 538
5	Haïti	7 070	Roumanie	13 178	Colombie	871	Roumanie	19 778
6	Roumanie	5 740	Colombie	9 362	Roumanie	860	Haïti	15 190
7	Inde	5 258	Liban	7 658	Liban	759	Colombie	10 233
8	Sri Lanka	4 058	Haïti	7 572	Mexique	714	Liban	12 170
9	Pakistan	3 946	Inde	5 692	Inde	563	Inde	11 513
10	Liban	3 753	Pakistan	5 326	Haïti	548	Pakistan	9 272

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le tableau 13, retrace la population immigrée des dix principaux pays de naissance des immigrants lors de la période allant de 1996 à 2005 ainsi que le nombre de ces immigrants toujours présents au Québec en 2007. Il ressort que de toutes les personnes nées en France et qui ont immigré au Québec entre 1996 et 2005, 79,9 % étaient toujours présentes au Québec en 2007. C'est légèrement moins élevé que la moyenne combinée de tous les immigrants admis durant cette période qui étaient encore présents à 80,4 %. En comparaison avec les autres pays, nous remarquons que les immigrants qui sont nés en France sont moins nombreux à être demeurés au Québec que ceux provenant d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc) alors qu'ils sont plus nombreux que ceux provenant de l'Asie (Chine, Inde et Pakistan).

Tableau 13 :
Population immigrée entre 1996 et 2005 et présente au Québec en 2007
pour les 10 principaux pays de naissance

Pays de naissance	Immigrants	Présents	%
France	35 757	28 571	79,9
Chine	27 156	17 995	66,3
Algérie	22 353	21 147	94,6
Maroc	21 211	19 591	92,4
Roumanie	17 636	15 024	85,2
Haïti	14 767	13 820	93,6
Inde	10 943	7 743	70,8
Liban	9 487	8 430	88,9
Colombie	9 294	8 567	92,2
Pakistan	8 748	6 575	75,2
Total	347 778	279 350	80,4

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction de la recherche et de l'analyse prospective.

Le tableau 14 présente les communautés ethniques comptant le plus d'effectif dans la Province de Québec en 2001. Ainsi, la communauté française, est la deuxième communauté en importance au Québec derrière les Italiens. Ainsi, 7,1 % des 706 965 immigrants présents au Québec en 2001 étaient nés en France. Il est à noter que la communauté française est en croissance alors que la communauté italienne est en décroissance.

Tableau 14 :
Population immigrée au Québec pour les 10 principaux pays de naissance, 2001

Pays de naissance	Immigrants	%
Italie	69 450	9,8
France	50 140	7,1
Haïti	47 845	6,8
Liban	28 765	4,1
États-Unis	25 255	3,6
Chine	24 405	3,5
Viet Nam	22 895	3,2
Portugal	22 525	3,2
Grèce	22 485	3,2
Maroc	20 185	2,9
Total	706 965	100,0

Source : Statistique Canada, Recensements de 1986, 1991, 1996 et 2001, compilations spéciales du MRCI.

2.2 Les indicateurs d'insertion des français sur le marché du travail au Québec

Cette deuxième section aura pour but principal de mettre en relief l'activité des immigrants nés en France présents au Québec. Nous donnerons premièrement de l'information concernant leur niveau d'instruction et par la suite leur répartition par profession et par secteur d'activité. Ensuite, nous présenterons des indicateurs économiques tels que les taux d'emploi, les taux d'activité et les taux de chômage de cette population. Pour terminer nous comparerons les valeurs de ces taux avec celles correspondantes à des membres des autres communautés d'immigrants.

2.2.1 INFORMATION SUR LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES IMMIGRANTS PROVENANT DE FRANCE

Le tableau 15 présente la répartition par niveau d'instruction des immigrants de 15 ans et plus nés en France et présents au Québec en 2001. Il en ressort que près de 38 % des Français présents au Québec avaient fait des études universitaires et 30 % avaient en leur possession au moins un certificat ou diplôme d'une école de métier ou collégial. Près de 30 % avaient moins qu'une formation postsecondaire partielle ; environ le tiers de cette dernière catégorie (11,5 %) avait un niveau inférieur au certificat d'études secondaires. En annexe 1, nous présentons des données plus spécifiques sur la région de Québec et de Gatineau. Il est à noter qu'il y a peu de différence entre ces régions et le total de la population recensée dans la province. La seule remarque est que dans la région de Gatineau, le pourcentage d'immigrants français qui avaient fait des études universitaires était bien au-delà de la moyenne provinciale.

Tableau 15 :
Plus haut niveau de scolarité atteint par les immigrants nés en France
présents au Québec en 2001

Plus haut niveau de scolarité atteint	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	2 720	12,2	2 675	10,8	5 395	11,5
Certificat d'études secondaires seulement	3 040	13,7	2 705	10,9	5 745	12,2
Formation postsecondaire partielle	1 505	6,8	1 490	6,0	3 000	6,4
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	2 740	12,3	4 875	19,7	7 615	16,2
Certificat ou diplôme collégial	3 425	15,4	3 780	15,2	7 205	15,3
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	1 710	7,7	1 520	6,1	3 230	6,9
Grade universitaire	7 120	32,0	7 765	31,3	14 880	31,6
Population âgée de 15 ans et plus	22 270	100,0	24 795	100,0	47 065	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

2.2.2 INFORMATION SUR L'EMPLOI

Dans le tableau 16, nous pouvons voir quelles sont les domaines professionnels dans lesquels exercent les personnes nées en France qui étaient présentes au Québec en 2001. Chez les femmes, 25,9 % travaillaient dans les affaires, la finance et l'administration. C'est la profession qui regroupe le plus de femmes. Près de 20 % des femmes travaillaient dans le secteur de la vente et des services alors qu'un autre 20 % œuvraient dans des domaines liés aux sciences sociales, à l'enseignement et à l'administration publique. Ce sont les trois domaines de profession les plus fréquents pour les femmes. Chez les hommes, 20 % travaillaient dans le domaine de la vente et des services, environ 15 % ont des professions qui sont en lien avec la gestion, un autre 15 % en lien avec les affaires, la finance et l'administration et enfin, environ 14 % œuvraient dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement et de l'administration publique. Ces quatre professions regroupent environ 65 % des effectifs masculins.

Tableau 16 :
Distribution des personnes nées en France et présentes au Québec en 2001 par profession

Profession, CNP pour statistiques de 2001	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Gestion	1 580	11,3	3 230	18,0	805	15,0
Affaires, finance et administration	3 625	25,9	1 440	8,0	5 060	15,8
Sciences naturelles et appliquées	655	4,7	2 745	15,3	3 400	10,6
Secteur de la santé	945	6,7	550	3,1	1 490	4,7
Sciences sociales, enseignement, administration publique	2 680	19,1	1 895	10,6	4 575	14,3
Arts, culture, sports et loisirs	1 105	7,9	1 170	6,5	2 280	7,1
Ventes et services	2 760	19,7	3 610	20,1	6 370	19,9
Métiers, transport et machinerie	185	1,3	215	12,3	2 400	7,5
Professions propres au secteur primaire	200	1,4	380	2,1	580	1,8
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	280	2,0	725	4,0	1 005	3,1
Population active expérimentée	14 010	100,0	17 960	100,0	31 965	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Dans le tableau 17, nous retrouvons des informations concernant la distribution des travailleurs nés en France et présents au Québec en 1997 par secteur d'activité. Chez les femmes, le secteur d'activité qui regroupait le plus de travailleuses est celui des soins de santé et de l'assistance sociale où nous retrouvons 15,6 % des femmes actives expérimentées. Le second secteur d'activité en termes d'importance d'effectifs était celui de l'enseignement

qui comprenait 12,6 % des femmes actives expérimentées suivi des femmes qui travaillaient dans les services professionnels, scientifiques et techniques qui représentaient 11 % du total. Le secteur du commerce de détail employait 10 % de femmes.

Chez les hommes, la fabrication était le secteur d'activité qui employait le plus de travailleurs avec 16,6 % des hommes actifs expérimentés suivi du secteur d'activité des services professionnels, scientifiques et techniques qui en employait 14,3 %. Ce sont de loin les deux secteurs d'activité qui employaient le plus d'hommes. Environ 10 % étaient employés dans le secteur de l'hébergement et les services de restauration.

Tableau 17 :
Distribution des travailleurs nés en France et présents au Québec
en 1997 par secteur d'activité

Industrie, SCIAN de 1997	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	235	1,7	345	1,9	580	1,8
Services publics	30	0,2	130	0,7	165	0,5
Construction	100	0,7	680	3,8	780	2,4
Fabrication	1 030	7,4	2 990	16,6	4 015	12,6
Commerce de gros	450	3,2	740	4,1	1 190	3,7
Commerce de détail	1 370	9,8	1 285	7,2	2 655	8,3
Transport et entreposage	385	2,7	735	4,1	1 120	3,5
Industrie de l'information et industrie culturelle	655	4,7	1 005	5,6	1 655	5,2
Finance et assurances	560	4,0	470	2,6	1 030	3,2
Services immobiliers et de location	240	1,7	345	1,9	590	1,8
Services professionnels, scientifiques, techniques	1 530	10,9	2 415	13,4	3 945	12,3
Services administratifs, soutien, gestion des déchets	660	4,7	645	3,6	1 310	4,1
Services d'enseignement	1 770	12,6	1 680	9,4	3 450	10,8
Soins de santé et assistance sociale	2 185	15,6	910	5,1	3 095	9,7
Arts, spectacles et loisirs	420	3,0	380	2,1	800	2,5
Hébergement et services de restauration	765	5,5	1 750	9,7	2 505	7,8
Autres services, sauf administrations publiques	900	6,4	710	4,0	1 610	5,0
Administrations publiques	705	5,0	720	4,0	1 425	4,5
Autres industries	20	0,1	25	0,1	45	0,1
Population active expérimentée	14 010	100,0	17 960	100,0	31 965	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

En annexe 2, nous présentons des données plus spécifiques sur la région de Québec et de Gatineau. Dans la région de Québec, les secteurs d'activité où nous retrouvons le plus de femmes étaient les secteurs des services d'enseignement, dans le commerce de détail, dans les services de soins de santé et d'assistance sociale ainsi que dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration et de l'administration publique. Chez les hommes, les secteurs des services d'enseignement, de la fabrication et de l'administration publique étaient les trois secteurs d'activité privilégiés.

Dans la région de Gatineau, une très grande proportion des femmes travaillaient dans les administrations publiques. Chez les hommes, par contre, ce sont les secteurs d'activités reliés aux services d'enseignement et de l'hébergement et de la restauration qui employaient le plus d'individus.

2.2.3 DONNÉES SUR LE REVENU ET PRÉSENTATION DE DIFFÉRENTS INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Le tableau 18 donne des informations concernant le revenu des immigrants français présents au Québec en 2001. Ainsi, il apparaît qu'en 2001, 76,9 % de ces immigrants avaient obtenu des revenus d'emploi. Le revenu médian se situait autour de 30 638 \$ pour les hommes alors qu'il était de 20 767 \$ chez les femmes ce qui représente une différence de l'ordre de 50 %.

Le tableau 19 nous donne des informations concernant leur activité sur le marché du travail. Le taux d'activité et le taux d'emploi sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes alors que le taux de chômage des hommes se situait à 5,9 % alors qu'il était de 6,4 % chez les femmes. Les données de recensement indiquent qu'il y a environ 2 000 chômeurs pour une population active d'environ 32 000 personnes. Par ailleurs, 14 635 personnes âgées de 15 ans et plus sont considérées comme étant des inactives.

Le tableau 20 nous fournit les mêmes informations que le tableau 19 exception faite qu'il contient uniquement les données qui ont trait à la population des 15 à 30 ans. Les principales différences sont que les femmes de 15 à 30 ans ont des taux d'activité et d'emploi plus élevés que l'ensemble des femmes alors que c'est le contraire pour les hommes. Par ailleurs, chez les hommes, les taux de chômage sont plus faibles chez les 15-30 ans que pour la population totale.

Tableau 18 :
Revenu des immigrants français présents au Québec en 2001

Composition du revenu total en %	Femmes	Hommes	Total
• Revenu d'emploi	72,4 %	79,5 %	76,9 %
• Transferts gouvernementaux	14,8 %	9,1 %	11,2 %
• Autres	12,8 %	11,4 %	11,9 %
Population âgée de 15 ans et + ayant un revenu	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Revenu moyen	26 265 \$	38 677 \$	32 914 \$
Revenu médian	20 767 \$	30 638 \$	25 797 \$

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Tableau 19 :
Activité sur le marché du travail pour l'année 2001 Province de Québec

Activité sur le marché du travail	Femmes	Hommes	Total
	n	n	n
Population active	14 225	18 205	32 435
• Personnes occupées	13 315	17 135	30 450
• Chômeurs	910	1 070	1 980
Inactifs	8 040	6 590	14 635
Population âgée de 15 ans et plus	22 270	24 795	47 065
Taux d'activité	63,9 %	73,4 %	68,9 %
Taux d'emploi	59,8 %	69,1 %	64,7 %
Taux de chômage	6,4 %	5,9 %	6,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Tableau 20 :
Activité sur le marché du travail pour l'année 2001 Province de Québec (15-30 ans)

Activité sur le marché du travail	Femmes	Hommes	Total
	n	n	n
Population active	2 150	2 345	4 600
• Personnes occupées	2 010	2 230	4 340
• Chômeurs	140	115	260
Inactifs	885	915	1 800
Population âgée de 15 ans et plus	3 035	3 360	6 400
Taux d'activité	70,8 %	69,8 %	71,9 %
Taux d'emploi	66,2 %	66,4 %	67,8 %
Taux de chômage	6,5 %	4,9 %	5,7 %

Source : Fichier public de microdonnées du Recensement 2001 de Statistique Canada.

2.2.4 COMPARAISON AVEC LES AUTRES PAYS

Le tableau 21 permet de mettre en comparaison les taux de chômage des immigrants qui sont nés en France par rapport à ceux qui sont nés dans d'autres pays. Il ressort de cette comparaison que les immigrants français sont ceux qui ont les taux de chômage les plus bas. Chez les femmes, seules les immigrantes portugaises ont des taux de chômage plus bas avec 6,3 % contre 6,4 % pour les immigrantes françaises. Chez les hommes, les immigrants français sont ceux qui ont les taux de chômage les plus bas toutes communautés d'immigrants confondues.

Tableau 21 :
Taux de chômage chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001

Pays	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
France	6,4	5,9	6,1
Portugal	6,3	6,5	6,4
Italie	6,7	6,6	6,6
Grèce	9,2	7,9	8,4
États-Unis	10,0	9,0	9,5
Viet Nam	9,8	10,0	9,9
Chine	10,8	10,6	10,7
Roumanie	10,2	11,5	10,9
Liban	12,9	11,6	12,1
Inde	14,8	13,0	13,7
Haïti	16,5	15,3	15,9
Colombie	20,8	19,4	20,1
Maroc	19,8	20,4	20,2
Pakistan	19,9	26,7	25,0
Algérie	27,6	28,2	28,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le tableau 22 permet de mettre en relation le revenu médian des hommes et des femmes par lieu de naissance. Il apparaît que les immigrants nés en France sont ceux qui ont les revenus médians les plus élevés tant chez les hommes que chez les femmes. Le revenu médian des hommes nés en France est de 30 638 \$ alors qu'ils oscillent entre 12 015 \$ (pour ceux nés au Pakistan) et 26 432 \$ (pour ceux nés aux États-Unis) pour les individus nés dans les autres pays de naissances. Chez les femmes le revenu médian des immigrantes nées en France est de 20 767 \$ alors qu'ils oscillent entre 8 089 \$ (pour celles nées au Pakistan) et 17 175 \$ (pour celles nées en Roumanie) pour les individus nés dans les autres pays de naissances. En ce

sens les immigrants nés en France et présents au Québec ont des revenus remarquablement supérieurs à ceux des autres communautés d'immigrants.

Tableau 22 :
Revenu médian chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001

Pays	Femmes	Hommes	Total
	\$	\$	\$
France	20 767	30 638	25 797
Italie	17 081	25 863	20 993
Roumanie	17 175	25 580	20 795
États-Unis	16 503	26 432	20 588
Portugal	15 172	24 878	19 931
Viet Nam	15 234	20 550	17 706
Grèce	14 122	18 978	16 189
Inde	13 130	19 237	16 051
Liban	12 541	20 067	16 005
Haïti	14 506	16 520	15 306
Maroc	12 183	16 695	14 313
Algérie	10 273	16 645	13 445
Chine	11 995	15 471	13 384
Colombie	11 989	16 435	13 070
Pakistan	8 089	12 015	10 416

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Le tableau 23, nous donne des informations concernant les taux d'emploi en fonction du pays de naissance des immigrants. Ainsi, il ressort que les taux d'emploi des immigrants qui sont nés en France, sont les plus élevés. Le taux d'emploi des femmes nées en France est de 59,8 % alors qu'il oscille entre 29,7 % et 56,1 % pour les femmes nées dans les autres pays. Chez les hommes, les immigrants nés en France viennent au second rang en ce qui concerne le taux d'emploi. Seuls les immigrants nés au Portugal ont un taux d'emploi plus élevé avec un taux de 69,4 % contre 69,1 %.

Tableau 23 :
Taux d'emploi chez les principales communautés d'immigrants présents au Québec en 2001

Pays	Femmes	Hommes	Total
	%	%	%
France	59,8	69,1	64,7
Portugal	55,9	69,4	62,6
Roumanie	56,1	68,9	62,3
Italie	54,6	64,6	59,6
Viet Nam	53,1	65,7	59,4
États-Unis	52,6	66,5	58,9
Grèce	50,5	64,1	57,3
Inde	49,3	64,4	57,2
Haïti	53,7	59,9	56,5
Liban	43,8	64,5	54,8
Colombie	46,8	57,6	52,0
Chine	46,6	56,6	51,4
Algérie	42,1	57,7	51,0
Maroc	43,5	57,6	50,9
Pakistan	29,7	50,6	42,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 2001, compilation spéciale du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Il ressort de cette revue statistique, qu'en 2001, 50 140 personnes nées en France étaient présentes sur le territoire québécois. De ce nombre, 47 % étaient des femmes et 53 % des hommes. 13 % de cette population était âgée de 15 à 30 ans. La communauté française du Québec constitue la deuxième communauté la plus nombreuse au Québec après la communauté italienne qui compte 69 450 membres. La RMR de Montréal est celle où nous retrouvons la majorité des immigrants nés en France présents sur le territoire québécois. Par ailleurs, toujours pour l'année 2001, nous retrouvons aussi 4 420 personnes originaires de France dans la RMR de Québec et 1 255 dans la RMR de Gatineau.

Entre le recensement de 1986 et celui de 2001, la population née en France présente au Québec est passée de 35 440 individus à 50 140, une augmentation de près de 15 000 personnes. Par ailleurs entre 1996 et 2005, 35 757 nouveaux immigrants nés en France sont arrivés au Québec et de ce nombre 79,9 % étaient toujours présents en 2007, soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne de tous les immigrants qui était de 80,4 %.

Au plan socioéconomique, les personnes originaires de France qui se trouvent au Québec se comparent favorablement aux membres des autres communautés d'immigrants provenant d'autres pays de naissances. La communauté française au Québec est celle qui possède les

revenus médians et les taux d'emploi les plus élevés et les taux de chômage les plus bas. Par ailleurs, fait à souligner, les jeunes de 15 à 30 ans, comparativement à ceux du reste de la communauté française de Québec, ont des taux d'emploi plus élevé et des taux de chômage plus bas.

3. TRAJECTOIRES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES FRANÇAIS AU QUÉBEC : ÉLÉMENTS D'ANALYSE QUALITATIVE

3.1 Sociographie de la population d'enquête

Au-delà de données statistiques de cadrage sur la présence et la situation sur le marché du travail des jeunes Français au Québec, notre objectif principal était de conduire une recherche qualitative sur leurs trajectoires d'insertion professionnelle au Québec en focalisant sur les jeunes installés au Québec depuis au moins quatre ans (mais pas plus que 12 ans). Afin de pouvoir repérer des récurrences dans les trajectoires d'insertion professionnelle et les stratégies mises en œuvre à cet égard nous avons réalisés 43 entrevues : 25 avec jeunes Français ayant quitté la France avant 30 ans et installés dans les régions de Québec et de l'Outaouais et 18 avec des jeunes Français immigrés au Québec et revenus en France (dans la région de Bretagne) après une expérience professionnelle d'au moins une année. L'échantillon comportait 24 femmes et 19 hommes, répartis de manière équilibré entre les régions d'enquête.

À partir de cet échantillon construit selon la méthode « boule de neige » et sans prétendre en tirer quelques certitudes statistiques que ce soit, nous pouvons mettre en relief quelques traits caractéristiques de la population d'enquête et quelques points de convergence et de divergence entre les sous-populations interrogées au Québec et en France.

Soulignons d'abord qu'on est en présence d'une population d'enquête dont l'origine sociale est plutôt favorisée et dont le niveau d'instruction est élevé, les deux dimensions étant, on le sait, fortement corrélées. Seules cinq personnes sur les 43 interrogées sont d'origine populaire²⁴. Sur l'ensemble des personnes interrogées au Québec, une seule n'est pas titulaire du bac²⁵ et plus des trois-quarts possèdent un diplôme à bac + 2 et plus. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on sait que la politique délibérée d'immigration sélective du Québec et que figurent au rang des principaux critères de sélection le niveau de formation²⁶ ou les moyens économiques à disposition du candidat à l'immigration²⁷.

²⁴ Les deux groupes socioprofessionnels des ouvriers et employés composent près des deux-tiers de la population active en France.

²⁵ Diplôme de fin d'études secondaires en France, ouvrant la voie aux études supérieures. C'est actuellement environ deux tiers d'une classe d'âge qui décroche son baccalauréat en France.

²⁶ Ne posséder aucun diplôme est éliminatoire dans la procédure de sélection des candidats à l'immigration. Les points sont ensuite gradués de 2 points pour un diplôme de l'enseignement secondaire à 13 points pour un diplôme universitaire de second ou troisième cycle (voir chapitre 1 du rapport).

²⁷ Sous la rubrique « autonomie financière », au-delà du coût important de la procédure administrative, le candidat à l'immigration doit prouver qu'il dispose d'un montant d'argent qui varie en fonction du nombre de personne qui l'accompagne : 11 000 \$ s'il est seul jusqu'à 29 000 \$ pour sept personnes (*ibid.*).

Cette situation nous a permis de tester la validité de l'hypothèse de l'enquête au sujet des motifs de l'émigration des jeunes Français vers le Québec associés aux stratégies d'évitement des difficultés d'insertion professionnelle en France. Ainsi, on observe que, d'une part, au moins un tiers de la population d'enquête part de France sans avoir cherché à intégrer le marché du travail (c'est même la moitié de ceux interviewés au Québec) ; d'autre part, 4 sur 43 avaient un emploi stable (deux CDI et deux sur des statuts de fonctionnaire) en France avant le départ. Si le contexte des difficultés d'insertion professionnelle des jeunes en France pèse indubitablement de tout son poids dans la décision de tenter sa chance sur le marché du travail québécois, la manière dont il influe se décline sous différents aspects. Quand pour ceux qui disposent d'un emploi stable, on peut plutôt penser aspiration à la mobilité professionnelle plutôt qu'évitement du chômage et de la précarité, comment interpréter alors la primo confrontation des jeunes Français au marché du travail québécois ? S'agit-il d'un évitement par anticipation du marché français ou d'une dynamique transitionnelle liée à l'importance de l'expérience professionnelle dans ce qu'il est désormais convenu d'appeler la construction de son « employabilité » ? Est-ce affaire d'acquisition d'expérience à l'international, capitalisable et éventuellement valorisable ultérieurement sur le marché français²⁸ ou d'une véritable alternative d'insertion professionnelle ? Ou encore tout simplement le maintien des deux options possibles... En tout état de cause, les significations de ces débuts de vie active au Québec sont loin d'être univoques, a fortiori lorsqu'ils s'inscrivent dans cette période biographique de transition vers l'âge adulte et de différenciel potentiel des classements sociaux caractéristiques de cet âge de la vie.

Si on essaye de pointer quelques différences objectives entre les deux sous-populations maintenant, on peut esquisser quelques pistes de compréhension aux installations plus ou moins « durables » au Québec. D'abord, l'âge de départ de France est légèrement plus élevé en moyenne pour ceux qui sont revenus du Québec ; les deux tiers de ceux interrogés au Québec sont partis avant 25 ans²⁹. Ils sont également moins souvent partis seuls (7 sur les 18 interrogés en France étaient partis en couple). Mais surtout ils ont moins fréquemment connu une expérience de formation préalable au Québec : un sur six a suivi un stage ou une formation au Québec avant de partir s'y installer contre plus de la moitié pour ceux interrogés au Québec. Ils sont également plus de la moitié à ne pas être entrés sur le marché du travail français avant de partir pour le Québec. À l'inverse, ceux interrogés en France partent moins souvent juste après leur formation et ont moins souvent repris une formation à l'université au cours de leur séjour québécois (ce sont les trois-quarts de ceux interrogés au Québec qui

²⁸ Anne-Catherine Wagner souligne un développement des expériences professionnelles à l'international en particulier pour les catégories des cadres et professions intermédiaires et les logiques de reclassement que bien souvent elles permettent. Voir, Wagner Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007.

²⁹ 26,4 ans en moyenne au départ de France pour ceux interrogés en France contre 22,4 ans pour ceux interrogés au Québec.

reprennent une formation après leur installation sur place contre moins de la moitié de ceux interrogés en France).

Tout semble donc indiquer qu'une expérience québécoise préalable (stage ou complément de formation) au cours de sa formation supérieure en France tout comme une reprise d'étude une fois installé au Québec constituent autant de facteurs favorables à une installation plus durable. Ou formulé autrement : une installation plus durable passe par une démarche complémentaire d'acquisition de « ressources » québécoises, au sens large du terme, mettant en évidence du même coup la démarche officielle d'immigration comme étape nécessaire mais non suffisante... Restent toutefois d'autres interrogations à se poser : la socialisation précoce à l'entrée sur le marché québécois facilite-t-elle l'insertion ? Un investissement préalable plus conséquent est-il nécessaire à l'insertion professionnelle au Québec ? En tout état de cause, sans doute ne faut-il pas négliger cet usage possible de l'expérience québécoise comme « espace-temps transitionnel » dans l'analyse des trajectoires biographiques.

La stabilisation professionnelle semble également peser dans la balance dans la décision de rester ou de repartir du Québec. Quand on analyse les parcours d'emploi, deux sous-ensembles se distinguent très nettement parmi les 18 personnes ayant séjournées au Québec et rentrées en France : Une première sous-population (cinq personnes), qu'on ne peut pas considérer comme des immigrants stricto-sensu, composée de chercheurs pour qui l'expérience québécoise (relativement courte) correspond à une expérience de mobilité internationale valorisée dans un cursus universitaire. Une deuxième sous-population, de loin la plus importante (13 personnes), qui présente des parcours d'insertion professionnelle au Québec plutôt heurtés, marqués par des phases de recherche d'emploi prolongées, une multiplication de petits boulots précaires et déqualifiés (emplois de service dans l'hôtellerie-restauration, dans la vente, etc.). Dans cette sous-population, un des problèmes manifestes concerne la non-reconnaissance des diplômes. C'est le cas d'une assistante sociale qui part au Québec à 22 ans et finit par rentrer en France sur proposition d'un poste en entreprise à Paris, alors qu'au Québec elle n'a trouvé que des petits boulots déqualifiés et de l'activité de bénévole dans son métier...

En somme, deux personnes seulement sur les 18 interrogées en France avaient réussi à décrocher un emploi stable pendant leur séjour au Québec³⁰. Les autres étaient abonnés aux emplois précaires et au chômage récurrent. Pour ceux interrogés au Québec, la stabilisation professionnelle apparaît un peu plus fréquente : cinq sur 25 occupent un emploi permanent et cinq autres occupent un emploi de travailleur autonome au moment de l'enquête. Les trois-quarts occupent un emploi correspondant à leur niveau de qualification au moment de

³⁰ La durée moyenne des séjours au Québec est de six ans pour les deux sous-populations enquêtées.

l'enquête, ce qui doit être mis en relation avec la reprise d'étude au Québec beaucoup plus fréquente et par voie de conséquence la moindre difficulté à se voir reconnaître un niveau de qualification sur le marché du travail québécois.

Instabilité d'emploi et déclassement participent donc indubitablement de la décision de rentrer en France³¹. Au-delà de la reconnaissance des diplômes français, un autre point d'achoppement semble manifestement se constituer autour d'une adaptation à la flexibilité d'emploi comme norme du marché du travail québécois.

Un autre présupposé est contredit par l'enquête : on aurait pu penser en effet que l'acquisition de la nationalité canadienne (non nécessaire à une installation définitive car autorisée de fait par le statut de résident permanent) marquait un palier décisif voire définitif du processus d'installation dans la société d'accueil. Or, sans doute faut-il revoir également cette fausse évidence : quasiment la moitié de ceux qui sont rentrés en France après avoir émigré au Québec ont acquis la nationalité canadienne. À l'instar des concepts spontanément mobilisés comme ceux d'émigration et d'immigration qui induisent l'idée d'irréversibilité dans les mobilités internationales, les expériences d'expatriation des jeunes Français au Québec s'affranchissent de toute signification univoque préconstruite. L'option du retour est au fond toujours présente et n'est pas nécessairement vécue comme un échec, tout comme la venue au Québec qui peut être vécue comme « transitoire », moratoire avant la stabilisation adulte. Si l'acquisition de la nationalité canadienne peut signifier le désir d'une installation durable à un moment de sa biographie, elle peut aussi constituer une ressource disponible face à un choix de retour en France qui peut prendre aussi le sens d'un nouveau saut dans l'inconnu pour des Français longtemps expatriés...

Enfin, si la démarche de partir s'installer au Québec semble plutôt une démarche solitaire, plus de la moitié de la population d'enquête interrogée au Québec y ont rencontré leur conjoint actuel. Il s'agit bien d'un autre facteur, non négligeable, d'une installation plus durable dans la Belle Province...

3.2 Le départ de jeunes Français au Québec : un moratoire ?

Dans le processus de compréhension de l'immigration des jeunes Français au Québec, un fait nous semble important : le fait qu'ils soient jeunes — non en soi mais au regard de l'emploi — au moment du départ est un élément déterminant dans la compréhension de ce phénomène. Ainsi comme nous l'indiquions plus haut, la moitié de ceux interrogés au Québec ne sont pas entrés dans la vie active en France avant de partir pour le Québec, liant *de facto* ce moment biographique avec cette expérience d'expatriation. On peut poser

³¹ D'autres facteurs entrent également en ligne de compte. Voir la section 3.3 du présent rapport.

l'hypothèse d'un « rite de passage » pour qualifier cette expérience tout à la fois biographique et de mobilité géographique.

Ainsi, nous avons pu observer le lien existant entre le départ de France et la construction identitaire du statut d'adulte. Partir de France, pour ces jeunes, contribuerait au passage de la jeunesse à l'âge adulte.

Pour appréhender les trajectoires des jeunes en France et au Québec en référence à ce passage, nous nous sommes notamment inspiré d'une étude réalisée par Clémence Bosselut³² à propos du volontariat de solidarité internationale. Selon elle, un départ à l'étranger peut contribuer, ou non, à l'entrée dans un statut d'adulte.

La principale hypothèse étudiée en référence à cette question a été d'envisager le départ au Québec comme étant un moratoire vis-à-vis de l'âge adulte. L'immigration serait un moyen de repousser l'entrée dans le statut d'adulte. Certains jeunes ont « peur de se laisser enfermer dans des clichés qu'ils attribuent souvent à la vie adulte : maison, travail, voiture, chien et/ou enfants³³ ». L'expérience québécoise serait un moyen de repousser les principales étapes repérées comme caractéristique de l'univers adulte comme l'autonomie résidentielle, financière ou la mise en couple. Ce temps passé hors de France constitue donc une parenthèse leur permettant de « prolonger » davantage leur jeunesse.

Parenthèse dans la construction d'une « identité pour soi³⁴ », c'est-à-dire dans le processus qui les amènera à se penser eux-mêmes comme adultes. Parenthèse également dans la construction d'une « identité pour autrui », c'est-à-dire qu'ils retardent le moment où ils seront reconnus par leurs proches et par l'ensemble de la société comme adultes. Pour ces jeunes, l'expérience québécoise s'apparente à un moratoire vis-à-vis de l'âge adulte.

C'est dans les années soixante qu'Erikson³⁵ élabore une première théorie du moratoire. Pour lui, un moratoire est « une période de délai accordée à quelqu'un qui n'est pas encore prêt à faire face à une obligation ou imposée à celui qui aurait besoin de prendre son temps [...]. Ce n'est pas seulement un délai. C'est une période caractérisée par une marge d'options diverses, accordée par la société, et par un comportement ludique provocateur de la part des jeunes, comportement qui conduit souvent cependant à un engagement profond encore que passer chez ces mêmes jeunes, et se termine du côté de la société, par une confirmation plus ou moins solennelle de cet engagement ». Pendant cette période, les jeunes mettent en œuvre des

³² Bosselut, Clémence, « Partir pour grandir ou ne pas grandir? Le volontariat de solidarité internationale », *Agora Débat Jeunesse*, n° 47, 2008, p. 46-56.

³³ *Ibid.*

³⁴ Dubar Claude, *La crise des identités, l'interprétation d'une mutation*, Paris, PUF, 2000.

³⁵ Erikson, E.H., *Adolescence et crise : la quête de l'identité*, Paris, Flammarion, 1972.

« stratégies de diffèremment ». Celles-ci ont pour objectifs de différer les classements professionnels et matrimoniaux qui s'opèrent au moment de la jeunesse. Élaborer des stratégies de moratoire ou de diffèremment permet de repousser le moment où les jeunes sont classés dans des catégories sociales ; ce classement représentant alors pour eux, le plus souvent, la fin des possibles. La jeunesse permet en effet pour de nombreux jeunes de se trouver dans « l'illusion temporaire de pouvoir se soustraire aux lois de la gravitation sociale³⁶ ». Ainsi, « l'expatrié trouve une liberté nouvelle loin des contraintes et des déterminismes du pays d'origine, où les verdicts scolaires et le temps tendent à fermer plus ou moins rapidement l'éventail des possibles³⁷ ».

Pour répondre à l'hypothèse selon laquelle le départ de jeunes Français au Québec est un moratoire vis-à-vis de l'âge adulte, nous avons retenus deux grands thèmes d'analyse : *les modes d'habitation* et *le passage de l'école à l'emploi*, en référence à une définition de Gérard Mauger qui définit la jeunesse comme étant l'âge de la vie pendant lequel s'opère un double passage, de l'école à l'emploi et de la famille d'origine à la famille de procréation. L'individu quitte le domicile parental pour fonder lui-même un nouveau foyer avec la personne avec qui il aura ensuite des enfants.

Dans les années quatre-vingt, un modèle d'accès au statut d'adulte est largement répandu. À cette époque, quelle que soit son origine sociale, le jeune quitte le domicile parental, accède à un emploi, se marie et a des enfants. Ces différentes étapes d'entrée dans le monde adulte sont synchronisées, c'est-à-dire que peu de temps s'écoule entre le départ du domicile des parents, par exemple, et l'arrivée du premier enfant. Vingt ans plus tard, Olivier Galland³⁸ constate la désynchronisation de ces différentes étapes d'accès à l'âge adulte. Un temps de plus en plus long s'écoule, par exemple, entre le départ du jeune de chez ses parents et l'arrivée du premier enfant. Le titre de l'ouvrage d'Olivier Galland de 1995 parle de lui-même, ce dernier étant intitulé *La jeunesse se prolonge*.

3.2.1 LE DÉPART AU QUÉBEC : UNE EXPÉRIMENTATION DES « MODES DE VIE INTERMÉDIAIRES »

Selon L'INSEE³⁹, au cours des dernières décennies, la France a vu augmenter considérablement le nombre des jeunes de 18 à 25 ans qui vivent seuls : en 1995, 14 % des jeunes choisissent ce mode de vie contre seulement 8 % en 1982. Ces phase de vie en

³⁶ Mauger Gérard, « Peur de s'insérer, peur de ne pas s'insérer », dans Charlot Bernard et Glasman Dominique (dir.), *Les jeunes, l'insertion, l'emploi*, Paris, PUF, 1998, p. 255.

³⁷ Wagner, Anne-Catherine, *Les classes sociales dans la mondialisation*, Paris, La Découverte, 2007, p. 98-99.

³⁸ Galland, Olivier, « La jeunesse se prolonge », *Sciences humaines*, hors série, n° 10, 1995, p. 16-18.

³⁹ INSEE, *La société française : données sociales 1996*, Paris, La documentation Française, 1996.

solitaire est capitale pour s'émanciper des dépendances, notamment de celles vis-à-vis de la famille d'origine.

Dans un article publié dans la *Revue Française de Sociologie*, Olivier Galland⁴⁰ qualifie de « modes de vie intermédiaires », les façons d'habiter des individus prenant place dans le parcours de l'individu entre la famille d'origine et la famille de procréation. Ces modes de vie sont : la vie à plusieurs, la vie en couple lorsque les jeunes ne sont pas mariés et la vie en solitaire.

Sur ce plan, on constate que, pour la majeure partie de nos interviewés, la décohabitation familiale coïncide avec l'arrivée au Québec. Ce départ est un premier palier dans leur émancipation vis-à-vis de leurs parents. Seuls quelques jeunes Français habitaient déjà seuls en France. Cette décohabitation précoce était souvent due à des études effectuées loin du domicile parental. Par ailleurs, une poignée de Français ont connu une migration de couple. Ceux-ci vivaient le plus souvent dans le même logement en France avant leur séjour au Québec. Enfin, pour les Français ayant réintégré la société française après quelques années, il existe des cas où ces derniers, proches de la trentaine, réintègrent provisoirement le domicile parental, notamment pour des raisons économiques.

Notons, par ailleurs, qu'autonomie résidentielle ne rime pas forcément toujours avec autonomie financière. Certains jeunes français arrivés au Québec continuent de dépendre financièrement de leurs parents. C'est notamment le cas particulièrement pour ceux qui poursuivent des études au Québec. L'indépendance économique est une condition suffisante mais non nécessaire du départ du domicile parental. C'est la notion même de partir qui est importante car cela leur permet d'acquérir leur propre autonomie. Pour une jeune française interviewée, partir allait être pour elle « comme un saut du nid familial. J'allais pouvoir être autonome pour la première fois de ma vie vraiment » (Sévérine).

Le départ au Québec est parfois énoncé clairement comme une volonté d'émancipation vis-à-vis de leurs parents. Cette idée est le plus souvent énoncée par des jeunes filles. Ainsi, pour une jeune Française repartie du Québec, derrière ce départ, « il y avait quand même la volonté aussi de couper le cordon avec papa, maman, les frères et sœurs, tout ça, de voir vraiment autre chose [...] et d'aller se réaliser en dehors de la famille » (Isabelle).

Pour une de nos interlocutrices, l'important n'était pas de partir au Québec mais bien de partir tout court, quelque soit la destination. Elle nous dit : « ça n'a pas été « tiens je vais aller vivre au Québec ! », c'est « je veux me barrer de chez moi, loin ! ». Ben disons que, comment dire... L'adolescence, tu sais, faut que tu te barres, tes parents c'est des cons [...]

⁴⁰ Galland, Olivier, « Devenir adulte », *Revue Française de sociologie*, vol. XXXI, n° 4, 1990, p. 529-550.

puis mes amis sortaient puis moi je ne pouvais pas donc j'étais frustrée. Je me suis dit « regarde, je suis loin, parfait, je peux faire ce que je veux » » (Nadège).

Pour ce qui est des modes de vie « intermédiaires », on constate que presque tous les individus pour qui le départ au Québec s'est fait seul et non en couple, ont expérimenté la colocation. Ce mode de vie permet selon eux de faire des économies et leur ont permis d'avoir des appartements plutôt confortables. Dès leur arrivée au Québec, certains français ont expérimenté la vie à deux. C'est le cas pour ceux qui ont notamment réalisé leur projet à deux depuis la France. Par ailleurs, il n'est pas rare que les jeunes français aient expérimenté la vie en couple non marié.

Une minorité parmi les interviewés ont vécu seuls à leur arrivée au Québec. C'est par exemple le cas de certains français qui sont arrivés au Québec pour rechercher directement un emploi sans passer par des études canadiennes.

Au moment de l'enquête, certains jeunes Français se sont stabilisés et d'autres sont toujours dans des formes d'habitation intermédiaire. Cela dépend notamment du moment dans leur parcours auquel nous avons rencontré les français. Si certains éléments nous manquent pour comptabiliser précisément les éléments objectifs en référence aux modes d'habitation des jeunes Français, ce qu'on observe c'est qu'ils semblent s'inscrire dans le mode de vie le plus répandu en France aujourd'hui, c'est-à-dire « celui où les jeunes quittent rapidement le domicile parental et passent quelques années à alterner différents modes de vie : ils vivent seuls, avec des amis ou en concubinage, changent de villes, changent d'appartement. Un jour, ils s'installent dans une relation de concubinage à laquelle ils attribuent le sens *pour toujours* qu'ils se marient ensuite ou non⁴¹ ».

Le départ au Québec, s'ils précipitent pour certains l'autonomie résidentielle, ne précipite pas pour autant la mise en couple, d'où l'existence de cette phase moratoire, de cette parenthèse avant la stabilisation matrimoniale.

3.2.2 LE DÉPART AU QUÉBEC : UN MOYEN DE REPOUSSER LA STABILISATION PROFESSIONNELLE

La jeunesse est aussi le moment où les individus passent des études à l'emploi. Si le séjour au Québec est un moratoire, c'est soit parce qu'il permet de prolonger le statut d'étudiant et de repousser l'acquisition d'un statut professionnel, soit parce qu'il permet de fuir une situation professionnelle qui ne leur convient pas.

⁴¹ Gaviria, Sandra, *Quitter ses parents : une comparaison franco-espagnole*, PUR, 2005, p. 278.

Deux exemples significatifs vont nous aider à comprendre le départ au Québec en relation avec l'emploi :

Odile (38 ans, Québec) : un professeur de français titulaire en France

Avant de s'établir au Québec, Odile avait obtenu son Capes et son agrégation de Lettres et avait enseigné pendant un an en France. Elle a pris une disponibilité pour venir au Québec et pensait qu'elle et son mari reviendraient s'établir en France une fois que ce dernier, Québécois, aurait fini ses études d'ingénieur au Québec. Un emploi lui était assuré à son retour en France. Finalement, ça n'a pas été le cas, en effet, car cela fait sept ans qu'elle vit dans la ville de Québec.

En France, elle a enseigné pendant un an dans un collège en ZEP (Zone d'Éducation Prioritaire). À Québec, elle enseigne dans un collège privé pour filles. Elles considèrent ces deux expériences comme étant diamétralement opposées : « En France je travaillais en Zone d'Éducation Prioritaire dans un collège, euh, vraiment [...] rock and roll [...]. C'était une Zone d'Éducation Prioritaire c'est-à-dire avec des problématiques d'immigration, beaucoup de violence en tout cas, toutes les belles affaires réunies ensemble, des élèves en grande difficultés scolaire [...] Mais là je travaille dans un collège privé, tenu par des religieuses, un collège privé de filles ».

Si Odile a préféré entamer de longues démarches pour faire reconnaître ses diplômes plutôt que de retourner en France où un poste l'attendait c'est bien pour pouvoir exercer son métier avec de meilleures conditions de travail. Il est aisé d'imaginer que son travail est moins difficile dans une école privée à Québec que dans une école publique où coexistent difficultés scolaires et violence dans laquelle elle a fait ses premiers pas d'enseignante. Son départ au Québec est un moyen de quitter une situation professionnelle qui ne lui convenait pas en France.

Éric (29 ans, Québec) : refus d'un CDI pour venir étudier au Québec

Éric a fait trois années d'école de commerce en France pendant lequel il s'est familiarisé avec le monde du travail car il était inscrit dans un cursus apprentissage. À partir de sa deuxième année, il passait autant de temps en entreprise qu'à l'école.

Lorsqu'il a obtenu son diplôme, un cabinet d'audit du Luxembourg lui a proposé de l'embaucher. Le salaire était de 2 500 euros par mois. Il a décliné l'offre au grand désespoir de ses parents, pour qui ce salaire était très avantageux pour un premier emploi. Voici les raisons de son refus : « J'avais le contrat là, je signais le contrat, je le renvoyais, j'étais embauché. Je leur ai dit « ben non, je le prends pas ». Mes parents sont devenus fous « mais tu

vas faire quoi ? ». « En fait, j'ai envie d'aller au Québec donc je vais faire ce DESS là parce qu'il me donne des crédits pour aller au Québec ». Dans le parcours d'Éric, ce refus d'un premier emploi peut-être interprété comme un refus d'entrer trop tôt dans l'âge adulte et un moyen de repousser sa stabilisation professionnelle. Le départ au Québec est donc bien pour lui un moratoire sur l'âge adulte.

Ces situations illustrent l'hypothèse selon laquelle le départ au Québec est un moratoire vis-à-vis de l'âge adulte. Il semble bien que pour certains Français, cette idée de moratoire puisse aider à comprendre le sens de leur expatriation. En effet, partir outre Atlantique permet indéniablement de « prolonger la jeunesse », d'expérimenter notamment les modes de vie intermédiaires ainsi que retarder une stabilisation professionnelle. Le bilan fait par Sabine, 37 ans et rentrée en France, résume à lui seul le sens que peut prendre l'expérience québécoise dans la trajectoire des jeunes Français, un moment intermédiaire entre la jeunesse et l'âge adulte : « En fait [au Québec], j'étais en vacances pendant 4 ans voilà. Mais voilà, il y a un moment où les vacances s'arrêtent aussi ».

3.3 Les Français installés au Québec : pourquoi ils restent, pourquoi ils retournent ?

Si les Français sont nombreux à franchir l'Atlantique pour venir s'installer au Québec, un certain nombre d'entre eux choisissent, comme on l'a constaté, de retourner vivre en France. Entre 1996 et 2005, 35 757 nouveaux immigrants nés en France sont arrivés au Québec. De ce nombre 79,9 % étaient toujours présents en 2007, soit une proportion légèrement inférieure à la moyenne de tous les immigrants qui était de 80,4 % pour les mêmes années⁴². Comment expliquer que certains jeunes immigrants Français installés depuis plus d'un an au Québec décident de retourner en France tandis que d'autres choisissent plutôt de poursuivre leur trajectoire au Québec ? Quelles sont les raisons et motifs évoqués par les immigrants Français pour expliquer leur décision (soit de demeurer au Québec, soit de retourner en France) après un séjour de quelques années ?

Notons d'emblée que pour la majorité des immigrants Français, la question du retour demeure complexe et est toujours abordée avec beaucoup de nuances. Même chez ceux qui, après une expérience d'immigration au Québec ont choisi de retourner vivre en France, tout ce qui entoure les raisons sous-jacentes au retour est imprégné d'indétermination, ce qui laisse croire que la décision a été, dans la plupart des cas, difficile à prendre : « En tant qu'expatrié, c'est une question qu'on se pose tout le temps, de savoir le retour ou le non retour. Je pense qu'une fois qu'on a été expatrié, on a toujours, en permanence, cette

⁴² Voir le chapitre 2 du rapport.

impression « d'avoir le cul entre deux chaises », parce qu'on a vu comment c'était ailleurs, on a vu qu'il y avait des choses mieux, et des choses qui des fois nous plaisaient moins » (Jeanne).

3.3.1 LES MOTIFS DE NON-RETOUR CHEZ LES IMMIGRANTS FRANÇAIS INSTALLÉS AU QUÉBEC

La presque totalité des Français interviewés qui demeurent toujours au Québec sont arrivés dans la province alors qu'ils étaient encore aux études. Les années ont passé et au moment des entretiens, les participants, tous en situation d'emploi, résidaient au Québec depuis plusieurs années (les durées variaient entre 5 ans et 15 ans, selon les cas). Mise à part une participante célibataire et une autre femme divorcée (d'un Québécois), les autres participants installés au Québec étaient tous en couple au moment des entretiens, la moitié avec des Québécois(e)s et l'autre moitié avec des Européen(ne)s. Ces données s'avèrent importantes à considérer pour expliquer et comprendre les différents facteurs qui influencent leur décision de rester au Québec.

3.3.1.1 Couple, enfants et parents : l'ensemble des relations familiales

Le portrait global de la situation matrimoniale des participant(e)s pose la question de l'influence des facteurs familiaux dans la décision de rester au Québec : évidemment, la question du retour ou du non-retour peut aussi se poser différemment selon l'origine du partenaire. En effet, au-delà de leur situation individuelle, les répondants qui sont en situation de couple ou qui ont des enfants prennent forcément en compte cette donnée lorsqu'est posée la question du retour : « Si j'étais tout seul, oui, moi je ferais toute ma vie ici, c'est certain. J'ai un job de rêve, je fais ce que je veux, j'ai une qualité de vie exceptionnelle, je ne vois pas ce qui pourrait me faire partir. Maintenant si un jour « ma chérie » [la conjointe du répondant est d'origine belge] a le mal du pays, ben regarde, je préfère faire ma vie avec elle ailleurs, que sans elle ici » (Anthony). Le dilemme est semblable pour l'immigrant(e) français(e) installé(e) au Québec et qui fréquente un ou une Québécois(e) : « moi j'aime la France et c'est vrai que je me dis que d'être avec un Québécois, ça me handicape dans un sens, si un jour je décide de rentrer, de revenir en France. Ça c'est le point négatif, mais bon faut pas se poser la question quand le problème n'est pas là, donc je laisse faire » (Lilianne). La présence d'un conjoint ou d'une conjointe originaire du Québec constitue ainsi un élément déterminant dans la décision de rester au Québec.

L'importance des facteurs familiaux varie selon les situations : relation conjugale, éloignement des parents, pays d'origine des membres impliqués, etc. La présence d'enfants semble aussi jouer un rôle central et influencer de manière importante le choix des parents, même dans les cas où les deux conjoints sont d'origine française ou européenne : « je pense

qu'on va avoir des enfants d'ici peu et je n'ai pas envie qu'ils soient à 6 000 km de leurs grands-parents, je trouverais ça difficile. Donc je pense que d'ici quatre, cinq ans y a peut-être un retour en Europe qui va s'effectuer. Très possible » (Damien). Le cas de Damien, installé au Québec depuis cinq ans et en couple avec une Anglaise, illustre bien l'importance que revêt la donnée « enfant » dans la décision de rester au Québec ou dans celle de retourner en France. Dans ce cas-ci l'origine de la partenaire semble aussi exercer une certaine influence puisqu'elle implique l'« absence » des deux familles élargies. Ainsi, dans le cas de Damien, la décision de rester au Québec se trouve liée, à son statut actuel de « jeune homme en couple sans enfants », duquel découle une liberté d'action qui, selon lui, risque fort bien de se transformer lorsque viendra le temps de former une famille.

3.3.1.2 La situation professionnelle et le niveau de vie atteint

Les Français qui sont au Québec depuis quelques années, s'ils sont sensibles à la distance qui les sépare de leur famille, considèrent souvent le retour en France comme un recul sur le plan professionnel et aussi comme une perte des acquis sur le plan matériel. C'est le cas de Bastien, arrivé au Québec alors qu'il était étudiant en architecture et aujourd'hui marié à une Québécoise avec laquelle il a deux enfants : « c'est qu'on a décidé de s'établir ici [au Québec]. Puis on est très bien ici. On a notre réseau d'amis, on a notre réseau de travail aussi. Puis on a développé notre expérience, notre expertise dans notre domaine, chose que si on revenait en France, il faudrait qu'on reparte à zéro » (Bastien). Chez les migrants qui sont toujours au Québec, il semble aussi y avoir un certain consensus sur le fait que le niveau de vie et la qualité de vie au Québec trouvent difficilement leur pendant en France : « Pour le moment je sais que j'ai une bien meilleure vie, je veux dire au niveau financier, puis une bien meilleure qualité de vie de façon générale ici que si j'étais en France. Ici, même si je suis séparée, je suis quand même capable en vivant toute seule, d'avoir une maison qui m'appartient, d'avoir une auto qui m'appartient, d'avoir un niveau de vie qui est quand même très, très, très satisfaisant » (Dorothee). La question du niveau de vie est davantage soulevée par les plus jeunes, c'est-à-dire par ceux qui ont intégré le marché du travail au Québec depuis seulement quelques années et qui ont la possibilité d'accéder à la propriété : « Y a tellement de raisons pour rester ici. C'est pas seulement des raisons de cœur là, c'est...on vient d'acheter une maison, en France laisse tomber, acheter une maison à notre âge avec, avec des carrières aussi peu avancées que celles qu'on a maintenant, c'est même pas la peine d'y penser » (Damien). La facilité d'accès à la propriété jumelée et au crédit en général ainsi que l'établissement, au cours des dernières années, d'une relative stabilité professionnelle rendent l'option du retour plus difficile à envisager, les participants étant conscients du recul sur le plan financier, matériel et professionnel qu'un retour au pays occasionnerait. Sur le plan de la qualité de vie, certains évoquent également la prédominance de la nature et des grands espaces québécois et, parallèlement, la trop grande pollution des villes françaises pour

justifier leur décision de demeurer au Québec : « On aurait beaucoup de difficultés à ne pas habiter ici. Surtout qu'en plus on vit à la montagne tout ça, dans un climat très sympa, très agréable donc ça nous intéresse pas vraiment de se retrouver en milieu urbain et pollué à la française » (Alain).

Dans l'ensemble, plus les années passent, plus le retour en France, même s'il n'est pas impossible, devient difficile à envisager ; d'abord en terme de pertes matérielles, mais aussi en terme de pertes professionnelles, les années accumulées en expériences de travail à l'étranger étant rarement reconnues par les instances françaises au moment du retour. Mais au-delà des acquis professionnels, c'est aussi, dans plusieurs cas, la considération de la situation globale qui prévaut dans la décision de demeurer au Québec, le constat d'un contexte de vie qui a évolué au fil des ans et qui progressivement a écarté du décor l'option du retour, sans pour autant l'éliminer complètement.

3.3.2 LES MOTIFS DE RETOUR EN FRANCE

L'analyse des circonstances et des motifs de retour chez les immigrants français démontre que les décisions en regard du retour gravitent autour de deux thématiques principales : la famille et l'emploi.

3.3.2.1 Les relations familiales

Dans bon nombre de cas, l'ensemble des relations familiales, qu'il s'agisse des enfants, des parents demeurés en France ou des conjoint(e)s constitue un élément incontournable quant à la décision de retourner en France. La constitution d'une famille et l'évolution de celle-ci représentent souvent un point tournant quant à la décision de rester ou de partir : une fois le couple établi et les premiers enfants nés, la recherche d'une certaine stabilité pour les enfants fait poindre l'obligation de choisir entre les deux pays, du moins pour quelques années. Par contre, l'âge des enfants semble aussi influencer la décision : tous ceux qui sont retournés en France avec un ou des enfants nés au Québec l'ont fait alors que ceux-ci étaient en âge préscolaire, ce qui laisse croire que l'âge des enfants est peut-être plus déterminant encore que la venue au monde des enfants en elle-même. Chose certaine, retourner en France, enfants ou pas, permet de se rapprocher de la famille et des parents qui souvent, même s'ils ont accepté la décision de leur enfant, vivent difficilement la distance qui les sépare d'eux : « Moi j'avais besoin d'eux [parents] parce qu'ils ont toujours été là pour moi et même encore maintenant, ils sont toujours là pour moi. Si j'ai un souci, je leur en parle. Mais bon, ils ne vont pas forcément le régler mais au moins le fait d'en parler, ça joue énormément. C'est une chose que je pouvais très peu faire au Canada » (Lucien). Plusieurs remarquent que l'absence prolongée est parfois difficile à vivre sur le plan familial, autant pour les immigrants que pour ceux qui restent au pays. Les nouvelles naissances, les décès ou encore les moments de

retrouvailles au cours desquels les immigrants constatent le vieillissement de leurs parents sont des événements souvent mentionnés par les participants pour souligner la distance temporelle et géographique qui les sépare de leurs familles et de leurs réseaux français : « Ce qui a été difficile, c'est que j'ai perdu deux grands parents pendant les années passées au Québec. Tu te rends compte que le temps passe même si t'es pas là, tu vis plein de choses, mais tu vois qu'en France ça change aussi et les relations que tu as avec les gens changent aussi » (Ulysse). Pour ceux ayant eu des enfants au Québec au cours de leur séjour, le retour en France signifie non seulement une plus grande proximité des grands-parents, mais aussi, sur le plan identitaire, l'occasion de faire connaître à sa propre famille son pays d'origine et tout ce que cela implique pour l'immigrant. À ce titre, Juliette, mère de deux enfants nés au Québec explique qu'elle avait envie de partager avec ses enfants et son mari (d'origine québécoise) ses repères d'enfance et sa culture d'origine.

3.3.2.2 L'instabilité professionnelle

Évidemment, ceux qui n'ont pas réussi à atteindre, au Québec, une situation professionnelle jugée satisfaisante, hésitent beaucoup moins à revenir dans leur pays d'origine : d'ailleurs dans les motifs évoqués pour expliquer le retour en France, les raisons liées à l'emploi dominant, comme chez cette jeune diplômée en biologie marine demeurée au Québec presque dix ans, soit entre ses 21 ans et ses 30 ans : « chaque fois que je trouvais quelque chose c'était des contrats de six mois, trois mois, tout le temps temporaire, quoi. Et au bout d'un moment c'est essoufflant un peu quand même là. Puis j'ai eu la proposition de revenir ici pour faire de la recherche. Si j'avais trouvé un bon travail là-bas, bien je serais restée. Je pense que oui... tu vois entre les deux eh... même si j'avais très envie de rentrer pour voir ma famille, pour passer plus de temps avec eux, je pense que je serais restée quand même » (Zoé). Dans quelques cas, l'enchaînement de contrats à durée déterminée ou encore d'emplois à temps partiel a fini par convaincre les immigrants de revenir à leur pays d'origine. Signe que le détachement de la France ne se fait jamais de manière radicale, certains ont participé à distance à des concours pour des postes annoncés en France et ont vu leur candidature retenue, événement qui a marqué le point tournant dans leur décision de revenir au pays : « Ma belle-sœur travaillait dans l'immobilier et elle avait des clients qui travaillaient à Brittany Ferries ici en France et elle m'a incité à postuler et ça a marché. Finalement je suis revenu ici en France » (Robin).

La recherche d'opportunités professionnelles peut être abordée autant comme un motif de départ que comme un motif de retour ; certains immigrants dans le but d'améliorer leur situation d'emploi et d'autres reviennent, parfois déçus, de ne pas avoir mieux réussi leur insertion professionnelle au Québec. C'est le cas de Béatrice, formée en documentation et partie au Québec avec l'espoir d'explorer d'autres domaines de travail : « Parce que moi,

étant de formation en documentation, bibliothèque etc., et voulant m'ouvrir à d'autres domaines, je pensais avoir plus de chances au Québec. Ici (France), à partir du moment où t'as fait une formation dans tel domaine, tu fais tel boulot. Si tu veux faire autre chose, ce n'est pas possible parce que t'as pas la formation qu'il faut. J'avais l'impression qu'au Québec c'était plus ouvert et finalement ce n'était pas vraiment le cas en fait. Du coup ça m'a un peu déçue ». Béatrice et son conjoint, lui aussi d'origine française, sont donc revenus en France après une année de séjour au Québec marquée, sur le plan professionnel, par l'instabilité et la succession d'emplois précaires.

3.3.2.3 Les conditions climatiques

À titre plus marginal, certains soulignent s'être lassés de l'hiver et du froid au bout de quelques années. Si les conditions climatiques plus rudes du Québec ne constituent pas directement un motif de retour, il n'en demeure pas moins que pour certains immigrants français, les rigueurs de l'hiver peuvent devenir au fil des ans, difficiles à supporter : « L'hiver, c'est un mode de vie, c'est un art de vivre et personnellement je n'étais pas suffisamment... il faut vraiment être sportif, partir de Montréal tous les week-ends, aller faire du sport, etc. Et quand on n'est pas de nature sportive ou près de la nature, bon bien voilà, c'est un environnement qui peut, au bout d'un moment, être pénible : six mois de l'année c'est dur, tant pour l'esprit que pour le corps, c'est quand même assez rigoureux » (Sophia). Dans ce cas-ci, Sophia, après quatre années passées au Québec a choisi d'aller vivre quelques années à Vancouver avant de revenir s'installer en France.

Sommairement, notons que les raisons principales pour revenir en France touchent la famille et l'emploi : parents vieillissants demeurés en France, opportunité d'emploi pour l'un des conjoints, situation professionnelle jugée trop précaire au Québec, etc. Cependant, au même titre que les motifs liés au désir de rester au Québec, c'est souvent la situation globale du participant qui le pousse à revenir en France. Comme le résume très bien Lucien, demeuré au Québec entre l'âge de 25 et de 28 ans et ayant travaillé dans le secteur de la vente durant ces trois mêmes années, la décision du retour est parfois aussi est le résultat d'un ensemble de facteurs qui mènent au sentiment qu'est maintenant venu le temps de rentrer : « Sincèrement ça me manquait beaucoup la France. Il me semblait que c'était plus facile en France ; trouver du travail, avoir la famille pas trop, trop loin. Il n'y avait pas grand chose qui me retenait là-bas. Donc là je suis rentré ».

3.3.3 LE DÉSIR DE VOYAGE ET DE MOBILITÉ : AU-DELÀ DU RETOUR OU DU NON-RETOUR

En marge de la division France/Québec et à celle retour/non retour, certains soulignent avoir eu le désir de poursuivre leur aventure de voyages et de séjours à l'étranger sans nécessairement revenir directement en France. Par exemple, certains répondants qui ont

choisi de revenir en France n'y sont pas revenus directement, mais ont d'abord transité par d'autres pays ou encore par d'autres provinces du Canada. C'est le cas, par exemple, de Laurette (mariée à un Québécois) qui, en partant du Québec, s'est installée quelques années en Suisse avant de revenir en France : « Nous avons des situations précaires moi et mon conjoint. On n'avait pratiquement rien ; il s'était trouvé un contrat, mais rien de certain. Donc nous avons à choisir : soit on reste là [Québec] avec rien ou bien on part en Suisse avec un très bon poste pour moi, pas de permanence, mais un contrat pour 6 ans, avec un très bon salaire. C'était une décision difficile à prendre. On a choisi la Suisse, mais je ne sais toujours pas si c'était la bonne décision » (Laurette). Ce type de cheminement s'applique aussi à certains immigrants installés au Québec depuis un certain nombre d'années et qui planifient eux aussi de partir du Québec, mais sans nécessairement revenir directement en France : « Mais on verra, je ne sais pas encore, pour l'instant je suis bien ici donc je pense rester encore un petit moment. Puis comme le Canada est assez grand c'est certain que j'aimerais ça... Ca fait déjà quatre ans que je suis ici à Québec, je commence à avoir fait le tour donc j'essaie de m'imaginer un peu ailleurs, partir plus vers Montréal, Toronto puis peut-être dans l'ouest, je vais voir ça » (Jasmin).

En somme, il semble bien que la question du retour ou du non-retour est complexe. D'une part, ceux qui ont choisi de rester au Québec demeurent ouverts à l'idée de retourner un jour vivre en France, même si cela ne fait pas partie de leurs projets à court ou moyen terme : « Moi je pense que je vais rester encore longtemps au Québec, mais je ne sais pas ce que la vie me réserve. Et puis je préfère y aller comme ça et on verra. Je ne sais pas ce qui m'attend puis je ne veux pas fermer des portes » (Anabelle). D'autre part, ceux qui sont revenus en France et s'y sont réinstallés gardent eux aussi la possibilité, certes lointaine et floue, mais tout de même vivante, de peut-être retourner un jour vivre au Québec. À cet égard, Jeanne, réinstallée en France depuis seulement un an après avoir passé 12 ans au Québec, raconte comment elle et son conjoint (Québécois), toujours propriétaires de leur maison au Québec, ne se résignent pas à la mettre en vente, la transaction de vente signifiant, à leurs yeux, la fin « définitive » d'une part importante de leur histoire de vie. Bref, la majorité des participants, tant chez ceux qui sont demeurés au Québec que chez ceux qui sont revenus en France, gardent une porte ouverte sur l'autre pays, une façon semble-t-il de vivre plus sereinement la position « de l'entre deux chaises ».

4. LES MODALITÉS D'UTILISATION DES DISPOSITIFS D'AIDE À L'INSERTION

4.1 Les réunions de la Délégation du Québec en France

Plusieurs personnes interrogées dans le cadre de notre recherche ont participé, en France, aux réunions d'information organisées par la Délégation du Québec à destination de jeunes Français de 18 à 35 ans, candidats à l'immigration vers le Québec. L'impression générale qui ressort de ces réunions, à leurs yeux, tend à souligner le caractère « publicitaire » du discours qui y est tenu. Ces personnes pour autant l'ont généralement trouvé intéressant lorsqu'étaient abordées des questions concrètes ayant trait au quotidien. Les uns et les autres ont également été séduits par le style de la communication visant une certaine proximité avec le public, employant une bonne dose d'humour et même d'autodérision. Néanmoins, ils n'ont pas nécessairement été dupes, telle cette jeune femme de 30 ans installée au Québec depuis sept ans qui estime qu'à ce type de réunion d'information : « Tu n'as pas tout à fait l'heure juste ». De fait, des critiques ont également été formulées. Elles pointent, pour la plupart, un écart certain entre le portrait idéalisé offert au public et les réalités sociales qu'ils ont rencontrées par la suite. Nombre d'entre eux ont fort mal accepté certaines mauvaises surprises, en particulier la non-reconnaissance de leurs diplômes, qui, dans l'enseignement supérieur français sont très hiérarchisés — en fonction du type d'établissement, de la filière... — et ne réduisent pas à un nombre d'années d'études. D'où le désappointement de cette diplômée d'école de commerce :

« Et pourtant, quand j'avais été à la ...c'était à la Délégation générale du Québec, quand je m'étais informée sur les équivalences de diplômes, on m'avait dit pas de problème, une maîtrise en France c'est une maîtrise au Québec. Mais c'était tout verbal ! J'ai jamais, jamais, trouvé un papier sur lequel c'était écrit noir sur blanc, enfin un papier officiel, là, maîtrise / maîtrise, maîtrise France / maîtrise Québec, jamais. Il n'y en a aucun. Alors ils te font ...pas mal...je pense qu'ils essaient d'attirer quand même beaucoup de Français et...Donc ils ne disent pas toujours des vraies choses, en tout cas il y en a pas mal qui se sont cassé le nez je pense en arrivant ici, là, au niveau de...Il y a des choses où ça reste un peu flou, là, tu vois. T'as pas tout à fait l'heure juste ». Hélène⁴³

« Ils essaient de promouvoir un petit peu le Québec, ils vous font miroiter toutes sortes de choses et ils ont raison en soi, sauf sur une chose, qu'ils n'abordent pas, je trouve ça un petit peu dommage, c'est la non-reconnaissance des diplômes et ça, vous galérez quand même pas mal... Et puis du fait que vous ne soyez pas non plus Canadien, parce qu'il y a quand même ici, et ils ne s'en cachent pas, notamment au gouvernement fédéral, la préférence nationale qui est accordée aux postes. Ils ne s'en cachent pas, ça en fait partie au niveau du recrutement en termes d'équité en matière d'emploi, donc c'est un petit peu je dirais là où le bât blesse. Je connais justement nombreux de mes concitoyens qui sont venus ici, qui

⁴³ 30 ans, depuis sept ans au Québec, agent immobilier (travailleur autonome), diplômée d'école de commerce (+ stage au Québec pendant ses études), en couple avec un Québécois.

se sont cassé les dents, qui sont repartis, qui avaient des maîtrises voire des doctorats mais qui ne trouvaient rien, qui distribuait des Publisac ou qui vendait des voitures chez Volkswagen donc c'était pas intéressant pour eux. Heureusement, ils étaient partis sans solde, ils n'avaient pas démissionné de leur emploi en France, qui était dans la banque ou la finance, donc ils sont repartis. Ils ont vu, ils ont vécu, ils sont repartis (rires) ! ». Hervé⁴⁴

Il n'est pas inintéressant de relever ici que nombre des personnes interrogées pensent que ces réunions présentent une certaine utilité, mais pour une catégorie d'immigrants à laquelle ils ne se sentent pas appartenir : des personnes peut être moins « dotées » qu'elles mêmes, culturellement plus éloignées aussi du Québec, tels que des étrangers ne parlant ni le français ni l'anglais, et venant par exemple des pays de l'Est. On voit poindre ici, chez nos interlocuteurs, une première façon de se démarquer de la figure type de l'immigrant au Québec à laquelle ils ne souhaitent pas spontanément être identifié.

4.2 Les dispositifs d'aide à l'insertion des nouveaux arrivants

Il existe au Québec tout un panel d'organismes œuvrant en faveur des nouveaux arrivants. Les jeunes Français ont pu se tourner vers des organismes destinés exclusivement aux Français, aux immigrants quel que soit leur pays d'origine mais aussi à tous les Québécois. Ils ont tous pour mission prioritaire de favoriser l'insertion professionnelle mais aussi l'intégration socioculturelle. Le tableau 24 récapitule les différents organismes identifiés dans les régions de Québec et de Gatineau auxquels les jeunes Français peuvent faire appel.

⁴⁴ 31 ans, depuis cinq ans au Québec, DUT + un an de formation complémentaire au Québec avant son émigration, directeur commercial société de service, marié à une québécoise.

Tableau 24 :
Principaux organismes privés ou publics d'aide à la recherche d'emploi
dans les régions de Québec et Outaouais

Organismes privés ou publics	Destinés aux français	Destinés à tous les immigrants	Destinés aux québécois
Services gouvernementaux	Le Consulat général de France à Québec L'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (Anaem) L'Office Franco-québécois pour la Jeunesse (O.F.Q.J)	Le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (M.I.C.C.)	Centres Locaux d'emploi (C.L.E.)
Organismes communautaires (150 sont partenaires du M.I.C.C. et offrent des services gratuits)	L'Union française	Accueil parrainage Outaouais Association des femmes immigrantes de l'Outaouais Centre multiethnique de Québec Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes (S.A.A.I.) Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (S.O.I.I.T.) Service d'Intégration par le Travail d'Outaouais (S.I.T.O.) Centre R.I.R.E. 2000 (mise à niveau en informatique pour les immigrants) Groupe Intégration Travail (G.I.T.)	Option Travail, carrefour jeunesse emploi Groupe Intégration Travail (G.I.T), club de recherche d'emploi

Il est à souligner que très peu de personnes enquêtées ont effectivement utilisé les services de tels organismes. Lorsqu'ils ont été en contact avec ceux-ci, les personnes interrogées n'ont pas jugé les dispositifs d'aide réellement utiles, soit parce que les services proposés ne leur ont pas semblé adaptés au profil d'immigrant diplômé qui était le leur, soit parce que leur sollicitation n'a pas débouché sur l'obtention d'un emploi. Il en résulte une utilisation très

limitée. Ainsi, Juan⁴⁵ a trouvé son passage à l'OMI (devenu aujourd'hui l'ANAEM) relativement décevant, expliquant que l'accueil avait été impersonnel, que l'accompagnement s'était borné à la révision de son CV assortie de commentaires quelque peu désobligeants.

« L'OMI, je trouvais ça pff...je trouvais ça nul (rires). Je suis arrivé, puis j'ai donné mon CV, et puis pfiou, corrige « ah, ça c'est pas bien ». « Voilà, donc là faudrait faire ça puis là il y a des ordinateurs, si tu veux chercher du travail et puis ton CV n'est pas bien du tout. Bon, tu sais comment ça marche, hein, faut faire comme ça... ». Je ne sais pas, c'était peut-être...j'étais arrivé au mauvais moment... Je ne sais pas, je trouvais que ça n'avait vraiment pas d'utilité publique (rires) ! C'est sûr que ça aide, là, parce qu'il y a un laboratoire... Enfin pour moi, après je ne vais pas non plus tirer des conclusions sur...Je n'y suis pas retourné, quoi. Peut-être la façon dont j'ai été accueilli, c'était un peu l'usine ou alors, tu sais, des trucs un peu...ouverts sur tous les domaines. Puis c'était fait par...Je sais même pas si à l'OMI c'était une personne québécoise ou... Je ne sais même pas ».

Julien⁴⁶, lui, s'est rendu au SITO (Service d'intégration dans le travail de l'Outaouais), un organisme situé à Gatineau et destiné à tous les immigrants. Il a pu y retoucher un peu son CV mais, selon lui, l'organisme n'était pas habitué à recevoir de jeunes diplômés et s'est révélé par conséquent peu utile pour lui. Sa fréquentation du SITO a donc été très brève.

Néanmoins, pour certains, le recours à des services destinés à favoriser l'accès à l'emploi a pu contribuer à leur faire retrouver la motivation nécessaire à des démarches de recherche d'emploi qui, jusque-là, s'avéraient infructueuses. Les jeunes Français se sont aussi parfois tournés vers des organismes à destination des Québécois. Pour Violaine⁴⁷, par exemple, la recherche d'un emploi a été particulièrement difficile à vivre, et lui a même causé, dit-elle, de sérieux problèmes dans son couple, si bien qu'à un moment de désespoir, elle s'est rapprochée d'un Club de recherche d'emploi. Cela lui a permis d'intégrer un groupe de personnes dans la même situation qu'elle. Elle a pu saisir aussi à cette occasion que la clé de l'insertion sur le marché du travail avait pour nom le « réseautage ». Après avoir achevé ses études, Karine⁴⁸ est elle aussi passée par un Club de ce type dans la ville de Québec. Les cours qu'elle a suivis dans cet organisme pendant plusieurs semaines encadrés par une conseillère d'orientation lui ont permis de mettre à jour son CV et de le présenter « à la canadienne ».

Dans l'ensemble, le recours aux dispositifs d'aide aux immigrants est donc resté peu suivi et très bref. Il ne semble pas non plus avoir eu valeur de priorité immédiate dans les démarches

⁴⁵ 30 ans, depuis trois ans au Québec, BTS informatique, technicien informatique, en couple avec une Québécoise.

⁴⁶ 30 ans, depuis quatre ans au Québec, DUT GEA (+ stage au Québec pendant ses études), conseiller financier (travailleur autonome), en couple avec une Québécoise.

⁴⁷ 32 ans, depuis quatre ans au Québec, Maîtrise puis MBA en gestion au Québec, travailleur autonome, gérante de Cinéma, en couple avec un Québécois.

⁴⁸ 37 ans, depuis huit ans au Québec, DUT et reconversion professionnelle en ébénisterie au Québec, célibataire.

d'insertion de ces jeunes. Cette non-utilisation relative peut paraître assez étonnante, car leur souhait d'intégration est réel : ils auraient aimé plus d'informations fiables et précises, concernant certains aspects pratiques du quotidien et plus précisément concernant l'équivalence des diplômes, un aspect abordé du bout des lèvres lors des « campagnes de recrutement » de la Délégation. Les immigrants que nous avons rencontrés sous-entendent que cette mise en sourdine délibérée d'un problème qu'ils ont eu l'occasion de retrouver chez d'autres Français n'est pas anodine : son évocation contreviendrait aux objectifs de la Délégation de recruter des candidats à l'immigration qui soient dûment diplômés.

De fait, lorsqu'il a lieu, le recours à ces services intervient tard dans le processus migratoire, et encore ne se sont-ils résolus à pousser les portes de tels organismes que lorsque l'espoir et la motivation commençaient à faire cruellement défaut et engendraient par ailleurs d'autres difficultés. Bien plus que d'être alors d'une réelle utilité pour trouver du travail, ce recours a plutôt été, pour certains, un moyen d'essayer de se rassurer temporairement. Aucun Français interviewé au Québec ou en France n'a obtenu son premier emploi grâce à des organismes à destination des immigrants. Le bilan concernant l'usage de ces mesures d'aide par les jeunes Français au Québec se présente donc sous la forme d'un bilan en demi-teinte. Reste alors à dégager quelques raisons susceptibles d'expliquer cette relative non-utilisation.

4.3 Une logique d'assistance ?

Pourquoi, d'une façon générale, les dispositifs d'aide sont-ils si peu utilisés par les jeunes Français au Québec ? Nous pouvons suggérer ici quelques pistes explicatives. Ce qui semble ressortir de l'analyse des discours des uns et des autres c'est la logique d'assistance inhérente aux dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants.

4.3.1 UNE JUSTIFICATION PAR... L'ABSENCE DU BESOIN D'Y RECOURIR

Si l'on s'arrête d'abord aux justifications explicitées, un argument a souvent été évoqué : le fait qu'ayant « déjà un pied au Québec », soit en disposant déjà des contacts sur place ou en ayant déjà effectué un premier voyage de familiarisation, ils n'avaient nullement ressenti le besoin ou vu l'intérêt de se tourner ainsi vers des dispositifs d'aide. Ils pensent cependant que ces recours peuvent s'avérer utiles pour des individus moins bien lotis qu'eux, par exemple ceux et celles qui ne connaissent personne à leur arrivée au Québec.

« Je n'ai rien utilisé du tout. J'ai commencé à les regarder, mais ça t'apprend toujours les mêmes choses. Je me suis dit « ben regarde, j'ai passé ma vie à voyager, ce qu'on va m'apprendre, ça ne m'apportera rien ». Je me suis dit, regarde « tu vas faire comme d'habitude, tu vas vivre ta vie ». La réunion d'information des nouveaux immigrants, pour ma part, n'a pas été très utile parce que j'avais déjà quand même un pied ici. Je n'arrivais pas comme... Justement à ces réunions, il y avait je me souviens une famille d'immigrés des pays de l'Est, ils

ne parlaient pas français, pas anglais, ils arrivaient avec leurs enfants. C'est vrai qu'eux, ils arrivaient là, c'est que ça doit être incroyablement difficile. Moi j'avais déjà mon copain quand même, qui était Québécois, je m'étais fait des amis pendant mes études et pendant mon stage, fait que je n'arrivais pas en terrain complètement inconnu, quoi ! Donc pour moi ça n'a pas été super utile, non ! Mais je peux comprendre l'utilité de ces réunions pour des gens qui arrivent et qui ont zéro point de repère, qui ne connaissent personne, effectivement. » Hélène

Au-delà des discours explicites, se dégage en filigrane la volonté de se débrouiller seul, d'éprouver son autonomie dans sa démarche d'insertion. C'est aussi toujours peu ou prou l'image de soi qui est en jeu dans cette démarche. C'est donc bien in fine le sens donné à son installation au Québec qui est à considérer ici par rapport à cette question. L'enjeu repose vraisemblablement sur cette expérience de l'autonomie, pour se prouver à soi-même et prouver aux autres une capacité à se débrouiller seul, avec parfois en arrière-plan le mythe américain de l'immigrant, parti de rien, qui s'est débrouillé tout seul et qui a « réussi ».

4.3.2 LE REFUS D'UN ÉTIQUETAGE STIGMATISANT ?

Ce recours très relatif aux dispositifs d'aide traduit-il une certaine appréhension pour tout ce qui peut rappeler de près ou de loin une démarche antérieure similaire, auprès d'organismes comme l'ANPE⁴⁹ par exemple ? Certains affichent une désaffection marquée pour ce genre d'institution en France. Aussi, en n'ayant pas recours au Québec à des services qui ont pu y être assimilés, ils évitent de se réinstaller dans des rapports qui ne leur conviennent pas. Mais plus fondamentalement, ce qui se joue c'est bien le souhait de garder de la sorte la maîtrise de leur trajectoire. D'autre part, les dispositions acquises pendant leur scolarisation longue, en France comme au Québec, ont pu les amener à ne pas se considérer spontanément comme faisant partie des populations-cibles des mesures d'aide, implicitement pensées comme « publics en difficulté ». Sans doute important-ils à cet égard les représentations associées aux « mesures jeunes » de la politique de l'emploi en France. À partir de la signature en 1977 du premier pacte pour l'emploi des jeunes, de nombreuses mesures, dites « mesures jeunes » ont été mises en place par les pouvoirs publics dans l'hexagone. De 1994 à 2000 par exemple, 72 % des jeunes sortis en 1994 de l'enseignement scolaire ont accédé au moins une fois à un dispositif d'aide à l'emploi. Cependant selon leurs diplômes, les individus accèdent de façon différente à ces mesures, ainsi « alors que 60 % des sortants de lycée et des diplômés du CAP ou du BEP⁵⁰ sont passés par une mesure, ils sont plus de 93 % pour les sortants du système scolaire sans aucun diplôme⁵¹ ». La population d'enquête est

⁴⁹ Agence Nationale Pour l'Emploi, remplacée par Pôle Emploi depuis la fusion de l'ANPE et des Assedics, organisme distribuant les allocations chômage fin 2008.

⁵⁰ Certificat d'Aptitude Professionnelle / Brevet d'Études Professionnelles. Premiers niveaux de certification de l'enseignement professionnel.

⁵¹ Giret Jean-François, Lopez Alberto, « Les politiques publiques au cœur des trajectoires des jeunes », *Travail et Emploi*, n° 101, janvier-mars 2005, p. 34.

essentiellement composée de diplômés de l'enseignement supérieur. Il est donc tout à fait plausible qu'ils aient intégré l'idée que les mesures institutionnelles d'aide à l'emploi sont principalement destinées aux jeunes les moins bien dotés scolairement. Dans leurs travaux de 1996, Giret, Karaa et Plassard mettent bien en évidence le fait qu'« un niveau d'éducation élevé et une destination d'emplois tertiaires conduisent plutôt aux intermédiations marchandes, tandis que l'intermédiation institutionnelle est plutôt fréquente pour « les emplois et les individus moins qualifiés, plus souvent à temps partiel, liés parfois à des mesures jeunes⁵² ». Les plus diplômés ne se sentiraient donc pas spontanément concernés par le recours à des dispositifs institutionnels d'aide à l'emploi.

Si elles proposent effectivement des solutions à leurs bénéficiaires, ces mesures institutionnelles produisent aussi de la stigmatisation sociale en catégorisant une population par ses manques. Or, les Français enquêtés ne se considèrent pas comme un public en difficulté et veulent donc éviter de se retrouver dans un statut d'assisté ou dans la position d'individu en demande d'aide, tant la charge symbolique s'avère négative. Accepter le principe du recours à des dispositifs d'aide aux immigrants, c'est accepter le principe de l'assistance et donc se reconnaître des manques. C'est donc un statut peu engageant qui contrarie leurs conceptions d'une bonne dynamique d'intégration. Ainsi les conseils que donnerait Juan à un futur candidat à l'immigration sont-ils assez explicites à cet égard. Il s'agit d'« aller de l'avant », de « se bouger » car « si on n'est pas assisté, c'est une société où les choses sont dynamiques ».

4.3.3 QUEL MODÈLE IMPLICITE D'INTÉGRATION ?

Il nous semble que, derrière cette question du non-usage des dispositifs d'aide aux immigrants, qui peut paraître annexe, c'est plus globalement la place singulière des Français au Québec qui se dessine et la conception que ces derniers se font du processus d'intégration. Pour un certain nombre de nos interlocuteurs, un des objectifs affichés consiste à évoluer comme des Québécois, en accélérant parfois le processus d'acculturation (désir de se défaire rapidement de l'accent « français de France », par exemple), en essayant de s'affranchir de la figure du « maudit Français » par la dénonciation des comportements de certains de leurs compatriotes, etc. Pour eux, il est capital de se fondre au plus vite dans la société québécoise et de s'imprégner de son mode de vie. Dans cette perspective, recourir à un organisme d'aide aux nouveaux arrivants peut apparaître contradictoire en ce que cela vient exacerber un statut « à part » dont ils souhaitent s'affranchir. Quelqu'uns pointent ainsi du doigt les comportements peu « adaptés » de certains de leurs compatriotes. Éric⁵³ dénonce des

⁵² Cité par José Rose dans « Les jeunes face à l'emploi », *Sociologie économique*, Desclée de Brouwer, Paris, 1998, p. 207-208.

⁵³ 29 ans, depuis cinq ans au Québec, DESS d'analyse financière, directeur financier (travailleur autonome), en couple avec une Belge.

comportements « encore un petit peu trop français ». Pour lui, pour décrocher un emploi au Québec, il faut aller se présenter à un potentiel employeur et ne pas attendre que tel organisme fasse les démarches de recherche d'emploi à sa place. Dans le même ordre d'idée, Pierre⁵⁴ dénonce l'attitude trop « attentiste » de certains :

« Il y en a qui arrivent là... On a vu des gens, ils ont tout vendu, leur maison, leur voiture, hop ! Ils arrivent avec deux enfants ici, ils ne savent pas quoi faire. Ils n'ont même pas cherché le travail avant, ils s'attendent à ce que quelqu'un leur trouve du travail. Mais ce n'est pas comme ça ici, faut être très proactif, c'est américain quand même hein ! Faut faire beaucoup de candidatures spontanées, ils ne savent pas comment on fait un CV à la Québécoise, à la Canadienne. On ne met pas, par exemple l'état civil ne se met pas, on ne met pas qu'on est marié ou pas on s'en fiche, on met pas la date de naissance, ça ne se fait pas euh... ».

Ce souci d'assimilation-fusion dans la société québécoise se voit cependant contrarier par des formes d'ostracisme liées à leur statut d'immigrant français. Sont dénoncées alors des formes de favoritisme, de préférence nationale, en termes d'accès à l'emploi par exemple, ou encore la fermeture de certaines postes aux étrangers. L'un d'entre eux constate amèrement : « ça fait quasiment 20 ans que je suis là. Pour eux, je ne serai jamais Canadien. J'ai ma carte de citoyen canadien, mais je ne serai jamais citoyen canadien à 100 %. Pour eux, je suis un maudit français ».

⁵⁴ 39 ans, depuis 15 ans au Québec, doctorat au Québec, chef d'entreprise, en couple avec une Française.

5. L'OMBRE PORTÉE DU « MAUDIT FRANÇAIS » ET IMAGES COMPARÉES DE LA FRANCE ET DU QUÉBEC

5.1 L'ombre portée du « maudit Français »

Interrogeant les trajectoires contemporaines d'insertion professionnelle de Français immigrés au Québec, le passé des relations entre la France et le Québec nous est apparu d'emblée dans son évidente actualité et sous différents aspects. Qu'ils s'en défendent, cherchent à s'en affranchir, ou le réprouvent, la figure énigmatique du « maudit Français » en particulier revient de manière récurrente dans les récits des trajectoires d'insertion.

Difficile de retracer la genèse de l'expression. Chacun y va de son explication étymologique à ce sujet. Notre propos n'est pas là. Il ne s'agit pas pour nous de dire la vérité historique sur l'expression, si tant est que cela soit possible. Nul doute cependant qu'elle s'est nourrie sur fonds de relations tumultueuses entre le Québec et la France. Il s'agira plutôt de dire les usages contemporains de l'expression et comment cette catégorie attributive pèse sur les trajectoires d'insertion au Québec.

5.1.1 LE TABOU DE L'EXPRESSION « MAUDIT FRANÇAIS »

Jean-Pierre Dupuis souligne dans son article « Être un « maudit Français » en gestion au Québec⁵⁵ » avoir découvert l'existence d'un malaise profond, sourd, tabou même, lors de son enquête auprès d'une vingtaine de Français occupant des postes de gestion dans des entreprises composées majoritairement de Québécois francophones (6 expatriés et 14 immigrants).

Il précise que le malaise d'être considéré comme un « maudit Français » par de nombreux Québécois est apparu spontanément dès les premiers entretiens. Il fait l'hypothèse que « si ces Français, parmi les mieux intégrés au Québec qu'ils aiment et où ils trouvent beaucoup de satisfaction (mobilité professionnelle, qualité de vie, etc.), ressentent ce malaise, c'est que celui-ci est profond et probablement fort répandu malgré le silence qui règne sur la question⁵⁶ ».

Qu'ils cherchent à s'en affranchir ou qu'ils aient été confrontés directement à la désignation, difficile effectivement d'échapper lorsque l'on est un Français installé au Québec à l'interpellation d'une expression qui intrigue le nouveau venu. Le succès de l'expression est tel que l'appellation a été reprise, en retournement du stigmate, comme élément constitutif de

⁵⁵ Dupuis, Jean-Pierre, « Être un maudit français en gestion au Québec », *Gérer et comprendre*, n° 81, 2005, p. 51-62.

⁵⁶ J.-P. Dupuis, *op. cit.*, p. 52.

plusieurs noms de sites sur Internet pour relater les « aventures d'immigrants français » à Montréal ou à Québec. Le site « immigrer-contact.com » propose par exemple un test intitulé « Êtes-vous un maudit Français ? » (on peut y lire un des commentaires : « Vous avez obtenu 18/20 points et il en faut au minimum 10 pour considérer ne pas être un « maudit français », vous pouvez donc vous intégrer au Québec !) ou une séquence vidéo sur tout ce qu'il ne faut pas faire pour éviter de se faire traiter de « maudit Français ». Des sketches de l'humoriste québécois Salvail en safari à Paris pour capturer, je cite, « une espèce rare au Québec, le maudit Français ». Dans le sketch, le maudit Français est râleur, convaincu d'avoir tout inventé (même le fromage « Petit Québec »).

5.1.2 COMMENT L'EXPRESSION FAIT-ELLE SON APPARITION DANS LES RÉCITS ?

Il s'agit soit d'une mise à l'écart de la part d'un supérieur hiérarchique au motif que l'identité française constituerait un frein au développement de la clientèle québécoise, soit de la nécessité de recourir à un intermédiaire québécois dans les contacts avec la clientèle québécoise, soit d'interactions en situations de travail suite à une discussion corsée ou à un comportement jugé « trop français ». La majorité de ses interviewés dans l'enquête de J.-P. Dupuis a déjà été traité de « maudit français ». Pour J.-P. Dupuis, ce malaise est :

« le résultat d'un construit historique basé sur des relations difficiles, inégales et discontinues entre une France révolutionnaire, moderne et laïque et un Québec traditionnel, de plus en plus anglicisé, voire américanisé.... Les relations sont difficiles, parce que d'abord de 1760 à 1850 les bateaux français ne peuvent entrer au Canada, ce qui limite les contacts entre les deux pays [...] Puis parce qu'à partir de 1850, l'immigration française au Québec amène surtout des opposants à la révolution française, notamment des religieux, qui ne représentent pas la France moderne [...] Deux vagues d'immigration ont marqué plus particulièrement ces relations... La première vague est celle des années 1880-1914, qui voit de nombreux religieux français fuir la France laïc et venir s'installer au Québec. Ils vont y créer de nombreuses congrégations religieuses ainsi que plusieurs institutions d'enseignement. Ils sont très conservateurs et font la promotion des valeurs de la vieille France.... Les religieux français constitueront une formidable machine culturelle dans le secteur de l'éducation. Il se développa ainsi à travers les cours classiques et les activités culturelles nobles (littérature, théâtre, chanson, etc.) une intelligentsia locale qui sera de plus en plus étrangère aux Québécois ordinaires, tournés vers la culture anglo-saxonne et américaine. Si bien que Français et intellectuels seront quasiment des synonymes au Québec dans les années 50, et que les reproches adressés aux Français — trop critiques, trop cultivés, snobs — seront tout autant adressés aux Québécois formés à ces valeurs françaises [...] La deuxième vague se produira dans les années 1950-1960... Il s'agit de la plus importante vague d'immigration française de l'histoire qui voit plus de 75000 Français venir au Canada. Elle est constituée d'un grand nombre d'anciens coloniaux en provenance d'Indochine et d'Afrique du Nord qui

viendront renforcer les préjugés et les frictions. Plusieurs de ces coloniaux se voyaient comme des représentants de la culture française et, à ce titre, ont voulu jouer un rôle d'éducateur auprès de la population, notamment en ce qui concerne la langue parlée et les connaissances générales⁵⁷ ».

L'explication pour J.-P. Dupuis a aussi à voir avec le fait linguistique :

« à partir de la fin du 19^e siècle, sous l'effet de l'anglicisation de la société, commence un long processus de dévalorisation de la langue française au Québec qui atteint son apogée dans les années 1950... C'était l'aboutissement d'un processus qui a vu les anglophones du continent déprécier la langue parlée des Canadiens français — le patois canadien disaient-ils — en le comparant défavorablement à la supposée norme parisienne — le Parisian French. C'est autour de la maîtrise de la langue française que se cristallisera le malaise entre Français et Québécois ».

Dans ces cas, nous explique-t-il, « il ressort que la présence des Français et de leur français « parisien » n'est pas sans rouvrir une vieille plaie, celle du « mauvais » français des Québécois (du patois canadien) et beaucoup réagissent avec méfiance et hostilité juste à entendre l'accent⁵⁸ ». Ces informateurs soulignent cependant que le phénomène ne se manifeste pas avec la même intensité dans tous les milieux au Québec. Ils mettent l'accent sur « une réalité bien connue au Québec : les milieux populaires et les milieux d'affaires sont particulièrement américanisés et vivent une relation plus difficile avec les Français⁵⁹ ».

5.1.3 LA FIGURE DU « MAUDIT FRANÇAIS » DANS LES TRAJECTOIRES D'INSERTION : COMMENT FAIRE AVEC ?

Les données de notre recherche montrent aussi que le spectre du « maudit français » plane sur tout Français installé au Québec. Comme le dit ce chef d'entreprise de 39 ans, depuis neuf ans au Québec : « tu te sens obligatoirement Français parce qu'on te le dit sans arrêt, hein, avec la fameuse histoire que le « maudit français » c'est celui qui reste alors que le « bon » français c'est celui qui repart. Donc de toute façon ça tu le vis au quotidien, c'est très simple, que ce soit à l'université ou dans le milieu professionnel, même dans un milieu d'affaires ». Ainsi, un « maudit Français » : « c'est quelqu'un de tannant, vous voyez... C'est quelqu'un qui est chiant... C'est quelqu'un qui sait tout, qui euh, qui a tout vu, qui arrive ici, qui débarque et qui dit « en France ce n'est pas comme ça », euh... Ce qui fait que, quand les Québécois vont parler d'un Français ils vont parler d'un maudit français. C'est... Mais j'ai appris avec le temps que les maudits français en fait c'est les gens de Paris » (architecte de 35 ans, au Québec depuis huit ans). Xavier, 31 ans, enseignant-chercheur est revenu en France après une année passée au Québec dans le cadre d'un contrat post-doctorat résume ainsi les

⁵⁷ J.-P. Dupuis, *op. cit.*, p. 57-58.

⁵⁸ J.-P. Dupuis, *op. cit.*, p. 59.

⁵⁹ J.-P. Dupuis, *op. cit.* p. 59.

clichés sur le maudit Français : « Quand on va là-bas on se plaint, on ne fait pas la file d'attente dans les bus, on se débrouille toujours pour couper. Moi au début, je n'avais pas réalisé qu'il y avait 1 file d'attente. Quand on va dans un bar, on ne donne jamais un pourboire. Il y a tous ces clichés qu'on attribue aux Français cela nous correspond. Le fait qu'on soit toujours en train de se plaindre, « ouais le Québec, c'est comme si, c'est comme cela, il n'y a pas de médecins ». « Si tu n'es pas content, rentre chez toi maudit Français ».

L'omniprésence de l'expression vient d'abord souligner un malentendu culturel sur les modèles de citoyenneté français et américain (assimilationniste et communautariste). Cette mention ordinaire de l'origine ethnique n'est pas incompatible avec l'intégration en Amérique du Nord alors que c'est un point d'achoppement en France. L'intégration assimilationniste « à la française » passe en effet par une disparition de la mention de l'origine ethnique.

5.1.4 ENTRE ÉCUEIL À SURMONTER ET ALIBI CULTUREL DES MOTIFS DU RETOUR

L'expression « maudit Français » intervient à plusieurs titres et à plusieurs niveaux dans les récits recueillis. Elle peut servir à témoigner de l'ostracisme dont les Français disent parfois être victimes. Ils rendront compte alors de celle-ci comme catégorie attributive utilisée dans des interactions où ils ont été partie prenante ou témoin. Elle peut aussi constituer une catégorie mobilisable comme exemple emblématique des difficultés d'insertion rencontrées et du malentendu sur l'accueil. Le recours à l'expression peut enfin servir à justifier idéologiquement une décision de retour.

Victor est technicien dans une ébénisterie industrielle. Après avoir relaté l'exemple d'une discrimination à l'embauche dont a été victime un de ses compatriotes, il décline un exemple d'effet du préjugé de « maudit français » :

« et puis tu sais le fameux maudit français, c'est pas une invention, il existe..., moi je me souviens bien une fois il y avait un québécois qui cherchait un mot français pour mettre dans une sorte de rapport, moi je lui dis cette machine là ça s'appelle comme ça en français ben il est allé vérifier dans le dictionnaire, et souvent le vocabulaire que tu trouves dans le dictionnaire le vocabulaire que tu trouves c'est du vocabulaire de machine de mécanique, c'est rarement détaillé sur nos corps de métiers, donc il a mis le mot qui correspondait au secteur professionnel mécanique générale, j'étais frustré, je lui avais donné le bon mot de machine lié à la technologie, je dis merde après tout, je suis français, je lui dis pourquoi tu m'as pas écouté, je dis nous à l'école on apprend les termes en français on n'apprend jamais les termes anglais à l'école en France, c'est seulement plus tard à la limite quand t'apprend l'anglais et encore, il dit ah mais j'étais pas sûr et moi je lui dis mais tu as mis un mot qui était pas du tout approprié, et il dit bah c'est pas grave,

et j'étais vraiment fâché, je me dis merde après tout il vient me demander parce que je suis français puis il m'écoute pas et ça été longtemps ça au début je donnais mon avis, mon expérience et l'entreprise payait un consultant de L'école du Meuble de V, des fois le gros prix, pour se faire dire la même chose ».

Victor se sert ainsi de cet épisode clé de son récit d'insertion professionnelle pour signifier qu'en crevant l'abcès, il a réussi à franchir une étape d'intégration et évoluer dans sa mobilité professionnelle qu'il souligne comme un point positif de son immigration québécoise :

« Et à un moment donné, à l'une de mes évaluations, j'ai dit c'est quoi le truc, si faut que je parte pour devenir consultant pour que vous m'écoutez, je devrais peut-être, je serais mieux payé, ça les avait piqué et c'est à partir de là que les choses ont un peu changé et aussi que je me suis retrouvé plus dans mon secteur, au début ce n'était pas évident de faire entendre son expérience parce que ce n'est pas rare que je me fasse dire eh ! ... , tu sais des fois c'est normal que tu fasses le parallèle entre ton expérience qui est la plus grosse partie de ta vie en tout cas pour moi ça c'est passé en France, et que je fasse le parallèle avec celle que j'ai connue, je dis ben moi je me souviens en France, dans une entreprise j'avais vu une machine, ah alors c'est : « Vous autres, les Français vous avez tout inventé... ».

À l'inverse, elle peut aussi constituer une catégorie mobilisable comme exemple emblématique des difficultés d'insertion rencontrées et du malentendu sur l'accueil : catégorie de population recherchée et peu désirée. Le recours à la thématique peut alors servir à cautionner une décision de retour.

Tel est le cas d'Yvon qui a passé huit ans à Montréal et qui explique en partie ses difficultés d'intégration au Québec en mettant en exergue les relations historiques de la France et du Québec :

« On a dû vous dire que, il y a comme du ressentiment à l'égard de la France. Je pense qu'une partie de mes difficultés, même si ce n'est qu'une petite partie, je pense que ça peut venir de ça. Je pense qu'ils se méfient des Français quelque part, donc ça peut causer des problèmes à se trouver un emploi et à se faire des amis. Je me suis fait dire par des Québécois pourquoi la devise est « Je me souviens ». On m'a souvent dit que c'était pour trois raisons : la France nous a abandonné, nous sommes des colonisés et on a un complexe d'infériorité. D'un côté, ils disent qu'ils aiment la France, mais d'un autre côté, je n'ai jamais réussi à trouver une explication claire. Chaque fois je demandais à un Québécois « Est-ce que tu en veux aux Français ? », je me disais que c'était peut-être à cause des événements historiques du 18^e siècle qu'il en était ainsi. Je pense que les Québécois en veulent à la France pour ces raisons-là. Ensuite, je crois qu'ils ont été vexés de la lettre de Voltaire à Louis XV, le félicitant d'avoir « préféré les îles à canne à sucre à quelques arpents de neige » à la même époque. Troisièmement, avant ça, ils reprochent à la France de ne pas avoir tenté davantage de développer le Québec, que l'immigration Française au Québec avait été limitée, alors que Louis XIV avait mis un veto sur les possibilités d'immigration Protestante au Québec [...] Il faut savoir qu'ils ont été pendant deux siècles en autarcie et il a fallu près de 150 ans pour qu'un navire Français revienne à Québec. Alors après, que des Français arrivent au Québec avec leur savoir-faire et leurs cités, c'est

comme si on arrivait un peu après la bataille. Je pense qu'ils nous en veulent à cause de cela. Il y a aussi le fait qu'au moment de l'indépendance des États-Unis, la France a soutenu ces derniers tout en ayant négligé la Nouvelle-France à l'époque de la guerre de sept ans. Il y a comme un sentiment de trahison alors que la France a négligé la Nouvelle-France tandis qu'elle aidait les Américains pour leur indépendance. C'est un résonnement que je me suis fait, je ne suis pas sûr que ce soit aussi clair dans leurs têtes. Alors quand on se ramène avec notre grande gueule, ils n'aiment pas trop [...] Je me rappelle qu'à un moment, par un compagnon de travail, je me suis fait répondre « oui Monseigneur ! ». Je n'ai pas cherché à comprendre de peur qu'on me ressorte la même rengaine ».

5.1.5 UN CONTRE-MODÈLE POUR ASSURER SON INTÉGRATION

Mais l'expression va surtout servir, par contraste, à stigmatiser l'ethnocentrisme des Français qui ne feraient pas les efforts nécessaires à une « bonne intégration ». Le « maudit Français » devient alors une catégorie repoussoir, rassemblant tous les comportements et attitudes répréhensibles. C'est donc forcément l'« autre », le mauvais immigrant français. Le « maudit Français » concentre alors tous les signes d'une attitude postcoloniale, ethnocentrique, sûr de sa culture et de sa langue. Cela devient ainsi un contre-modèle de tout ce qu'il ne faut pas faire pour s'intégrer au Québec pour Bruno, 28 ans :

« C'est pas pour rien qu'ils nous appellent les « maudits français » ici. J'en ai vu certains qui marchent dans les rues puis qui critiquent tout. Euh, y a pas une chose qui est belle, tout est « ah ouais c'est », je ne sais pas, tout est péjoratif dans leur attitude. Donc j'ai eu cette barrière à passer, puis au bout d'une semaine que les gens m'ont rencontré, puis que j'ai pas justement cette attitude paternaliste ou de, de... Ben là ça commence à couler plus facilement puis euh... Mais au début ouais c'était peut-être un petit peu difficile de passer cette barrière puis leurs à priori par rapport aux à priori que les français ont en général, ouais ».

Qu'ils s'en défendent, cherchent à s'en affranchir, ou le réprouvent, la figure du « maudit Français » compose donc une figure obligée dans ces récits des trajectoires d'insertion. En somme, si l'expression fait symptôme, c'est bien qu'elle permet d'éclairer la place singulière des Français installés au Québec. De toutes les communautés étrangères, les Français forment une population plutôt favorisée. Ils ne rencontrent pas de grosses difficultés économiques, ont le taux de chômage le plus bas et le niveau de revenu le plus élevé de l'ensemble des communautés étrangères du Québec (cf. chapitre 2 du rapport). Contrairement à d'autres immigrants, ils sont peu touchés par la « désaffiliation » sociale. Mais au fond, ce qui les distingue peut-être le plus des autres, c'est qu'ils ne se pensent pas vraiment dans une trajectoire d'immigration. Il y a d'un côté les facteurs liés aux relations historiques entre la France et le Québec : l'épisode historique de la Nouvelle France et le fait de posséder une même langue tendent à gommer cette dimension migratoire. Ils ont aussi quelques difficultés à accepter un statut d'immigrant du fait des représentations péjoratives liées à l'immigration

étrangère en France⁶⁰. Il y a enfin la dimension de période moratoire que peut revêtir l'expérience de l'expatriation en début de vie active. Mais de fait, ils se découvrent comme immigrants en arrivant au Québec et peuvent avoir du mal à accepter la place qui leur est parfois assignée dans la société québécoise. Les différentes façons de se démarquer de la figure du « maudit Français » viennent en témoigner.

5.2 Images comparées de la France qu'ils ont quittée et du Québec qu'ils ont découvert

Les hommes et les femmes que nous avons interviewés diffèrent à bien des égards, même s'ils ont en commun une expérience migratoire vers le Québec voire quelques traits, tel le fait, par exemple, d'être sans nul doute plus diplômés que la moyenne des jeunes de leur classe d'âge.

Il est intéressant alors de relever, au-delà de leurs différences, ce qu'il y a de convergent dans leurs propos, ou du moins ce qui revient de façon trop récurrente pour ne pas avoir un sens, dès lors qu'on les interroge sur ce qui les a particulièrement marqué en termes d'écarts entre la France et le Québec, et ce, qu'ils soient depuis revenus sur le Vieux continent ou qu'ils soient toujours à résider de l'autre côté de l'Atlantique.

Que nous ont-ils dit ? Avant de rapporter quelques bribes des paroles entendus et de proposer aussi quelques éléments d'analyse, nous voudrions, au risque d'enfoncer des portes ouvertes, glisser qu'ils nous ont raconté une certaine vision des choses : leur vision ; de leur installation, de leur vie au Québec, vie passée ou vie présente pour ceux qui y vivent toujours et peut être pour toujours. Ce sont bel et bien des « récits de mémoire », mémoire qui installe le sacré là où l'histoire l'en débusque, mémoire toujours vivante, ouverte à la dialectique du souvenir et de l'amnésie, inconsciente de ses déformations successives, mémoire mythifié en somme. La trame de ces récits entendus, — récits au sens d'Antoine Prost⁶¹ —, fait courir un fil où souvent il s'agit d'exposer de façon dichotomique que « Au Québec c'est ainsi, En France c'est comme cela ». Les propos rapportés, de ce point de vue, ont eu tendance à comparer et du coup convoquent d'ailleurs, en creux en quelque sorte, une France enchantée, mise en perspective avec un Québec qui les a souvent déçus.

Quelle est la fonction de ces récits, de ces histoires en somme qu'ils se racontent ? Il s'est bien agi avant tout de mettre en mots le malentendu, de s'expliquer le malaise, de donner du

⁶⁰ Chantal Crenn rend compte par exemple des difficultés à utiliser le concept « objectif » d'immigré lors de son enquête sur les Malgaches en France compte tenu du caractère péjoratif qu'il a fini par recouvrir dans les médias et les conversations ordinaires (Crenn, C., « Les Merinas en France : une situation d'enquête inédite », *Journal des Anthropologues*, n° 53-54-55, automne-hiver 1993 / printemps 1994, p. 83-96).

⁶¹ Prost, Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Seuil, 1996.

sens à l'écart entre ce qu'ils s'attendaient à trouver en arrivant au Québec et ce qu'ils ont ressenti, ce qu'ils ont vécu. Ce fut alors souvent une façon pour nos interlocuteurs de rationaliser, de chercher les mots pour la déconvenue, pour l'irréparable distance, à leurs yeux, de us et des mœurs. Appelons cela si on veut « traits culturels », le fait est que nous avons eu l'impression d'entendre bien des représentations, en contre un Québec qui les a fréquemment bousculés, d'une France aux trois couleurs cousues main, et avec, en filigrane, la devise trilogique Liberté-Égalité-Fraternité. Pierre Nora⁶² a largement insisté sur ces « lieux de mémoire » profondément inscrits dans la mémoire collective, lieux qui ne sont bien entendu pas que physiques, topographiques, mais qui sont aussi des symboles, des images fondatrices du sentiment identitaire français. Rien de vraiment étonnant alors que d'une manière ou d'une autre, pour parler de cette France à laquelle ils se rattachent plus ou moins encore, ils aient convoqué des mots, des symboles sans doute profondément ancrés.

Quelques mots de préambule avant d'aller vers ce récit unifiant — comme si la France était une — sur la désillusion, sur la découverte aussi, par tout un chacun, que l'on ne se défait pas ainsi à bon compte de ces traces, de ces racines hexagonales, à la tonalité alors toujours peu ou prou surannée.

Voilà donc un Québec en trompe l'œil, dont en France on ne connaît pas, on n'enseigne pas l'histoire, avec des dits cousins qui appellent, qui plus est, de leurs vœux les liens indéfectibles dans une sorte d'hypermnésie érigée en évidence : « Je me souviens », au point de faire venir facilement des jeunes hommes et des jeunes femmes, certes plutôt triés sur le volet, et qui se prennent un temps à croire que la langue étant somme toute la même vue de loin, et bien les mœurs seront parents, la grille de lecture du monde sera similaire. Pas toujours avertis, loin s'en faut, des profondes différences culturelles, va alors pour le malentendu, sur le facile tutoiement par exemple, mais qui pour autant ne signifie pas la rapide familiarité. Un temps, cela pourra faire illusion ; ce temps bien nommé « lune de miel », premier hiver compris, mais à entendre nos interlocuteurs, cela ne dure quasi jamais très longtemps et la porte est ouverte pour bien des désillusions. Ceci dit, par la suite, les récits des uns et des autres peuvent diverger voire se révéler antipodiques : il y aura parmi ces français ayant franchi le pas du départ vers le Québec, pour ainsi dire deux catégories, et avec, deux façons de voir les choses.

Il y a ceux qui vont s'acculturer plus ou moins prestement, qui vont s'assumer voire se parler immigrés, se vivre plus ou moins cire molle, prêts à être façonnable, *a contrario* des « expats » comme on disait en France, de ceux qui allaient ou qui vont encore vers les anciennes colonies françaises ou vers ces départements et territoires d'Outre-mer (voir vers le

⁶² Nora, Pierre (dir), *Les lieux de mémoire*, 3 vol., Paris, Gallimard, 1997.

Québec durant les années 1960 dans le cadre de la coopération civile au lieu et place du service militaire) sans aucunement avoir l'intention de changer d'un iota leurs façons de vivre. Ceux-là vont passer sous les fourches caudines de la culture nord-américaine, vont accepter de se réformer, de se reformer dans les deux sens du terme. Ils ne seront pas nécessairement amnésiques, ils continueront à se souvenir d'un avant, qui pour autant s'estompera peu à peu. Ils accepteront, ils entérineront le démarrage d'une nouvelle vie et du coup livreront au passage quelque pics bien sentis sur une France décidément indécrottable.

Pour d'autres, il n'y aura rien à faire, ils se sentiront encore et toujours en terre étrangère, en état d'apesanteur et d'inappartenance. Ils seront, tel l'auteur du livre « Ailleurs si j'y suis⁶³ », Aline Aposloska, irrémédiablement éloignés : « Je suis étrangère à l'américanité, écrit-elle, c'est un savoir ancien, indélébile, qui filtre tout ce que l'on voit, écrit-elle. C'est une grille de lecture du monde solidement ancrée dans mes gênes mais surtout dans la structure première de mon être ». Cet affleurement de « l'ailleurs » fera la réaction, renverra en permanence, parfois au moindre détail, à une France où on n'est pas comme cela, où on ne fait pas cela, ou cela ne se fait pas. L'œil rivé sur TV5 et ses actualités françaises, à la limite l'éloignement exacerbera cette construction identitaire, similitude et différence — je ne suis pas comme/je suis —, avec l'élaboration d'une France si mythifiée que, quand il y aura retour au pays d'origine, peut être qu'ils ne s'y reconnaîtront pas non plus, et va pour une errance — pardonnez l'expression maintes fois entendues : « le cul entre deux chaises ».

Quelle France en creux dépeignent-ils alors dans ces récits de mémoire, récits qui assurément écrètent, font l'impasse sur le fait que, comme pour nombre d'autres pays, il n'y a pas une, mais des « France », selon les lieux de vie, les modes de vie, les origines sociales, les modes de socialisation familiale, les cultures d'origines, etc. ? C'est sur cette France là, présentement de toute éternité, sur cette France enchantée là que s'adossent les récits dont nous allons aussi donner à lire quelques extraits, récits dont ressortent assez nettement, nous l'avons dit, les traces rémanentes de la trilogie emblématique : Liberté – Égalité – Fraternité.

5.2.1.1 Liberté

Entendu ainsi, la France, c'est avant toute chose l'histoire assourdissante des luttes, des conflits, des conquêtes, des acquis sur lesquels on veille de manière sourcilleuse. Sans revendications, sans rapports de force, c'est peine perdue ; parce qu'il ne faut pas se leurrer ou verser dans on ne sait quel angélisme. Partout, toujours, il y a des enjeux de pouvoir et des rapports de domination. Et va pour l'image donnée d'une France volontiers frondeuse sinon révolutionnaire dans l'âme, Marianne et Gavroche à la barricade, Astérix aussi nous a plu, et avec, cet anthropomorphisme figuratif.

⁶³ Aline Aposloska, *Ailleurs si j'y suis*, Montréal, Leméac, 2007.

« Nous, les Québécois, on les trouve un peu moutons. Quand ils passent des lois, des choses comme ça, les manifestations, ce n'est pas comme ici : eux ils trouvent qu'on en fait trop, mais au Québec, quand il y a une manifestation là-bas, c'est au mieux une vingtaine de personnes encadrées par cinq voitures de police. Ils osent beaucoup moins manifester qu'ici. Ils sont beaucoup plus moutons, ils font le dos rond. Je pense que c'est leur esprit ». Marianne

« Je trouve le tempérament québécois, ce n'est pas un tempérament de gens forcément qui vont être à l'offensive — là — monter à la barricade là ». Odile

En fait, dans la vision entendue, recueillie, ce serait un peu l'herbe folle, le brin de folie, l'exubérance qui fait défaut chez les Québécois.

« L'humour français, la folie française me manquait, le côté latin, là, me manquait, à un point ! J'ai réalisé... à un moment donné, ça m'est tombé dessus tout à coup : maudit qu'ils ne sont pas latins les Québécois ! Ça m'est un peu tombé come une évidence, à un moment donné, au bout de trois ou quatre ans ». Laurence

« Oui, ils sont anglo-saxons ; c'est une sorte de réserve. Il ne faut pas sortir du lot, il ne faut pas se faire remarquer. En fait, l'identité, ça vient aussi du regard des autres, c'est tout ce que les autres nous renvoient. Donc il ne fallait pas parler plus haut, fallait pas trop déconner ; et j'étais en train de me mouler là-dedans, et je me suis dit, en fait, ce n'est pas du tout moi, et quand je suis rentrée en France, j'ai eu une espèce de « Ah ! ». Évidemment les Québécois vous diront qu'on peut rire, mais c'est quelque chose de subtil. Voyez, c'est subtil, c'est quelque chose... Dans la rue, par exemple, on ne se met pas à pousser sa gueulante dans la rue ». Laurence

Les uns et les autres Français, pour certains à jamais mal remis de ce qu'ils découvrent, pour les autres s'en accommodant sinon ne voyant les facettes positives, sont quasi tous surpris de la place du travail et des us en matière de rupture des contrats... quand il y en a.

« Je l'ai vu en mettant ensemble des cadres français et des cadres Québécois. Ce qu'il faut voir, c'est que les français vont avoir tendance à dire que eux, ils travaillent pour vivre, alors qu'ici ils vivent pour le travail » nous dit notre interlocuteur avant de rajouter tout de go : « les français sont feignants mais ils travaillent bien quand ils travaillent, et ici ils sont courageux, mais ils travaillent mal quand ils travaillent ; donc là, c'est un gros problème ». Pierre

« Il ne faut pas se leurrer, c'est surtout quand t'as du boulot ici que tu t'intègres avec les Québécois. C'est le travail qui fait que tu t'intègres. Si tu n'a pas de travail, oublie ça. Tu vas rester chez toi, les Québécois ne viendront pas te voir ». Éric

Écarts prononcés de vive voix sur le travail et évidemment aussi sur les vacances — un sujet toujours sensible —, quitte à rappeler en quoi les congés payés furent bel et bien une conquête du Front populaire, et aussi, sur un tout autre registre, accent mis sur la question des licenciements :

« Ici, b'en, on vous dit « Monsieur au revoir ». C'est comme ça, ce sont les règles, mais par contre, vous, c'est la même chose : vous trouvez mieux ailleurs, vous pouvez très bien dire à votre employeur que vous avez trouvé mieux ailleurs et c'est sans rancune, et ça se passe très bien même. C'est un politiquement correct ; ils n'aiment pas beaucoup les conflits. Ici on atténue beaucoup les choses. En France c'est un peu, je dirais, on marche sur le parquet, au Québec c'est plus sur la moquette ». Sylvain

Évidemment que ces représentations d'une France dont on va découvrir le fait qu'elle est marquée au coin par l'émergence pas si ancienne d'un État social mériteraient d'être revues tant la réalité est infiniment plus complexe. Pour autant, bon an mal an, ainsi entendent-ils cette France farouche et qui sait protéger ses citoyens contre tous les abus de pouvoir, là où le Québec leur permet de mettre des mots sur ce que l'on appelle le libéralisme

5.2.1.2 Égalité

Courent ici bien des mythes sur une République qui a pour ainsi dire pour fondement les Droits de l'homme, dont on n'est pas peu fiers. Contre les ordres de l'Ancien régime, contre les privilèges, au prétexte que l'on a du sang bleu, etc., le régime républicain a plus d'une fois réaffirmé l'égalité des droits et des chances. C'est bel et bien un mythe : par exemple l'école républicaine, sensée être le creuset de la France moderne, est avérée avoir toujours été très inégalitaire. Un récent numéro du magazine très bien documenté *Alternatives économiques* rappelait il y a peu que la France est, avec la Tchéquie, le pays d'Europe où les liens sont les plus forts entre réussite scolaire et origine sociale. Force du mythe donc d'une école qui nivelle les inégalités culturelles, celle de la détention des capitaux sociaux, scolaires, économiques des parents, école qui remettrait en somme les compteurs à zéro, et chacun selon son mérite propre, son travail. Mais la confiance perdue, là où au Québec par contre...

« On fait beaucoup plus confiance à l'Éducation nationale (en France) qu'au système d'éducation (québécois). Tout simplement au niveau notamment de la langue parlée et de la langue écrite, ce qui est fondamental pour lui (leur enfant), parce que nous sommes quand même des littéraires. Ce n'était pas notre volonté de départ, mais on a beaucoup réfléchi. Nous avons décidé de le mettre dans le Collège français, c'est le réseau français, des étudiants français expatriés, donc c'est l'Éducation nationale à la française ». Pierre

L'école apparaît comme un point nodal. Bien des défiances s'expriment à son sujet chez nos interlocuteurs évoquant l'école du Québec. On loue alors volontiers l'école égalitaire et démocratique de la France, même si on peine à trouver des arguments précis souvent, pour marquer cette méfiance pour la scolarité d'outre-Atlantique. Il n'est pas exclu que c'est bien aussi parce que se profilent des enjeux en terme d'acculturation. On va y déposer ses enfants et on va aussi voir combien ils changent, combien ils s'imprègnent vite des façons de vivre, de parler, de considérer les choses de leur terre d'accueil, au contact des autres enfants. Sans

doute il y a-t-il une crainte de les perdre, de les voir s'éloigner qui ainsi expliquent des visions tranchées, voire des pratiques visant à les soustraire à ces influences.

Les critiques à l'encontre du faible niveau de l'enseignement du français, des méconnaissances de base, etc. ne sont donc pas dépourvus de sous-entendus.

« Ce n'est pas possible, le Real Madrid qui est en France et les gens de Milan qui sont des milanois, et les fautes de français qui sont horribles ! ». Éric

Cet hexagone connaît aussi des inégalités de santé, d'espérance de vie selon les catégories professionnelles, avec des écarts, à l'âge de la retraite, qui vont du simple au triple entre l'ouvrier et l'enseignant, mais, même si on sourit bien vite parfois aux galères des protagonistes du film *Les Invasions barbares*, on se remémore un système français de soins égalitaire et démocratique là où, l'affaire semble entendue, le système québécois est à ce point hiératique que gare à ceux qui se perdent dans la jungle...

« Moi, j'ai une collègue de travail que m'a dit : « Ah il y a un nouveau médecin qui vient de s'installer ». C'était en plein centre, c'était à 5 minutes du travail, et je lui ai demandé son nom et je lui ai demandé : « Est-ce qu'il prend encore des patients ? » et moi j'ai appelé des amis, je leur ai dit « dépêchez vous ! Il y en a un qui prend des patients ! » et peu de temps après, il n'en prenait plus ». Sylvain

Gare aussi aux mal-portants :

« Il y a toujours la possibilité de passer par les urgences, sauf que les urgences, ce n'est pas fait pour consulter. Donc si tu as la crève, biens, tu vas crever quatre heures. Donc c'est le côté qui est un peu dommage, c'est pour cela qu'il ne faut pas être malade ». Maxime

France au système de soins incomparable, Québec, pays où dixit « Il faut être en bonne santé, parce que si tu es en mauvaise santé, faut pas te leurrer, regarde, ils vont te diagnostiquer une embolie pulmonaire alors que tu as un cancer du poumon » (Éric). Une fois encore, et nous passons là sur le système de protection sociale français, souvent loué là où au Québec c'est chacun pour soi. Une fois encore dirions nous, il est fait appel à une France égalitaire, qui est tellement dans les esprits qu'on en oublie combien ces représentations sont discutables : ainsi par exemple, tout récemment, une étude démontrait qu'un médecin sur quatre, à Paris, refuse de soigner les pauvres⁶⁴.

5.2.1.3 Fraternité

Là encore demeurent dans les souvenirs, dans une sorte de mémoire collective entretenue et régulièrement reconvoquée, une France bras-dessus bras-dessous, confraternelle au diable, entre confiance endémique sinon quasi atavique et désintéressement des liens d'amitié qui,

⁶⁴ Étude du Fonds de financement de la couverture maladie universelle (CMU) rendue publique le 1^{er} juillet 2009.

une fois là, ne peuvent ensuite qu'y demeurer pour toute éternité. Ce compagnonnage d'évidence s'inscrit bien dans une mémoire oublieuse — si tant est que ce ne soit pas un pléonasme — ; oublieuse que le lien d'amitié s'inscrit dans un subtil échange de ce « donner-recevoir-rendre » dont on a tout de même compris l'alchimie, au moins depuis Marcel Mauss et son *Essai sur le don*, mémoire enchantée, y compris sur tout ce que les rapports de séduction hommes-femmes par exemple cachent d'effet de domination sous le couvert d'une aimer sans compter qui n'est évidemment qu'illusion.

Est-ce l'effet des questions posées ? Le fait est que ce thème des relations d'amitié, des formes du lien social, pour le dire ainsi, revient de façon récurrente dans les propos que nous avons recueillis.

« Ça a mis le temps, on a fait beaucoup, on a eu beaucoup d'amis mais ce n'est jamais durable, ça n'a jamais été durable. Recevoir n'a rien à voir. Tu ne peux pas recevoir de la même façon. Ici recevoir, ça veut dire que les gens amènent chacun leur plat. Nous, non, c'est... si tu viens, peut être tu amènes le vin, mais le repas c'est nous que te l'offrons. Ce sont des détails, des détails qui font la culture, et ces cultures là sont différentes ». Pierre

« Au Québec, c'était une certaine évanescence des rapports humains, dans le sens où on est très, très facilement intégrés mais... c'est fluide là ; c'était très très fragile. On a l'impression que cette amitié là, c'est très Kleenex. Ce sont des grandes démonstrations « Ah mon dieu, que je suis contente de te voir ! », et puis pfiitt... ». Odile

Là encore pour les uns, revenus en France ou regardant l'avenir dans le rétroviseur, ces relations en sont devenues quasi traumatisantes. Pour les autres, immigrés en devenir, il en va ainsi et c'est autrement, il faut faire avec, et puis c'est tout.

« C'est surtout le fait d'avoir rencontré mon 'chum, qui a fait que je me suis insérée dans le réseau, là naturellement. Et puis... Une vingtaine d'amis. Là, maintenant on ne se voit plus. Chacun fait sa vie, mais ça s'est fait naturellement ». Karine

Ce terme « naturellement » n'est probablement pas anodin. Sans doute il y a-t-il la marque d'une intégration sur la bonne voie. En somme ils « naturalisent » des faits de culture, ils les chosifient, ils le réifient. Ne parle-t on pas de « naturalisation » pour parler de l'acquisition d'une nouvelle identité ? Cette naturalisation qu'ils enclenchent change leur être. Peut-être même qu'un jour cela commencera à leur devenir désagréable d'être ramené par les Québécois à leur ancienne appartenance qu'ils ressentiront comme un stigmaté.

On observera alors peu à peu deux ensembles de réactions. Les uns et les autres feront ricocher le stigmaté, du « Maudit français » par exemple, sur d'autres, sur « les Parisiens » notamment, ou sinon feront la sourde oreille quand on parlera de cela à leur rencontre, quitte à

penser qu'il y a erreur sur la personne. Et puis, épousant la pensée de Paul Valéry, « Je suis comme tout le monde, je ne ressemble à personne », ils franchiront le pas, non pas de l'intégration, mais de l'inclusion, et plus tard ils diront en effet « Je suis devenu Québécois peu à peu, sans même m'en rendre compte, cela s'est fait tout naturellement ».

Conclusion

Au bilan de cette recherche, nous devons d'abord faire observer qu'à l'instar des concepts spontanément mobilisés pour penser le phénomène, comme ceux d'immigration ou d'émigration, qui induisent l'idée d'irréversibilité dans les mobilités internationales, les expériences d'immigration des jeunes Français au Québec s'affranchissent de toute signification univoque préconstruite. L'option du retour est au fond toujours présente et n'est pas nécessairement vécue comme un échec, tout comme la venue au Québec qui peut être vécue comme « transitoire », moratoire avant la stabilisation adulte.

Dans leurs parcours professionnels outre Atlantique, l'usage que les Français font (ou ne font pas) des dispositifs d'aide aux nouveaux arrivants éclaire leur place singulière au Québec. Les jeunes Français les ont peu investis et ils ne leur ont clairement pas permis de trouver un travail. L'hypothèse principale que nous avons avancée renvoie à la logique d'assistance dans laquelle ceux-ci les placeraient, contrariant aussi bien le souhait d'expérimenter une autonomie revendiquée, que celui de se défaire d'un statut « à part ».

Cette faible utilisation des dispositifs d'aide aux immigrants informe in fine le sens de l'expérience migratoire des Français au Québec. De toutes les communautés étrangères, les Français forment une population plutôt favorisée. Ils ne rencontrent pas de grosses difficultés économiques, ont le taux de chômage le plus bas et le niveau de revenu le plus élevé de l'ensemble des communautés étrangères du Québec. Contrairement à d'autres immigrants, ils sont peu touchés par l'exclusion. Mais au fond, ce qui les distingue peut-être le plus des autres, c'est qu'ils ne se pensent pas vraiment dans une trajectoire d'immigration. Il y a d'un côté les facteurs liés aux relations historiques entre la France et le Québec : l'épisode historique de la Nouvelle France et le fait de posséder une même langue tendent à gommer cette dimension migratoire. Ils ont aussi quelques difficultés à accepter un statut d'immigrant du fait des représentations péjoratives liées à l'immigration étrangère en France.

De fait, ils se découvrent comme immigrants en arrivant au Québec et peuvent avoir du mal à accepter la place qui leur est parfois assignée dans la société québécoise. Et sans doute, un des malentendus culturels les plus solidement ancrés tient manifestement au fait que les Français ont du mal à s'identifier à un groupe minoritaire, et ceci principalement parce que la structuration de la société en communautés culturelles dûment constituées est contraire à la conception de la société dans laquelle ils ont été socialisés. Ce qui relève de la configuration normale d'une société multiculturelle comme le Canada se présente parfois en porte-à-faux par rapport au modèle assimilationniste de l'intégration à la Française.

Annexes

Annexe 1 : Niveau d'instruction pour les immigrants nés en France présent dans la région de Québec et de Gatineau

Ces informations sont basées sur le fichier à grande diffusion de microdonnées du recensement de 2001 de Statistique Canada. Pour dresser les tableaux suivants nous avons utilisé les données présentes dans ce fichier auxquelles nous avons attribué la pondération fournie par Statistique Canada pour avoir des valeurs se rapprochant davantage de la réalité. Il faut comprendre que ces données sont approximatives et qu'elles fournissent un portrait général de la réalité.

Plus haut niveau de scolarité atteint par les immigrants nés en France présents dans la région de Québec

Plus haut niveau de scolarité atteint	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	220	12,4	295	12,1	520	12,3
Certificat d'études secondaires seulement	300	16,9	330	13,5	630	14,9
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	150	8,5	260	10,7	405	9,6
Certificat ou diplôme collégial	405	22,8	665	27,3	1 075	25,5
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	75	4,2	185	7,6	260	6,2
Grade universitaire	625	35,2	705	28,9	1 330	31,6
Population âgée de 15 ans et plus	1 775	100,0	2 440	100,0	4 215	100,0

Source : Fichier public de microdonnées du Recensement 2001 de Statistique Canada.

Plus haut niveau de scolarité atteint par les immigrants nés en France présents dans la région de Gatineau

Plus haut niveau de scolarité atteint	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Niveau inférieur au certificat d'études secondaires	40	10,8	35	4,8	75	6,8
Certificat d'études secondaires seulement	0	0,0	145	19,7	145	13,1
Certificat ou diplôme d'une école de métiers	35	9,5	75	10,2	110	10,0
Certificat ou diplôme collégial	75	20,3	35	4,8	110	10,0
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	35	9,5	40	5,4	75	6,8
Grade universitaire	185	50,0	405	55,1	590	53,4
Population âgée de 15 ans et plus	370	100,0	735	100,0	1 105	100,0

Source : Fichier public de microdonnées du Recensement 2001 de Statistique Canada.

**Annexe 2 :
Secteur d'activités des immigrants nés en France
présent dans la région de Québec et de Gatineau**

Ces informations sont basées sur le fichier à grande diffusion de microdonnées du recensement de 2001 de Statistique Canada. Pour dresser les tableaux suivants nous avons utilisé les données présentes dans ce fichier auxquelles nous avons attribué la pondération fournie par Statistique Canada pour avoir des valeurs se rapprochant davantage de la réalité. Il faut comprendre que ces données sont approximatives et qu'elles fournissent un portrait général de la réalité.

**Distribution des travailleurs nés en France et présents
à Québec en 2001 par secteur d'activité**

Secteur d'activités	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services publics	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Construction	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Fabrication	0	0,0	295	14,6	295	9,3
Commerce de gros	0	0,0	185	9,1	185	5,8
Commerce de détail	185	16,2	110	5,4	295	9,3
Transport et entreposage	0	0,0	35	1,7	35	1,1
Industrie de l'information et industrie culturelle	35	3,1	35	1,7	75	2,4
Finance et assurances	35	3,1	35	1,7	75	2,4
Services immobiliers et de location	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services professionnels, scientifiques, techniques	35	3,1	185	9,1	220	6,9
Services administratifs, soutien, gestion des déchets	75	6,6	75	3,7	150	4,7
Services d'enseignement	260	22,7	330	16,3	590	18,6
Soins de santé et assistance sociale	150	13,1	75	3,7	220	6,9
Arts, spectacles et loisirs	35	3,1	35	1,7	75	2,4
Hébergement et services de restauration	150	13,1	260	12,8	405	12,8
Autres services, sauf administrations publiques	35	3,1	75	3,7	110	3,5
Administrations publiques	150	13,1	295	14,6	445	14,0
Autres industries	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Total	1 145	100,0	2 025	100,0	3 175	100,0

Source : Fichier public de microdonnées du Recensement 2001 de Statistique Canada.

**Distribution des travailleurs nés en France et présents
à Gatineau en 2001 par secteur d'activité**

Secteur d'activités	Femmes		Hommes		Total	
	n	%	n	%	n	%
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services publics	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Construction	35	10,8	40	6,7	75	8,1
Fabrication	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Commerce de gros	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Commerce de détail	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Transport et entreposage	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	0	0,0	75	12,5	75	8,1
Finance et assurances	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services immobiliers et de location	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services professionnels, scientifiques, techniques	35	10,8	40	6,7	75	8,1
Services administratifs, soutien, gestion des déchets	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Services d'enseignement	35	10,8	185	30,8	220	23,8
Soins de santé et assistance sociale	35	10,8	75	12,5	110	11,9
Arts, spectacles et loisirs	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Hébergement et services de restauration	0	0,0	110	18,3	110	11,9
Autres services, sauf administrations publiques	0	0,0	0	0,0	0	0,0
Administrations publiques	185	56,9	40	6,7	225	24,3
Autres industries	0	0,0	35	5,8	35	3,8
Total	325	100,0	600	100,0	925	100,0

Source : Fichier public de microdonnées du Recensement 2001 de Statistique Canada.